



RAPPORT FINAL

Chantier services aux irrigants – Rapport de présentation des diagnostics territoriaux, de la typologie des exploitations et de l'analyse des besoins et offres de services aux irrigants - Tunisie

Abdessalem Fezzani - BICHE

Mongi Mejri - BICHE

Christophe Rigourd - Iram

Janvier 2022

iram

- Iram Paris (siège social)
49, rue de la Glacière 75013 Paris France
Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31
iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

- Iram Montpellier
Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3
34980 Montferrier sur Lez France
Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

- ARTE-FACT Development & Agri-Food Consulting Co., Ltd.,
#405B Street 61 BT, Boeng Tompon, Phnom Penh – Cambodge
Tél: +855 (0)12 807 817
jm.brun.kh@gmail.com

- BICHE SARL., Bureau d'Ingénieurs Conseils en Hydraulique et
Environnement,
9 rue Ahmed Rami 1002 Tunis, Belvédère, Tunisie
Tél: +216 71285946
biche@gnet.tn



Sommaire

SOMMAIRE	3
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX, ENCADRES ET PHOTOS	7
LISTE DES ACRONYMES	9
1. INTRODUCTION	10
1.1. Rappel des objectifs de l'action structurante	10
1.2. Principales activités conduites dans le pays depuis mars 2021 (après soumission du rapport de démarrage)	11
1.3. Contenu du rapport d'avancement L1	14
2. DIAGNOSTIC TERRITOIRE-FILIERE ET DESCRIPTION COMPLETE DU PERIMETRE IRRIGUE	15
2.1. Rappel de la méthodologie utilisée pour le diagnostic territoire-filière	15
2.2. Diagnostic territorial et filière	16
2.2.1. Localisation administrative	16
2.2.2. Le climat	16
2.2.3. Démographie	17
2.2.4. Développement socioéconomique : état des lieux et dynamiques en cours	17
2.2.5. Agriculture dans la région : des exploitations familiales en difficulté	18
2.2.6. La filière dattes comme moteur agricole de la région : toujours d'actualité ?	20
2.2.7. Synthèse des principaux éléments du contexte agricole régional	30
2.3. Présentation du périmètre	30
2.3.1. Fiche synoptique du périmètre d'Hezoua 1	31
2.3.2. Histoire du périmètre / trajectoire d'évolution du périmètre	32
2.3.3. Focus sur les enjeux clés du périmètre	33
2.3.4. Analyse comparée rapide avec d'autres périmètres	33
3. TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	35

3.1. Rappel de la méthodologie utilisée pour la typologie des exploitations agricoles et l'analyse des besoins de services	35
3.2. Principales données quantitatives et qualitatives sur les exploitations agricoles du périmètre	36
3.2.1. Données socio-économiques et structures des exploitations	36
3.2.2. Systèmes de cultures, systèmes d'élevage et systèmes de production	37
3.3. Principaux types d'exploitations agricoles	39
3.3.1. Les clés et facteurs de différenciation des exploitations	39
3.3.2. Synthèse des trois grands types d'exploitations agricoles	40
3.4. Analyses des besoins / demandes de services des irrigants	41
3.4.1. Besoins/demandes de services des exploitations irriguées	41
3.4.2. Autres besoins plus spécifiques constatés sur l'oasis d'Hezoua 1	43
4. CARTOGRAPHIE ET ANALYSE DES OFFRES DE SERVICES	46
4.1. Rappel de la méthodologie utilisée pour l'analyse de l'offre de services	46
4.2. Cartographie des acteurs de services	46
4.2.1. Présentation des institutions impliquées dans la gestion des oasis et autres acteurs de services aux irrigants	46
4.2.2. En synthèse	51
4.3. Evaluation des services	54
4.3.1. Les services à l'amont	54
4.3.2. Les services à l'aval de la production	57
4.3.3. Les services transversaux	58
5. ANALYSES PRELIMINAIRES DE L'ADEQUATION OFFRES / BESOINS DE SERVICES	61
5.1. Synthèse de l'évaluation des services aux irrigants et de leur adéquation aux besoins	61
5.2. Des préalables pour améliorer l'adéquation offre / besoins de services	64
5.2.1. Quelles visions de l'équilibre entre acteurs ? Pour un rééquilibrage Etat / privés / profession agricole	64
5.2.2. Quelles visions pour les systèmes de production oasiens ?	65
5.2.3. Quelle place des oasis dans le développement régional ?	66
5.2.4. Pour une transition agroécologique des oasis modernes ?	66

6. ACTUALISATION DE CHRONOGRAMME DE L'ETUDE ET PRINCIPAUX RISQUES	68
6.1. Chronogramme actualisé	68
6.2. Risques possibles quant à la réalisation de l'étude	70
6.3. Limites possibles de l'étude	70
7. ANNEXES	72
7.1. ANNEXE 1 : Bibliographie pertinente à l'étude	72
7.2. ANNEXE 2 : Programme réalisé des deux missions de terrain	73
7.3. ANNEXE 3 : Données d'enquêtes détaillées	75
7.4. ANNEXE 4 : Note de cadrage des ateliers de concertation et de restitution pour la validation du diagnostic et la formulation du schéma opérationnel	87
7.4.1. Evolutions par rapport aux TDR et à l'offre méthodologique du groupement	87
7.4.2. Démarche pour valider et enrichir le diagnostic et pour élaborer le schéma opérationnel	88
7.4.3. Organisation générale de la mission en Tunisie	91

Liste des figures, tableaux, encadrés et photos

FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE DE HEZOUA 1.....	16
FIGURE 2 : SCHEMA SIMPLIFIE DE L'AVAL DE LA FILIERE DATTES POUR LE SITE D'HEZOUA 1	23
FIGURE 3 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DATTES (EN TONNES) EN TUNISIE AU COURS DES 20 DERNIERES ANNEES (SOURCE : GIFRUTS)	26
FIGURE 4 : SCHEMA SIMPLIFIE D'EVOLUTION DE LA FILIERE ET DES MENACES SUR LES EXPLOITATIONS FAMILIALES.....	27
FIGURE 5 : EVOLUTION SIMPLIFIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	41
FIGURE 6 : CARTOGRAPHIE SIMPLIFIEE DES SERVICES.....	53
FIGURE 7 : EVALUATION GENERALE DE L'OFFRE DE SERVICES AU REGARD DES BESOINS PRIORITAIRES DE SERVICES	63
TABLEAU 1 : OBJECTIFS ASSIGNES A CHACUNE DES GRANDES ETAPES DE LA DEMARCHE – LES PARTIES GRISEES CORRESPONDENT A LA PERIODE COUVERTE PAR CE RAPPORT.....	13
TABLEAU 2: LISTE DES ACTEURS RENCONTRES (INDIVIDUELLEMENT ET/OU EN FOCUS GROUPE ET/OU LORS DES ATELIERS).....	14
TABLEAU 3 : SOUS-FILIERES DATTES PRESENTES EN TUNISIE ET SUR LE SITE D'HEZOUA 1.....	21
TABLEAU 4 : ANALYSE SWOT DU PERIMETRE D'HEZOUA.....	33
TABLEAU 5 : COMPARAISON RAPIDE DU PERIMETRE D'HEZOUA 1 AVEC D'AUTRES PERIMETRES DE LA ZONE.....	34
TABLEAU 6 : PRIORISATION DES BESOINS DE SERVICES	42
TABLEAU 7 : INVENTAIRES DES PRESTATAIRES DE SERVICES ET PRESENCE LOCALEMENT.....	52
TABLEAU 8 : ANALYSE SWOT DES SERVICES	62
TABLEAU 9 : CHRONOGRAMME ACTUALISE DU CHANTIER SERVICES AUX IRRIGANTS.....	69
TABLEAU 10: PROGRAMME DE LA MISSION DE TERRAIN N°1.....	73
TABLEAU 11 : PROGRAMME DE LA MISSION DE TERRAIN N°2	73
ENCADRE 1: CHIFFRES CLES SUR LA FILIERE DATTES EN TUNISIE (SOURCE: RAPPORT DE DEMARRAGE)	20
ENCADRE 2 : LES MENACES SUR LA FILIERE DATTES (SOURCE : RAPPORT DE DEMARRAGE).....	20
ENCADRE 3: LA QUALITE DES DATTES DE TOZEUR ET D'HEZOUA EN PARTICULIER EST RECONNUE	20
ENCADRE 4 : LES RAPPORTS DE FORCES DEFAVORABLES AUX PAYSANS – EXTRAITS (SOURCE : INAT-CIRAD-INRAT, 2006)	24
ENCADRE 5 : DETTES ET VENTES SUR PIED : PREMIERES ETAPES AVANT LA PERTE DE TERRES - EXTRAITS (SOURCE : FAO, 2019).....	24
ENCADRE 6 : LE TRANSFERT DE LA RENTE (SOURCE : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES OASIS EN TUNISIE, 2015).....	25
ENCADRE 7: DEFINITIONS DE FILIERE ET CHAINE DE VALEUR (SOURCE : CHAIN EMPOWERMENT : SUPPORTING AFRICAN FARMERS TO DEVELOP MARKETS, KIT, FAIDA, IIRR, 2006).....	25

ENCADRE 8 : ALERTE DU GIRUTTS SUR LA SITUATION DE LA FILIERE DATTES (SOURCE : HTTPS://WWW.TUNISIENUMERIQUE.COM/RENTIERS-ET-RAPACES-SAPPRETTENT-A-RAFLER-LA-MISE-DE- LA-MOISSON-DES-DATTES/)	27
ENCADRE 9: AVANTAGES ET INCONVENIENTS DU BIO POUR LES PRODUCTEURS DANS LE CONTEXTE ACTUEL	29
ENCADRE 10: FICHE SYNOPTIQUE DU PERIMETRE D'HEZOUA 1	31
ENCADRE 11 : CHIFFRES CLES RELATIFS AUX ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES (SOURCE : ENQUETES)	36
ENCADRE 12 : CHIFFRES CLES RELATIFS AUX STRUCTURES D'EXPLOITATIONS (SOURCE : ENQUETES)	36
ENCADRE 13: CHIFFRES CLES RELATIFS A LA MAIN D'ŒUVRE (SOURCE : ENQUETES)	37
ENCADRE 14 : CHIFFRES CLES RELATIFS AUX SYSTEMES DE CULTURES ET D'ELEVAGE (SOURCE : ENQUETES)	37
ENCADRE 15 : CHIFFRES CLES RELATIFS A LA MAIN D'ŒUVRE (SOURCE : ENQUETES)	38
ENCADRE 16 : SOUHAITS D'EVOLUTION DES EXPLOITATIONS (SOURCE : ENQUETES)	38
ENCADRE 17 : DES INITIATIVES POUR ADOPTER DES SYSTEMES PLUS EFFICIENTS EN MATIERE D'UTILISATION DES EAUX D'IRRIGATION	39
ENCADRE 18 : UNE STRATEGIE DE RUPTURE POUR ORGANISER LE MONDE AGRICOLE - EXTRAITS (SOURCE : FAO, 2019)	48
ENCADRE 19 : CHIFFRES CLES SUR LE SERVICE DE L'EAU (SOURCE : ENQUETES)	54
ENCADRE 20 : CHIFFRES CLES RELATIFS AUX SERVICES D'APPROVISIONNEMENT (SOURCE : ENQUETES)	55
ENCADRE 21 : CHIFFRES CLES RELATIFS A LA MAIN D'ŒUVRE (SOURCE : ENQUETES)	56
ENCADRE 22 : CHIFFRES CLES SUR LA CERTIFICATION BIO (SOURCE : ENQUETES)	56
ENCADRE 23: CHIFFRES CLES RELATIFS AUX SERVICES DE COMMERCIALISATION (SOURCE: ENQUETES)	57
ENCADRE 24 : DE L'EQUITE DANS LA FIXATION DU PRIX PAYE AUX PRODUCTEURS	58
ENCADRE 25 : PROPOSITION POUR UNE RELANCE DES COOPERATIVES EN TUNISIE – EXTRAITS (SOURCE : FAO, 2019)	65
ENCADRE 26: LES 13 PRINCIPES DE L'AGROECOLOGIE (SOURCE HLPE, CSAM, JUILLET 2019)	67
ENCADRE 27 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE 31 EXPLOITATIONS DE L'ECHANTILLON ETUDIE	86
ENCADRE 28 : PROPOSITION PROVISOIRE DE CONTENU D'UN SCHEMA OPERATIONNEL (RAPPORT L2)	90
PHOTO 1 : PRODUITS DE LA MARQUE BIOORIGINE VENDU PAR LA SARL BENI GHRIB	28
PHOTO 2 : VUES D'ENSEMBLE DU PERIMETRE D'HEZOUA 1	32
PHOTO 3: PETIT ELEVAGE OVIN-CAPRIN SOUS LES PALMIERS	38
PHOTO 4: UN ELEMENT DU RESEAU D'IRRIGATION D'HEZOUA 1	45
PHOTO 5 : BOUTIQUE DU SMSA « MAZARAA » HEZOUA	50
PHOTO 6: RECOLTE DE DATTES: TRES RARE CAS OU L'IRRIGANT A EFFECTUE LA RECOLTE PLUTOT QUE DE FAIRE DE LA VENTE SUR PIED (DESORMAIS LE PLUS FREQUENT A HEZOUA 1)	57

Liste des acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AIC	Association d'Intérêt Collectif
APIA	Agence de Promotion des Investissements Agricoles
AVFA	Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricoles
COSTEA	Comité Scientifique et Technique Eau Agricole
CRDA	Commissariat Régional au Développement Agricole
CRRAO	Centre Régional de Recherches en Agriculture Oasienne
CTD	Centre Technique des Dattes
CTV	Centre Technique de Vulgarisation
DGDEDA	Direction Générale des Etudes et du Développement Agricole
DGFIOP	Direction Générale du Financement des Investissements et des Organismes Professionnels
DGGREE	Direction Générale du Génie Rurale et Exploitation des Eaux
DGPA	Direction Générale de la Production Agricole
GDA	Groupement de Développement Agricole
GDABD	Groupement de Développement Agricole biodynamique
GID	Groupement Interprofessionnel de la Datte
GIFRUTTS	Groupement Interprofessionnel des Fruits
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (agence de coopération internationale allemande pour le développement)
MO	Main d'Oeuvre
SMSA	Société Mutuelle de Services Agricoles
STEG	Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz
UTAP	Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche

1. Introduction

Le présent document constitue le second livrable¹ de l'action structurante du COSTEA sur « les services aux irrigants ».

1.1. Rappel des objectifs de l'action structurante

L'action structurante vise à proposer un schéma global de formulation et d'organisation des appuis aux irrigants dans plusieurs contextes d'intervention de l'AFD sur les politiques d'irrigation, de façon à en maximiser l'impact.

L'action structurante est déclinée dans deux contextes différents - les périmètres oasiens en Tunisie et les périmètres rizicoles au Cambodge - selon une méthodologie similaire.

L'action structurante vise à :

- inventorier et caractériser des exemples de politiques et activités d'appui aux agriculteurs irrigants, à en évaluer les performances au regard des besoins des agriculteurs, et à proposer des modalités d'évolution de leur contenu comme de leur mise en œuvre, pour en améliorer l'impact ;
- élaborer une méthodologie commune d'analyse, partager les résultats et les mettre en débat.

La dite action est financée par l'AFD à travers le COSTEA sur sa composante budgétaire dédiée aux actions d'appui aux opérations et aux acteurs des politiques d'irrigation.

En Tunisie la DGGREE du Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques constitue le point focal pour cette action.

Conformément aux termes de référence l'étude est structurée selon quatre étapes répondant aux objectifs spécifiques suivants :

1. la réalisation d'un diagnostic territorial du système agricole irrigué étudié afin de caractériser l'offre de service aux irrigants actuelle et potentiellement disponible.
2. la réalisation d'une typologie succincte des exploitations agricoles du système irrigué afin d'en caractériser les besoins respectifs.
3. la hiérarchisation des besoins identifiés par ordre de priorité pour chaque classe d'exploitations identifiée à partir de la typologie produite et des résultats obtenus lors du diagnostic.
4. la formulation d'un schéma opérationnel consolidé, précisant les types d'activités à pérenniser, à faire évoluer ou à créer, en précisant les modalités possibles de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre permettant d'optimiser la durabilité des apports. Les méthodes déployées pour chaque activité seront décrites, ainsi que leur articulation entre elles et leur ajustement potentiel, selon les classes d'exploitations concernées (certaines actions pouvant être déclinées pour l'ensemble des exploitations, d'autres n'en cibler qu'une partie).

¹ Le premier livrable étant le rapport de démarrage produit pour chacun des pays.

1.2. Principales activités conduites dans le pays depuis mars 2021 (après soumission du rapport de démarrage)

Hormis les retards liés à la pandémie du COVID, les activités ont été conduites selon la méthodologie présentée à l'atelier de démarrage et dans le rapport de démarrage.

Deux missions de terrain (environ 1 semaine chacune) ont été conduites en avril 2021 et octobre 2021. Les objectifs de ces deux missions sont présentés dans le tableau ci-après. Le déroulé exact de chacune des missions est donné en annexe.

La première mission s'est déroulée entre le 31 mars et le 10 avril 2021. Les activités se sont déroulées comme suit

- un atelier d'échange au niveau du CRDA a permis d'introduire l'étude localement et de discuter sur les enjeux de la zone et des oasis. Présidé par le Commissaire, l'atelier a réuni : tous les arrondissements techniques concernés (productions végétales, périmètres irrigués, vulgarisation, génie rural, financements et encouragements, le service d'appui aux GDA et organisations socioprofessionnelles), une représentante du centre de recherche pour les agricultures oasiennes, un responsable d'entreprise de conditionnement et d'exportation de dattes, un représentant du GDA Hezoua 1 et un représentant du SMSA.
- une réunion d'échange au niveau local au CTV de Hezoua ayant impliqué le chef du CTV, des représentants d'agriculteurs et de GDA, a permis de préparer le travail de terrain et d'engager des discussions plus spécifiques.
- une visite à des exploitations types au niveau du périmètre sélectionné a permis de finaliser les outils d'enquêtes.
- une visite à une entreprise de conditionnement et de d'exportation des dattes sise à Hezoua a permis de mieux cerner les enjeux de commercialisation.
- une visite au CRRAO et des échanges avec son Directeur ont permis de poursuivre les discussions sur les enjeux des oasis.
- 31 exploitants de l'oasis ont été rencontrés individuellement afin de collecter des données quantitatives et qualitatives sur leurs exploitations selon un formulaire d'enquête.

Cette première mission a permis :

- ➔ d'élaborer un premier diagnostic territorial ;
- ➔ de décrire le périmètre ;
- ➔ d'élaborer une première cartographie de l'offre de services ;
- ➔ d'élaborer une première typologie des exploitations agricoles.

La seconde mission de terrain conduite entre le 04 et le 10 octobre 2021 s'est organisée comme suit :

- un atelier avec le CRDA de Tozeur a permis de restituer les résultats de la mission précédente et de valider les principales hypothèses relatives au diagnostic territorial, à la cartographie de services et à la typologie des exploitations.
- un focus groupe d'irrigants au niveau du CTV a permis de compléter les données et les analyses sur la typologie proposée et ce en vue de cerner les stratégies productives et de survie au niveau de chaque type d'exploitant.

- un focus groupe avec le SMSA et le GDA a permis d'affiner l'analyse des services offerts par ces deux structures, de mieux identifier les besoins de services des irrigants et de mieux cerner les dynamiques de développement des organisations paysannes.
- un focus groupe d'opérateurs d'appui technique aux irrigants a été organisé et a réuni : le CRDA, le GID, le Centre technique des dattes, le centre de formation professionnelle agricole, le Centre régional de recherche sur l'agriculture Oasienne. Ce focus groupe a permis de débattre des besoins et de l'offre de services.
- des entretiens individuels ont été conduits avec plusieurs prestataires de services : un intermédiaire/commerçant qui assure l'achat sur pieds pour le compte des commerçants exportateurs des dattes, un nouveau promoteur intéressé par la commercialisation des dattes, une Association de microcrédit, la Banque nationale agricole, la Banque de financement des petites et moyennes entreprises. Ces entretiens ont permis de débattre des besoins et de l'offre de services.
- un focus groupe d'échange avec des irrigants en dehors du périmètre retenu a été conduit afin de mettre en perspective la situation d'Hezoua 1 avec celle d'autres oasis.

Cette seconde mission a permis :

- ➔ d'affiner le diagnostic territorial ;
- ➔ d'affiner la cartographie de l'offre de services et d'évaluer certains services ;
- ➔ d'affiner la typologie des exploitations agricoles, de décrire quelques trajectoires types d'exploitations et de caractériser les besoins de services.

Tableau 1 : objectifs assignés à chacune des grandes étapes de la démarche – les parties grisées correspondent à la période couverte par ce rapport

	3 grands domaines d'analyse		
	Diagnostic territorial	Analyse de l'offre de services	Analyse des besoins / demandes de services
Atelier de démarrage	1- Cerner les enjeux des oasis de façon générale 1- Sélectionner le site et valider la méthodologie		
Bibliographie (Tunis)	2- Cerner les enjeux des oasis de façon générale		
→ RAPPORT DE DEMARRAGE L0 Tunisie			
Mission de terrain n°1 Avril 2021	3 - Mieux introduire l'étude auprès des acteurs locaux 3 - Préparer la logistique de l'étude sur le terrain 3 - Affiner les outils d'enquête (selon les caractéristiques du site)		
	4 - Cerner les enjeux des oasis de Tozeur / d'Hezoua de façon plus spécifique 4 - Décrire le périmètre	4 - Identifier les services existants et-faire une cartographie des prestataires de services	4 - Faire une typologie des exploitations agricoles sur le périmètre
Mission de terrain n°2 Octobre 2021	5 - Enquêtes complémentaires sur un périmètre voisin pour comparer avec le périmètre d'Hezoua 1 5 - Formuler des trajectoires d'évolution de périmètres irrigués / d'oasis	6 - Evaluer les services prioritaires (analyse SWOT, modèle technique, modèle d'affaire, modèle de gouvernance)	5 - Pour chaque type de producteur, identifier les besoins prioritaires de services / typologie selon les besoins et analyser ces besoins 5 - Formuler des trajectoires d'évolution d'exploitations agricoles
→ RAPPORT D'AVANCEMENT L1 TUNISIE - DIAGNOSTIC			
Atelier 2 en région		7 - Valider la cartographie 7 - Valider l'évaluation des services	7 - Valider les typologies 7 - Valider l'analyse des besoins
		8 - Apprécier l'adéquation offre / besoins de services	
	9 - Elaborer le schéma opérationnel de renforcement des services aux irrigants qui fasse sens pour Hezoua 1		
→ RAPPORT D'AVANCEMENT L2 TUNISIE – SCHEMA OPERATIONNEL			
→ RAPPORT FINAL L3 SYNTHESE DEUX PAYS			
Atelier final en France	10. Présenter, mettre en débat et tirer les leçons des résultats Tunisie et Cambodge		

Ainsi les deux missions ont consisté en des enquêtes auprès de 31 exploitants (soit environ un tiers des exploitants actuels du périmètre), des entretiens individuels ouverts, des focus groupes, des ateliers d'échange / de restitution des résultats intermédiaires, des visites de terrain, des analyses documentaires. Les missions ont rencontré des acteurs publics, privés marchands et de la profession agricole (cf. tableau page suivante).

Tableau 2: Liste des acteurs rencontrés (individuellement et/ou en focus groupe et/ou lors des ateliers)

Secteur public	Technique	<ul style="list-style-type: none"> Le CRDA et ses différents services : productions végétales, périmètres irrigués, vulgarisation, génie rural, financements et encouragements, le service d'appui aux GDA et organisations socioprofessionnelles) Le Centre technique des dattes Le Centre de formation professionnelle agricole de Tozeur Le Centre régional de recherche sur l'agriculture Oasienne CRRAO Le Centre technique de vulgarisation CTV
	Finance	<ul style="list-style-type: none"> La Banque nationale agricole L'Agence de promotion des investissements agricoles La Banque de financement des petites et moyennes entreprises.
Secteur privé marchand	Finance	<ul style="list-style-type: none"> Une Association de microcrédit
	Amont et aval de la filière	<ul style="list-style-type: none"> Une entreprise de conditionnement et d'exportation des dattes Un intermédiaire/commerçant qui assure l'achat sur pieds pour le compte des commerçants exportateurs des dattes Un nouveau promoteur intéressé par la commercialisation des dattes
Secteur professionnel	Interprofessionnel	<ul style="list-style-type: none"> GID
	Profession agricole	<ul style="list-style-type: none"> SMSA Hezoua 1 GDA Hezoua 1 31 exploitants agricoles d'Hezoua 1 Des exploitants d'un autre oasis

1.3. Contenu du rapport d'avancement L1

Conformément à la méthodologie proposée², ce rapport d'avancement couvre les aspects suivants :

- le diagnostic territorial ;
- la présentation du périmètre et l'analyse SWOT du périmètre ;
- la typologie des exploitations agricoles et l'analyse des besoins de services ;
- la cartographie de l'offre de services et évaluation de quelques services prioritaires ;
- l'analyse préliminaire de l'adéquation offres / besoins de services.

Tous ces éléments (diagnostic territorial, cartographie, évaluation des services, typologie des exploitations, identification des besoins) seront présentés et validés au cours du prochain atelier d'élaboration du schéma opérationnel.

² Nota bene : les termes de référence de l'étude ne demandent pas à ce que l'analyse des besoins soit traitée dans ce rapport L1. Cependant, conformément à notre méthodologie, il nous semble nécessaire de présenter des analyses préliminaires à l'atelier de concertation afin de ne pas partir d'une page blanche et de faciliter la réflexion, puis de pouvoir débattre des grands axes de schéma opérationnel lors de l'atelier.

2. Diagnostic territoire-filière et description complète du périmètre irrigué

Afin de présenter un diagnostic territoire-filière complet certaines informations déjà présentées dans le rapport de démarrage sont reprises ici et complétées.

2.1. Rappel de la méthodologie utilisée pour le diagnostic territoire-filière

Les TDR demandaient la réalisation d'un diagnostic territorial. Ce diagnostic ayant révélé l'importance des problématiques de filière (dattes), on présente ici un diagnostic territoire-filière articulant ces deux dimensions.

Le diagnostic territoire-filière a essentiellement été réalisé au travers :

- de lectures bibliographiques sur la zone ;
- d'entretiens avec les acteurs publics et en particulier avec le CRDA pour cerner les grands enjeux de développement du Gouvernorat de Tozeur et de la zone d'Hezoua (au cours de la mission 1) ;
- de quelques entretiens individuels pour mieux cerner des problématiques spécifiques (au cours des missions 1 & 2) ;
- une synthèse préliminaire a été rapidement présentée au CRDA au démarrage de la mission de terrain n°2 ;
- ces analyses territoriales ont été croisées avec les analyses des systèmes de production et de la filière afin de s'assurer de la convergence des conclusions. Pour autant ce diagnostic ne constitue pas une évaluation complète de la filière dattes.

Le diagnostic articule trois échelles d'analyses :

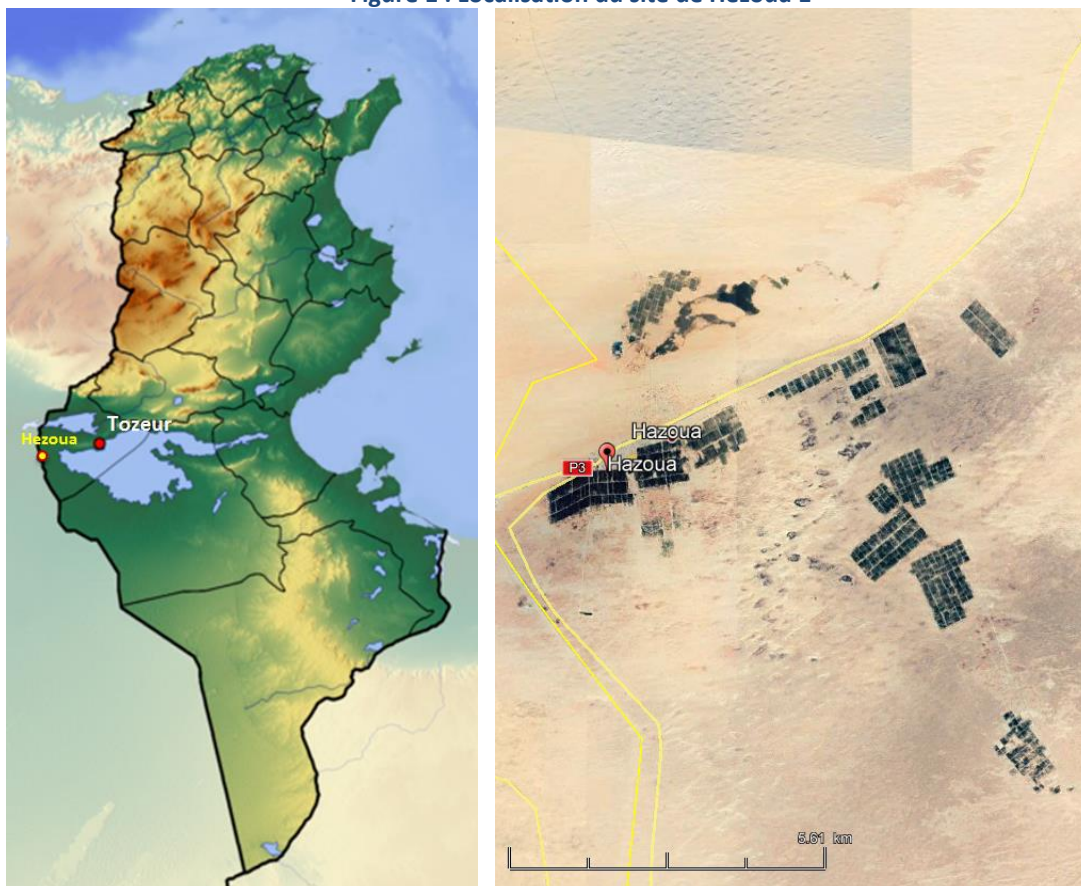
- l'échelle du Gouvernorat de Tozeur ;
- l'échelle de la petite région d'Hezoua : il s'agit du village d'Hezoua et des palmeraies alentour. On y compte environ 1.000ha de palmeraies, essentiellement des palmeraies modernes collectives mises en place par l'Etat et gérées par des GDA et quelques palmeraies d'investisseurs privés ;
- l'échelle du site d'Hezoua 1, c'est-à-dire le périmètre de 72ha aménagé en 1962 pour le compte de 48 exploitants et qui en compte aujourd'hui 94. Il s'agit d'une « oasis moderne » selon la typologie utilisée en Tunisie.

2.2. Diagnostic territorial et filière

2.2.1. Localisation administrative

Administrativement parlant, l'oasis cible d'Hezoua 1 se situe dans l'ouest du Gouvernorat de Tozeur, à quelques kilomètres de la frontière algérienne. Ce Gouvernorat du sud-ouest de la Tunisie d'une superficie de 5 593 km² est limité au nord par le Gouvernorat de Gafsa, à l'Est et au sud par le Gouvernorat de Kebili et à l'Ouest par les frontières avec l'Algérie.

Figure 1 : Localisation du site de Hezoua 1³



2.2.2. Le climat

La zone retenue se situe dans l'étage bioclimatique présaharien supérieur à hiver tempéré caractérisé par la présence de deux saisons : une saison sèche et aride durant 6 mois de l'année, et une saison semi-aride caractérisée par de faibles précipitations irrégulières. Ce climat présaharien présente de grands écarts de températures, un taux d'évaporation très élevé et une forte luminosité.

³ Carte de gauche : les traits noirs correspondent aux limites de gouvernorats et les traits gris aux limites de délégations. Carte de droite : les traits jaunes correspondent aux frontières et routes.

2.2.3. Démographie

Occupant 3.4% du territoire national, le Gouvernorat de Tozeur abritait 107.912 habitants en 2004 et 156.961 habitants en 2014. 70,1 % habitent en milieu communal et de 29,9 % en milieu rural. Le taux d'accroissement moyen annuel de cette population est estimé à 0,91 % en 2014, légèrement inférieur à celui observé au niveau national (1,21%).

Par structure d'âge, la population de Tozeur est considérée jeune : 8,7% de la population sont âgés de moins de 5 ans, 28,2% moins de 15 ans et 49,1% moins de 25 ans.

Le nombre de ménages s'élevait à 7.130 ménages et le nombre des logements à 7.971, soit environ un ménage par habitat.

La population active réellement occupée dans le Gouvernorat de Tozeur, tous secteurs confondus, est estimée à 35.935 dont 6.617 (22%) dans le secteur agricole.

Démographiquement le périmètre se trouve dans une zone qui est habitée par 5.600 habitants (INS 2014). Les familles bien qu'elles se trouvent dans une zone frontalière assez éloignée des zones urbaines, accordent une importance à l'éducation de leurs enfants. Ainsi le taux de scolarisation est de 100%. L'abandon scolaire ne dépasse pas les 6%.

2.2.4. Développement socioéconomique : état des lieux et dynamiques en cours

a. Etat des lieux

Agriculture. Alors qu'au niveau du Gouvernorat l'agriculture occupe 22% de la population active, l'économie de la zone d'Hezoua est basée principalement sur l'agriculture et l'élevage. 95% de la population de la zone d'Hezoua pratique l'agriculture comme activité principale ou combinée à une autre activité. Il s'agit de cultures irriguées, presque exclusivement de palmeraies à l'exception de quelques serres fonctionnant à la géothermie. Or cette activité fait face à de nombreuses difficultés (cf. ci-après).

Tourisme. Le Gouvernorat de Tozeur a aussi connu presque deux décennies de développement touristique saharien spectaculaire ayant permis la construction de 46 unités hôtelières d'une capacité d'accueil de 6.089 lits.

Entreprises. Au niveau du Gouvernorat on compte aussi 191 entreprises industrielles qui opèrent dans l'agroalimentaire et le textile.

Commerce transfrontalier. Enfin, le Gouvernorat étant frontalier avec l'Algérie, un important commerce transfrontalier informel a lieu, en particulier de carburant. Ce commerce fait vivre de nombreux jeunes, surtout au niveau des zones les plus proches de la frontière algérienne.

b. Dynamiques de développement socio-économique

Dynamique passée. La région a connu au cours des dernières décennies une importante dynamique de développement qui s'est traduite par une amélioration significative du niveau de vie de l'ensemble des catégories sociales.

Jeunes. Malgré cela la situation des jeunes reste très précaire :

- lorsqu'ils s'engagent en agriculture, à cause du morcèlement des exploitations lié aux pratiques d'héritage, ils ne bénéficient que de très petites exploitations agricoles qui

sont en dessous du seuil de rentabilité. De plus, l'accès au financement très contraignant rend leur installation encore plus difficile.

- il y a au moins 400 diplômés universitaires qui sont originaires de la zone et qui sont à la recherche d'emplois.
- le développement du commerce frontalier entre la Tunisie et l'Algérie offre une petite opportunité de revenus plus réguliers aux jeunes que le secteur agricole.
- enfin la différence du niveau et du cadre de vie entre Hezoua et les autres régions encourage beaucoup de jeunes à quitter la zone pour aller s'installer dans les grandes villes.

Retrait de l'Etat des services. Les irrigants oasiens ont presque tous exprimé le sentiment d'être livrés à eux-mêmes suite au recul des services techniques prestés par les structures publiques. Dépourvus des moyens humains et financiers, les services décentralisés du Ministère de l'agriculture sont de moins en moins présents sur le terrain pour dispenser du conseil et de la vulgarisation aux irrigants. Ils interviennent de moins en moins dans l'entretien et la maintenance des systèmes d'irrigation en se désengageant au profit des GDA, eux-mêmes dépourvus de moyens et manquant de capacités de gestion pour assurer la bonne gestion des aménagements. Même le soutien financier sur le fonds spécial pour le développement de l'agriculture et de la pêche qui permettait aux petits agriculteurs de financer leurs besoins en crédit de campagne et en investissement a été aussi réduit ces dernières années.

Des tensions plus récentes. La concomitance de la fermeture des frontières avec l'Algérie (à cause du COVID) empêchant le commerce transfrontalier, de l'arrêt des activités touristiques (à cause du COVID) et des problèmes de commercialisation des dattes (cf. ci-après) ont amplifié les tensions et les conflits entre les irrigants oasiens et les autres opérateurs (commerçants, représentants de l'Etat...). Ces tensions ont été constatées lors des deux missions de terrain.

2.2.5. Agriculture dans la région : des exploitations familiales en difficulté

L'activité oasienne et la production des dattes dominent le secteur agricole (cf. la section suivante sur la filière dattes). En 2019, le Gouvernorat disposait de 8.444 hectares de palmeraies. 43% sont formées par des palmeraies anciennes dont les plantations remontent à l'Antiquité. Les palmeraies modernes dont les premières furent l'œuvre des colons français occupent actuellement 57% de toutes les zones oasiennes au niveau du Gouvernorat. L'oasis de Hezoua 1 d'une superficie de 72 ha fait partie de la catégorie des palmeraies collectives modernes.

Les exploitations agricoles sont essentiellement des exploitations familiales de petites dimensions (autour d'un ha) dont de nombreuses sont sous le seuil de viabilité^{4 5}.

Les agriculteurs oasiens pratiquent également l'élevage si on considère les 1.500 têtes de camélidés et 13.000 têtes d'ovins et de caprins qui sont recensées par les services agricoles au niveau territorial en l'an 2020. Historiquement l'élevage pratiqué était extensif et nomade valorisant les parcours. Aujourd'hui l'élevage ovin qui prédomine sur les autres types

⁴ Ce constat réalisé pendant la mission sur le site d'Hezoua 1 et d'ailleurs cohérent avec le constat fait au niveau national où seulement 30% des exploitations familiales seraient viables (FAO, 2019).

⁵ Initialement les 48 exploitants d'Hezoua 1 disposaient chacun de parcelles de 1.5ha sur le périmètre. Aujourd'hui la taille moyenne des exploitations sur le périmètre d'Hezoua 1 est de 0.8ha.

d'élevages est conduit en semi-intensif profitant des unités fourragères produites sous les oasis et il est complété dans son alimentation par de l'orge. Pour la majorité des irrigants détenant encore de l'élevage ovin, il représente une forme de thésaurisation qui permettrait à ces derniers de faire face aux besoins de dépenses courantes pendant la campagne agricole et avant la période de récolte et de commercialisation des dattes.

La petite agriculture oasienne au niveau de la zone cible qui est à caractère familial se trouve actuellement menacée sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs structurels :

- des difficultés de commercialisation pour les irrigants : ils ne sont pas organisés collectivement pour la commercialisation, ils accèdent difficilement aux marchés et actuellement les exportateurs eux-mêmes ont des difficultés à commercialiser les surplus de production sur leurs marchés traditionnels ;
- un morcellement accru des exploitations. A l'origine les exploitations étaient déjà de petite taille (1.5ha sur le site d'Hezoua 1), à caractère social, aménagées et octroyées par l'Etat dans le cadre de sa politique d'encouragement à la sédentarisation d'une population de nomades au niveau des zones frontalières avec l'Algérie. Le morcellement des parcelles sous l'effet de l'héritage diminue davantage la viabilité des exploitations (superficie moyenne de 0.8ha aujourd'hui sur le site d'Hezoua 1). Chez plusieurs cas rencontrés l'agriculture oasienne et le palmier dattier en particulier ne sont plus les principales sources dans la composition du revenu familial et ils ne sont plus conduits comme étant des activités principales que chez quelques irrigants.
- un désintéressement des jeunes et des fils d'exploitants qui voient l'exploitation oasienne comme un métier dévalorisant et fort peu lucratif. Par ailleurs ces jeunes semblent avoir plus d'opportunités dans le commerce transfrontalier.
- difficulté d'accès à la main d'œuvre : le vieillissement des chefs d'exploitation et le manque d'intérêt porté par les jeunes aux activités agricoles et oasiennes mettent en difficulté les irrigants. Des difficultés sont rencontrées au niveau de la disponibilité de la main d'œuvre pour assurer les travaux d'entretien nécessaires sous l'oasis et du palmier dattier. Au niveau de notre périmètre cible des agriculteurs se trouvent obligés d'avoir recours à une main d'œuvre salariée qui provient des autres régions, qui n'est pas toujours disponible et dont les coûts sont élevés. On constate aussi une perte de savoir-faire concernant l'entretien des palmiers dattiers.
- bien que la zone d'Hezoua soit une zone pionnière en production de dattes biologiques ou biodynamiques (depuis les années 1990), le maintien de la certification bio ou la conversion en agriculture biologique ne sont possibles que si les producteurs sont accompagnés sur l'ensemble de leur système de production et pas seulement sur les dattes. En l'absence de services suffisants aux irrigants et dans un contexte de pénurie de main d'œuvre, on constate que la bioconversion s'accompagne souvent d'un abandon des autres ateliers (maraîchage, horticulture, céréales, etc.) et d'une tendance à la spécialisation sur les dattes. Cette nouvelle tendance à la spécialisation diminue la résilience des exploitations.
- financement : le statut foncier des propriétés et le manque de viabilité des exploitations oasiennes rendent difficiles l'accès aux sources de financements surtout pour financer les besoins en investissements par les agriculteurs et les fils d'agriculteurs. L'endettement et les taux des impayés, aussi bien au niveau des banques qu'au niveau des fournisseurs, se trouvent de plus en plus élevés.
- l'insuffisance des moyens de financement au niveau des budgets de l'Etat ces dernières années a ralenti l'octroi des encouragements aux agriculteurs et par conséquent la promotion des investissements.

2.2.6. La filière dattes comme moteur agricole de la région : toujours d'actualité ?

a. La filière dattes en quelques chiffres

Les trois encadrés ci-après attestent de l'importance de la filière dattes en Tunisie. Ils synthétisent les chiffres clés de la filière et les menaces sur cette filière et soulignent la qualité des dattes d'Hezoua. Des analyses plus détaillées avaient été présentées dans le rapport de démarrage.

Encadré 1: chiffres clés sur la filière dattes en Tunisie (Source: rapport de démarrage)

- La Tunisie est le premier exportateur mondial de dattes (en valeur, et le 4^{ème} en volumes) et représente environ le ¼ des exportations mondiales (en valeur).
- Les dattes sont le deuxième produit agricole tunisien le plus exporté, derrière l'huile d'olive. Cela correspond à 16% des exportations agricoles tunisiennes.
- La filière dattes fournit des emplois à environ 10% de la population tunisienne.
- La variété Deglet Nour représente 84% de la production nationale de dattes (2019-2020).
- La région de Tozeur est la deuxième région de production de dattes de Tunisie, représentant 17% de la production nationale.
- La production a considérablement augmenté au cours des dernières années avec une croissance annuelle de 10 à 15% (cf. figure page suivante).
- De plus la filière est très structurée et la transformation est bien maîtrisée ce qui permet à la Tunisie de fournir des dattes de grande qualité sur le marché international.

Encadré 2 : les menaces sur la filière dattes (source : rapport de démarrage)

- Culture monovariétale (Deglet Nour) entraînant une érosion de la diversité génétique.
- Tendance à la spécialisation grandissante des exploitations dans la production de dattes entraînant une érosion de la biodiversité et aussi de la diversification économique des exploitations (donc une moindre résistance aux chocs et une moindre résilience).
- Surexploitation de l'aquifère profond du fait de l'augmentation non contrôlée des forages. Cela menace surtout les oasis traditionnelles.
- Changements climatiques.
- Empiètement des zones urbaines.

Encadré 3: la qualité des dattes de Tozeur et d'Hezoua en particulier est reconnue

Trois principaux critères de qualité sont utilisés pour les dattes : le taux d'humidité, le calibre, le taux d'infestation (en insectes et produits chimiques). La teneur en eau des dattes d'Hezoua se situe entre 16 et 20% (dattes moyennement humides) ce qui leur confère une longue capacité de stockage pouvant aller jusqu'à 18 mois, alors que les durées maximum de stockage pour les dattes de Kebeli et Djerid sont plutôt de 6 à 10 mois. Cette qualité est très appréciée par les exportateurs. Cela est lié au contexte agro-climatique ainsi qu'au savoir-faire des agriculteurs (y compris en agriculture biodynamique).

b. Structuration de la filière et des sous-filières en niveau national et à Hezoua

La Stratégie développement durable des oasis (2015) identifie, à l'échelle du pays, trois grandes sous-filières d'exportation et deux sous-filières destinées au marché local. Ces sous-filières sont décrites sommairement dans le tableau ci-dessous. La sous-filière majoritairement rencontrée sur le site d'Hezoua 1 est la sous-filière non-intégrée avec vente sur pieds.

Tableau 3 : Sous-filières dattes présentes en Tunisie et sur le site d'Hezoua 1

Principales sous-filières dattes en Tunisie		Présence ou non de ces sous-filières sur la zone d'Hezoua et le site d'Hezoua 1	
Filières d'exportation	Une sous-filière totalement intégrée de la production à la distribution de détail qui est représentée par les produits biologiques et les produits de commerce équitable. Cette sous-filière est particulièrement présente dans le Gouvernorat de Tozeur.	Concerne environ 100 agriculteurs de la zone d'Hezoua, mais ne concernerait que 2 agriculteurs du site d'Hezoua 1 (anecdotique).	Anecdotique
	Une sous-filière non intégrée dans laquelle prédominent les achats sur pied et le conditionnement éloigné des zones de production.	La grande majorité des agriculteurs d'Hezoua et du site d'Hezoua 1 commercialisent de cette façon.	+++
	Une sous-filière partiellement intégrée dans laquelle les exportateurs sont à la fois producteurs et/ou installés dans les zones de production.	Concerne possiblement quelques entreprises privées sur la zone d'Hezoua mais cela n'a pas été constaté par la mission	Anecdotique
Filières locales	Deux sous-filières locales	Concerne à priori une grande proportion d'agriculteurs de la zone d'Hezoua	++

Les irrigants : exploitations familiales de petites tailles et quelques entreprises privées

La zone d'Hezoua compte au total 1.077ha d'oasis de type moderne (il n'y a pas d'oasis traditionnelles à Hezoua).

813ha (75% des superficies) sont exploités par de nombreuses exploitations familiales (c'est la vaste majorité des exploitations agricoles) autour d'un hectare et à caractère social. Ces exploitations sont organisées en GDA pour la gestion des systèmes d'irrigation (il y en a 15 pour toute la zone) et parfois en SMSA (c'est le cas pour les activités d'élevage pour le cas d'Hezoua 1). Pour tout ce qui est commercialisation des dattes, accès aux intrants agricoles chaque irrigant agit pour son propre compte et d'une manière individuelle.

Il existe aussi quelques (à priori 4) entreprises agricoles privées plus récentes dont le poids dans la filière est en augmentation (cf. plus loin leur incidence sur la surproduction constatée depuis 2 ans). Ces entreprises privées exploitent un total de 264ha (25% des superficies).

Les intermédiaires négociants des productions sur pied

Pour l'achat des dattes, les entreprises de stockage, de conditionnement et de commercialisation des dattes s'appuient sur des intermédiaires négociateurs des productions sur pied. Il en existerait environ 400 à l'échelle du pays et 5 sur la zone d'Hezoua. Ces derniers sont souvent de la région et disposent d'une parfaite connaissance dans tout ce qui

est évaluation des productions sur pied ainsi qu'une parfaite connaissance dans les négociations. Ces derniers qui sont rémunérés par les entreprises moyennant des avances accordées agissent sur la base des prix qui leur sont proposés/imposés par leurs clients moyennant des marges ajoutées sur les prix d'achat niveau producteurs et qui se situent généralement aux alentours de 15% après avoir effectué les opérations de triage, de débranchage et de mise en caisses au niveau de leurs locaux.

Les commerçants des dattes en gros et exportateurs

Ils représentent des entreprises nationales spécialisées dans tous ce qui est conditionnement et commercialisation des produits agricoles sur le marché extérieur principalement des dattes. Ils ne sont pas nombreux : on parle de six grandes entreprises qui détiennent presque la quasi-totalité du marché à l'exportation, et d'une quarantaine d'entreprises d'export pour tout le pays.

Ces derniers sont très influents et déterminent les prix à pratiquer pour tout ce qui est achat des dattes au niveau des producteurs.

Sur la zone d'Hezoua on trouve 6 usines de conditionnement.

Parmi ces entreprises d'exportation, la Sarl Beni Ghrib⁶ occupe une place particulière. Cette « entreprise sociale » a été créée en 2002. Dès 2002 elle s'intéressait à la production biologique. En 2004 elle a été certifiée commerce équitable (Flo). En partenariat avec le GDA BD (Biodynamique)⁷ et la société suisse Vita Terra elle a mis en place une sous-filière intégrée bio et équitable sur la zone d'Hezoua. En 2011 111ha de palmeraies étaient concernées, soit environ 10% des palmeraies de la zone d'Hezoua. En 2015 cela concernait près de 100 agriculteurs de la zone. Deux agriculteurs de l'oasis d'Hezoua 1 ont commercialisé via Beni Ghrib. Cette pratique semble cependant anecdotique pour le site d'Hezoua 1 et la majorité des irrigants d'Hezoua 1 commercialisent sur pied via les filières classiques (bio ou conventionnelles).

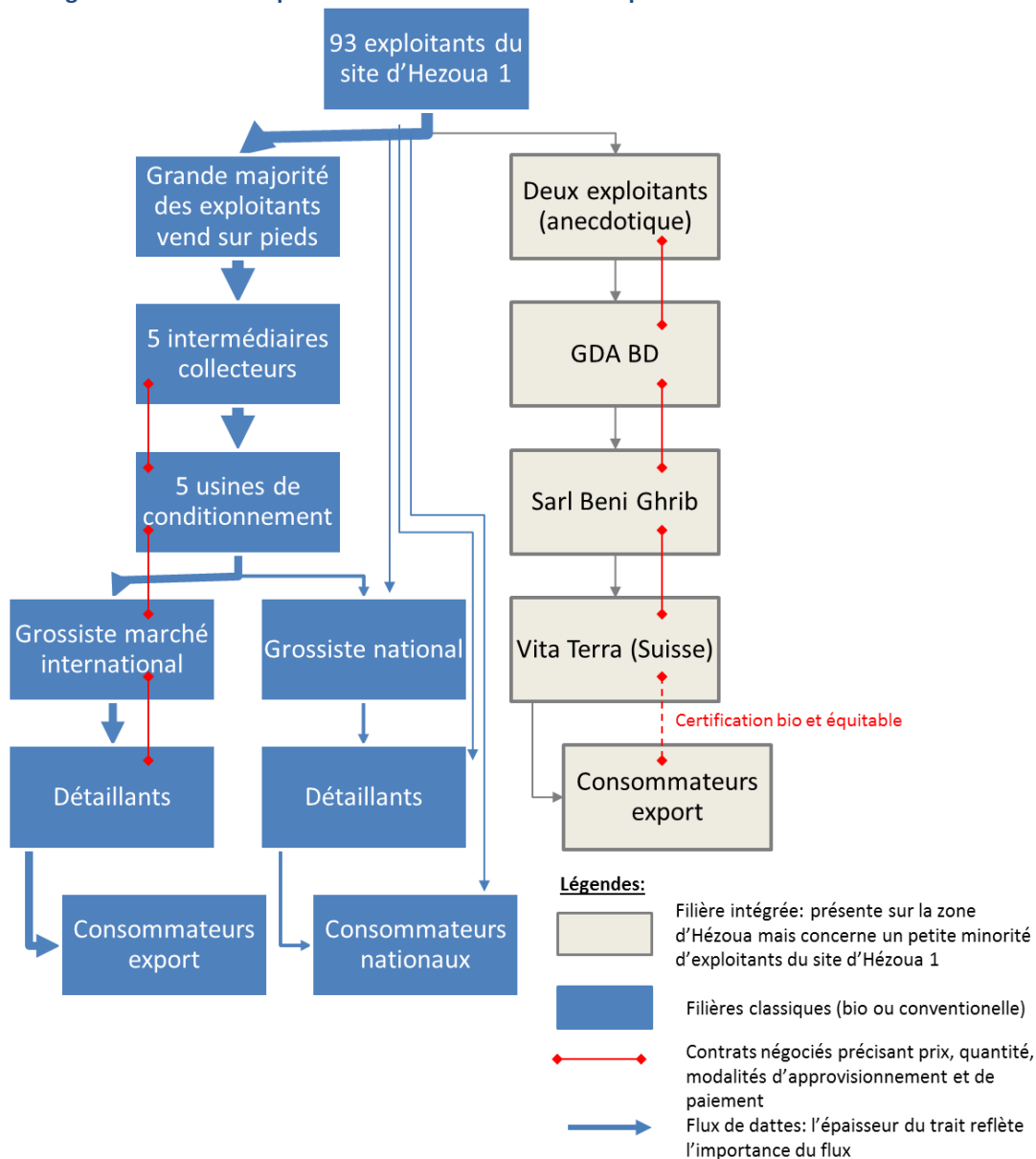
Ainsi les exportateurs (environ une quarantaine pour tout le pays) organisent leur approvisionnement auprès des collecteurs (environ 400 pour tout le pays) qui achètent les dattes auprès des exploitants. On a un exportateur pour 10 collecteurs et 1000 producteurs en moyenne.

Le Schéma ci-dessous donne un aperçu de la filière dattes au niveau du site d'Hezoua 1.

⁶ Source : <http://www.ecohazoua.org>

⁷ La Sarl Beni Ghrib et le GDABD partagent une identité commune.

Figure 2 : Schéma simplifié de l'aval de la filière dattes pour le site d'Hezoua 1



Le GID et le GIFRUIT

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits (GIFRUIT) a été créé suite à la fusion du groupement interprofessionnel des dattes (GID), celui des agrumes et des fruits (GIAF) et celui de la vigne (GIVI). Le Groupement Interprofessionnel des Fruits assume les missions suivantes : la coordination entre acteurs de la filière, la concertation entre les acteurs économiques de la filière et l'administration, la régulation des marchés, la promotion de la qualité des fruits tunisiens et la promotion des exportations des dattes particulièrement.

c. Rapports de forces au sein de la filière : une filière dominée par quelques exportateurs

Quelques constats réalisés par la mission mettent en évidence les rapports de forces à l'œuvre au sein de la filière :

- non-transparence dans la négociation du prix et faible poids des producteurs dans cette négociation : Bien qu'un prix planché soit en théorie décidé au niveau du GIF par les exportateurs et les producteurs, en pratique, d'une part des pratiques d'ententes entre les quelques exportateurs/commerçants dominant la filière existent, et d'autre part les producteurs ont un très faible poids dans cette négociation de prix planché.
- non-respect du prix planché : par ailleurs ce prix planché n'est pas toujours respecté.

Les trois encadrés ci-dessous soulignent les rapports de forces défavorables auxquels font face les paysans et le rôle prépondérant des exportateurs et viennent étayer les observations de terrain.

Encadré 4 : les rapports de forces défavorables aux paysans – extraits (source : INAT-Cirad-INRAT, 2006⁸)

« Les producteurs se présentent en ordre dispersé face aux collecteurs, qui disposent d'un rapport de force favorable. Ils sont globalement mal rémunérés, du fait (i) d'une mauvaise organisation se traduisant par une faible coordination horizontale ; (ii) une absence ou insuffisance des capacités de stockage ; (iii) des besoins en trésorerie au moment de la récolte ; et (iv) des aléas climatiques qui font varier les volumes et les cours. Si les prix peuvent atteindre 2 DT/kg1 au début de la campagne, ils descendent fréquemment en dessous de 1 DT/kg ensuite. Les prix planchers, décidés d'un commun accord entre producteurs et exportateurs au niveau du GIF, ne sont alors plus respectés par les uns et les autres. »

« Lorsque la récolte est effectuée sur pied, le collecteur estime les productions en quantité et qualité lors de passages dans les parcelles, propose un prix puis organise la récolte. (...) le prix d'achat aux producteurs est négocié au jour le jour, sans tenir compte du prix plancher fixé au niveau du GI Fruits, les producteurs ne disposant que d'un faible pouvoir de négociation vu leur atomisation. Cette situation favorise de plus des phénomènes de spéculation, l'écart de prix entre le producteur et les consommateurs à Tunis étant de l'ordre de 1 à 4. Les collecteurs achetant sur pied peuvent également subir des pertes si leurs estimations s'avèrent trop optimistes. »

« La filière dattes tunisienne apparaît dynamique, en expansion, mais fragile car très atomisée et privilégiant une coordination marchande sous la forme d'un marché spot favorisant la spéculation. »

« Une question demeure néanmoins centrale à résoudre : en quoi les différents acteurs de la filière sont-ils prêts à coopérer autour d'une stratégie partagée d'augmentation de sa valeur, qui passerait par exemple par une diversification de ses outputs et par une agrégation de l'offre au niveau de groupements de producteurs ?

Commentaires de la mission: Ces analyses de 2006 semblent encore d'actualité en 2021. La mission a pu constater un écart de 2 à 6 dinars entre le niveau producteurs et consommateurs en 2021.

Encadré 5 : Dettes et ventes sur pied : premières étapes avant la perte de terres - extraits (source : FAO, 2019)

« Les arriérés agricoles (crédits échus et non payés) concernaient en 2013 environ 120.000 agriculteurs, soit 23% du nombre total d'exploitations. Environ 72% de ces agriculteurs sont de petits agriculteurs avec une dette inférieure à 4.000 DT. Un producteur ayant des arriérés ne peut plus obtenir de crédits auprès du secteur financier. Pour financer sa campagne agricole, il doit emprunter auprès de fournisseurs d'intrants qui exigent des compensations, telles que la vente de la récolte à un prix inférieur à celui du marché.

⁸ De l'eau aux dattes : aperçu de la filière dattes tunisienne et perspectives d'interventions. Bachta M., Le Gal PY, Rhouma A., Kuper M., 2006.

Alternativement, il peut se faire financer par des collecteurs («khaddaras») et vendre sa récolte sur pied et à moindre prix. Un nombre indéterminé de producteurs ont ainsi perdu leurs terres après un certain nombre d'années de crédit fournisseur. »

Commentaires de la mission: Avec le nouveau contexte de surproduction depuis 2 ans (cf. paragraphe suivant), les fournisseurs sont de moins en moins enclins à faire du crédit par crainte de mévente des dattes et de non-remboursement. Sur le site d'Hezoua la vente sur pied est devenue la norme, surtout sur les plus petites exploitations, ce n'est plus seulement une « alternative » comme présenté en 2019.

Encadré 6 : Le transfert de la rente (source : Stratégie de développement durable des oasis en Tunisie, 2015)

« L'accès quasi-gratuit aux ressources productives que sont la terre et l'eau, supporté par des subventions publiques récurrentes, a aiguisé la concurrence « tuniso-tunisienne » sur les marchés extérieurs pour s'accaparer une partie de la « rente hydraulique » à travers un accroissement des exportations. La conséquence de cette concurrence « tuniso-tunisienne » est de faire baisser les prix exprimés en Euros à des niveaux qui reflètent les coûts marginaux des opérateurs. Or ces coûts n'incorporent pas le coût des ressources gratuites. En vendant à des prix qui n'incorporent pas le coût de remplacement des ressources, les exportateurs opèrent un transfert d'une partie de la rente hydraulique au profit des pays consommateurs, notamment ceux dont la demande est la plus sensible aux prix comme par exemple le Maroc. »

Commentaire de la mission : Alors que ce document de 2015 mettait en avant la concurrence tuniso-tunisienne, aujourd'hui il faut aussi compter avec la concurrence accrue avec l'Algérie, le Maroc et l'Irak.

Hormis le cas de la filière intégrée bio-équitable et quelques cas de collaborations au sein du GID et au sein du Pôle de Djérid (association de 31 membres, dont un noyau dur composé de 18 industriels, 4 coopératives agricoles et soutenu par 9 structures d'appui), pour l'essentiel la filière reste donc dominée par les acteurs aval avec une trop faible stratégie de coopération entre acteurs qui permettrait de créer une véritable chaîne de valeur (cf. définition ci-dessous).

Encadré 7: Définitions de filière et chaîne de valeur (Source : Chain empowerment : supporting african farmers to develop markets, KIT, FAIDA, IIRR, 2006)

Filière: « Une filière est à la fois un ensemble d'agents économiques en interrelation (de l'agriculteur au consommateur), un ensemble de flux de produits, d'intrants, d'argent et d'information, un ensemble de processus techniques de production, transformation et commercialisation, et un type d'organisation du marché par une série de lieux et de formes de transactions ».

Chaîne de valeur: « Une chaîne de valeur est une forme spécifique de filière où les acteurs cherchent activement à se supporter les uns les autres afin d'augmenter leurs efficacités et compétitivités. Ils investissent du temps, des efforts, de l'argent et construisent des relations entre eux pour atteindre un objectif commun de satisfaction du consommateur afin d'augmenter leurs profits ».

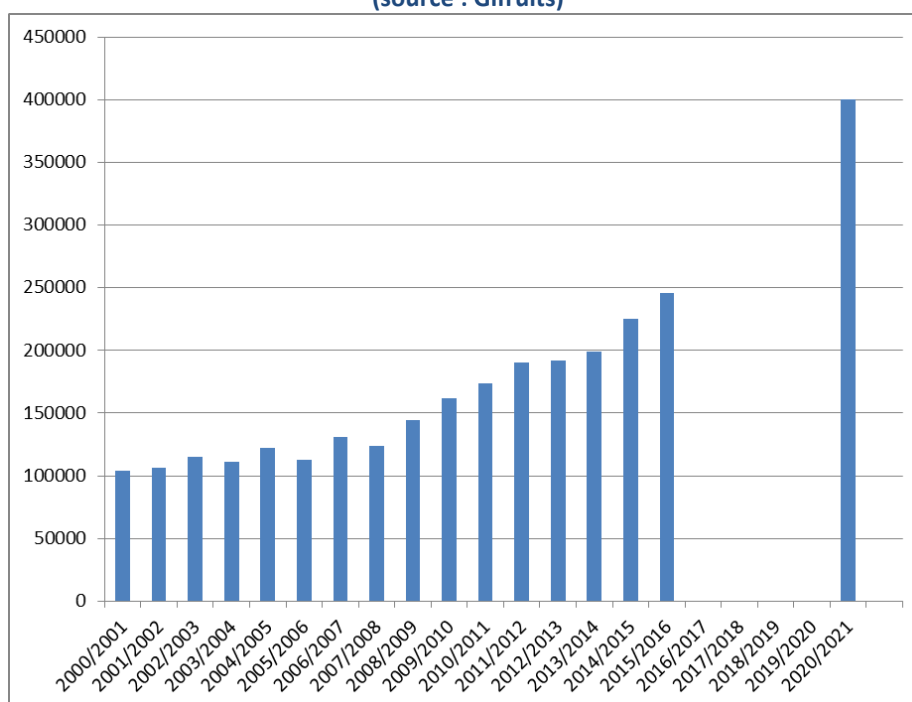
d. Une nouvelle dynamique de surproduction de dattes qui menace la filière

Au-delà de ces éléments, une nouvelle dynamique sur la filière doit être soulignée qui est en train de la modifier en profondeur depuis deux ans.

Les oasis tunisiennes sont sur le point d'être multipliées par 4 depuis l'indépendance avec plus de 5,24 millions de pieds dont 22% sont de très jeunes plantations âgées de moins de 5 années (Ministère de l'Agriculture : recensement des Oasis 2018). Le processus s'est accéléré au cours des 10 dernières années suite à la Révolution et dans un contexte de prix des dattes favorable. Ainsi de nombreuses plantations illicites (sans accord préalable et sans contrôle) ont été réalisées par des entrepreneurs privés. Ainsi la production nationale a considérablement augmenté au cours des dernières années avec une croissance annuelle de

10 à 15%. Par ailleurs la concurrence avec les productions d'Algérie et du Maroc se fait sentir. La production annuelle se rapproche ainsi des 400.000 tonne (Deglet Nour) contre un marché à l'export qui n'absorbe que 125.000 tonnes avec les conditions actuelles et un marché national estimé à 200.000 tonnes. Cette surproduction, dans un contexte où la filière est dominée par les exportateurs et les commerçants, a entraîné une chute des prix aux producteurs depuis au moins deux campagnes. Nos enquêtes de terrain révèlent que les prix aux producteurs auraient ainsi chutés de 30%, passant de 3.5 dinars/kg à 2.5 dinars/kg, et descendant parfois même à 1.5 dinars/kg (-60%). Mal organisés (pour l'approvisionnement, pour la vente, pour le stockage, etc.) et sans pouvoir d'influence, les producteurs se voient imposés ces prix sans pouvoir négocier. Des prix proposés à la production à des niveaux très bas, des productions qui restent pendant une longue période sur pied laissent les irrigants devant des problèmes de trésorerie importants pour faire face à leurs besoins en fonds de roulement (estimés entre 5.000 et 10.000 dinars / exploitation) et pour répondre aux besoins des dépenses familiales. Cela se répercute alors sur les travaux d'entretien et de conduite des plantations et par conséquent sur la qualité des productions. Face à une telle situation des irrigants se sont trouvés devant la difficulté d'honorer leurs engagements auprès des fournisseurs et des banques ou IMF. La situation est particulièrement préoccupante pour les petites exploitations familiales.

Figure 3 : Evolution de la production de dattes (en tonnes) en Tunisie au cours des 20 dernières années (source : Gifruits)



Vu les problèmes que connaît la filière actuellement, les relations entre commerçants/exportateurs et les producteurs sont devenues plus tendues, voire conflictuelles : des incidents ont été observés dans le courant de cette campagne entre les producteurs et les commerçants au niveau de la zone d'Hezoua. Le GIFRUIT a d'ailleurs alerté les pouvoirs publics en 2021 sur la situation difficile de la filière dattes et en particulier des paysans (cf. encadré suivant).

Encadré 8 : Alerte du GIRUITS sur la situation de la filière dattes (source : <https://www.tunisienumerique.com/rentiers-et-rapaces-sappretent-a-rafler-la-mise-de-la-moisson-des-dattes/>)

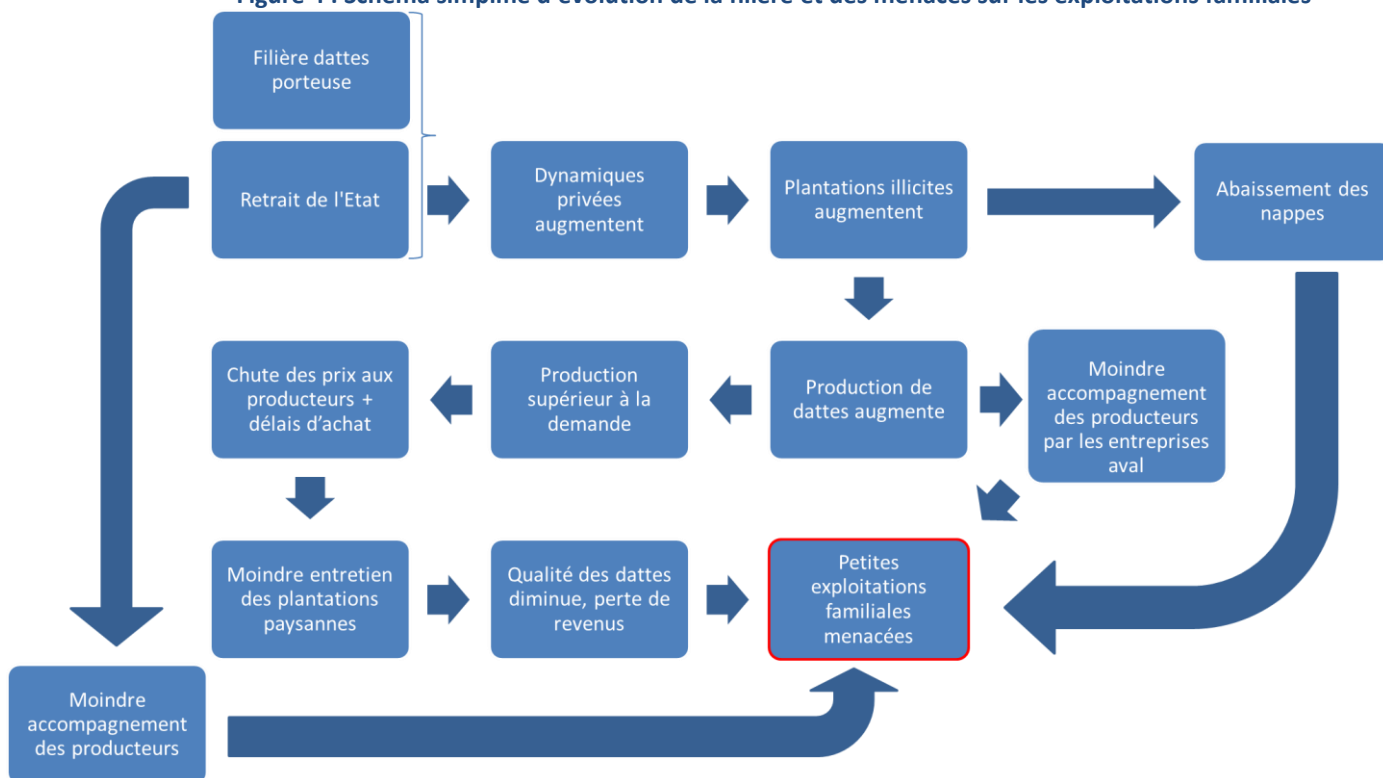
Le Groupement interprofessionnel des fruits (GIFRUIITS) alerte sur la situation de la filière dattes en octobre 2021. « Rappelons que les producteurs des dattes de Tozeur et Kebili n'ont cessé d'observer depuis le début du mois de septembre dernier plusieurs rassemblements de protestation aux deux gouvernorats et devant le théâtre municipal de Tunis. Ils ont assuré que la récolte est menacée et ont demandé au président de la République d'intervenir pour sauver la saison. Ils ont condamné la spéculation de certains rentiers et appellent à l'instauration de centres régionaux de collecte de dattes. Près de 50.000 petits agriculteurs, chacun gérant une exploitation qui s'étend sur une superficie comprise entre 1 et 2 hectares et sur laquelle sont plantés en moyenne une centaine de palmiers vendent depuis des années leur production à perte ou presque, bien en deçà de leur prix de revient. »

Le problème est donc double :

- d'abord la surproduction par rapport aux capacités d'absorption du marché ;
- ensuite c'est aussi une question de rapports de forces dans la filière qui sont défavorables aux paysans alors qu'il semblerait que certains investisseurs privés s'en sortent mieux.

Le schéma ci-après résume quelques difficultés menaçant les exploitations familiales.

Figure 4 : Schéma simplifié d'évolution de la filière et des menaces sur les exploitations familiales



Ce schéma illustre le fait que plusieurs menaces pèsent sur les exploitations familiales :

- d'abord le fait que la filière était porteuse a motivé de nombreux investisseurs privés comme en atteste l'augmentation des plantations illicites. L'augmentation de production (+10-15% / an) a entraîné une chute des prix aux producteurs (-30% minimum) et des délais d'achats plus long. Les paysans faisant face à un problème de main d'œuvre et de

trésorerie entretiennent alors moins leurs plantations ce qui se répercute sur la qualité des dattes. Les revenus des paysans baissent.

- de plus, dans un contexte de surproduction, les entreprises aval diminuent l'accompagnement technique ou financier aux paysans qui livrent de petites quantités.
- depuis la Révolution, les services de l'Etat sont eux aussi affaiblis et moins présents auprès des paysans (moindre encadrement).
- enfin toutes ces plantations illicites entraînent une baisse de nappes phréatiques. Les oasis traditionnelles dépendant de ressources en eau peu profondes sont les premières impactées. Les oasis moderne collectives (paysannes) sont également plus impactées que les oasis modernes appartenant à des entrepreneurs privés qui ont plus de moyens pour améliorer leurs forages si nécessaires.

e. Bioconversion des dattes : entre espoirs et désillusions ?

Pour une meilleure valorisation des dattes et l'amélioration des revenus des paysans, pour la durabilité des oasis et afin d'améliorer la compétitivité des entreprises exportatrices sur un marché international très concurrentiel, une orientation vers la production biologique et biodynamique a été adoptée au niveau de la zone d'Hezoua dès les années 1990. Cette initiative a été supportée par le Groupement interprofessionnel des dattes, par le projet de gestion durable des oasis (GIZ), par quelques entreprises exportatrices qui ont investi à côté du GID dans l'effort de bio reconversion des oasis (en particulier la Sarl Beni Ghrib). Le GDABD et la Sarl Beni Ghrib ont ainsi été créé en 2002 à Hezoua. La Sarl Beni Ghrib a été certifiée bio et équitable en 2004 permettant ainsi la mise en place d'une sous-filière bio-équitable intégrée au bénéfice d'une petite partie des paysans (111ha de la zone d'Hezoua en 2011). Notons qu'en l'an 2021, sur les 1100 ha de forêts de palmiers dattiers existant au niveau de la zone de Hezoua, il a été recensé 360 ha de forêts d'oasis déjà reconvertis en bio et 40 ha en stade de bio reconversion.

Photo 1 : Produits de la marque Bioorigine vendu par la Sarl Beni Ghrib



Alors qu'initialement la production biologique et biodynamique semblait à l'avantage de tous les acteurs de la filière, paysans compris, aujourd'hui la production bio ne semble pas toujours dans l'intérêt des paysans. Ou en tout cas il convient d'y regarder de plus près :

- des prix que ne compensent pas toujours les coûts de la production biologique : avec la situation actuelle de surproduction, les palmeraies reconverties en Bio qui étaient privilégiées et prioritaires par les entreprises d'exportation se trouvent actuellement en difficulté à cause des prix trop bas qui leur sont proposés. Les prix proposés aux agriculteurs ne couvrent même pas les coûts de revient et les manques à gagner en passant d'une production conventionnelle à une production biologique⁹.
- des délais d'achat plus longs qui impactent d'avantage les dattiers bio : les délais d'achat étant plus longs, les attaques des ravageurs augmentent sur les dattiers en bio.

⁹ Dépenses de 24.000 dinars/ha et valeurs des ventes de 21.000 dinars/ha.

- la production bio s'accompagne parfois d'un abandon des autres ateliers (cultures en étages) : les services aux irrigants, fournis surtout par des privés de la filière dattes, se concentrent logiquement sur cette filière. En l'absence de services suffisants¹⁰ pour les autres cultures associées en étage (céréales/fourrage, maraîchage, horticulture), les irrigants ne parviennent pas à conduire ces autres cultures associées en bio, ce qui est pourtant exigé par la certification des dattes et ils sont contraints de les abandonner. Dès lors les irrigants ont tendance à délaisser les autres cultures et la bioconversion des palmiers s'est accompagnée d'une tendance à spécialisation des exploitations (préférence donnée à l'atelier dattes Deglet Nour). Les exploitations sont alors plus vulnérables, moins résilientes et ont perdu d'autres sources de revenus. De plus, la tendance croissante à la monoculture et à la mono-variété (Déklet Nour) est aussi un problème environnemental (perte de biodiversité et de fonctionnement écosystémique).

Dès lors certains producteurs sont contraints de faire marche arrière :

- certains réintroduisent des traitements conventionnels car ils n'ont pas accès aux traitements certifiés bio pour les palmiers ou pour les autres cultures ;
- certains réintroduisent des traitements contre les ravageurs et les maladies en vue de sauver leurs productions vus les délais d'achat de leur production (dans le contexte actuel de surproduction) ;
- certains réintroduisent d'autres cultures pour diversifier leurs revenus agricoles et augmenter leurs revenus par unité de surface. Or en l'absence d'accompagnement pour conduire ces cultures en bio ils les conduisent en conventionnel et perdent donc la certification bio pour les dattes.

Encadré 9: avantages et inconvénients du bio pour les producteurs dans le contexte actuel

Avantages pour les producteurs	Inconvénients pour les producteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Prix aux producteurs des dattes bio plus élevé qu'en production conventionnelle • Préférence d'achat par les exportateurs • Moindre manipulation de produits chimiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts de production en bio plus élevé, notamment pendant la phase de conversion • En l'absence de services adéquates pour les autres cultures associées, tendance à l'abandon des autres cultures pratiquées sous les palmiers (cultures herbacées, plantations d'arbres, etc.) : cela rend les exploitations plus vulnérables et moins résilientes sur le plan économique et cela a aussi des inconvénients environnementaux • Difficulté d'accès aux intrants autorisés en bio

Pour autant ce n'est pas forcément le bio qu'il faut remettre en cause que le manque d'accompagnement des producteurs pour mener à bien cette conversion bio et le manque d'intérêt des commerçants/exportateurs à prendre en compte l'ensemble du système de production et pas seulement l'atelier dattes. La sous-filière intégrée bio et équitable au travers du GDABD et de la Sarl Beni Ghrib constitue d'ailleurs un contre-exemple intéressant où des appuis techniques et commerciaux sont aussi fournis sur les autres cultures.

A l'image de la certification bio, les entreprises aval ont aussi cherché d'autres pistes pour sécuriser leurs parts de marché à l'international : Standards de qualité, hygiène, standards

¹⁰ Le manque de main d'œuvre est aussi une cause de cette diminution des autres cultures.

sociaux et écologique, amélioration des relations d'affaires, introduction des composantes prestations de services aux producteurs, etc... Malheureusement, courant ces dernières années, vue les bas prix pratiqués à la production, il semble que ces initiatives bénéficient avant tout aux entreprises et que les exploitations paysannes n'en profitent pas toujours. Quant aux prestations de services aux producteurs, étant donnée la surproduction de dattes, les entreprises aval les ont réduites, voire abandonnées.

2.2.7. Synthèse des principaux éléments du contexte agricole régional

La situation de la région et de la filière dattes est en partie paradoxale : la filière dattes est une filière porteuse et rentable sur le plan macro-économique (la Tunisie est l'exportateur N°1 mondial, la qualité de ses dattes est reconnue, la filière est structurée par des grandes entreprises, la filière fait vivre aujourd'hui 10% de la population tunisienne) MAIS :

- cette filière porteuse repose aujourd'hui en partie sur des exploitations familiales menacées et dont certaines sont non-viables économiquement car trop petites (inférieur au seuil de rentabilité). Dans un contexte de surproduction par rapport à la demande, ces exploitations familiales risquent de se voir marginaliser par des entreprises patronales ou des agribusiness mieux connectés à l'aval de la filière.
- à l'inverse de ce que l'on pourrait attendre, la certification bio sans accompagnement suffisant, entraîne une tendance à la spécialisation des exploitations. Ainsi cela ne répond que partiellement aux enjeux environnementaux, voir éloigne les exploitations familiales de certains principes de l'agroécologie et diminue leur résilience. Nonobstant, la sous-filière intégrée bio-équitable (GDABD et Sarl Beni Ghrib) semble une belle success story.
- cette filière porteuse repose sur un écosystème lui-même menacé. Bien que ce ne soit pas le cas sur l'oasis d'Hezoua 1, la multiplication des forages illicites entraîne en général un abaissement de la nappe fossile qui est surtout préjudiciable aux anciennes exploitations familiales situées sur des oasis traditionnelles (ressource en eau moins profonde). Cf. également l'encadré précédent sur le transfert de la rente hydraulique.

Dès lors, les systèmes de production oasiens pourront-ils rester durablement la colonne vertébrale de l'économie du territoire d'Hezoua ? La filière dattes actuelle, telle qu'elle fonctionne (surproduction de dattes, abaissement de la nappe, tendance à la spécialisation des systèmes de production, etc.) n'est-elle pas en train de déstabiliser cette économie ?

2.3. Présentation du périmètre

2.3.1. Fiche synoptique du périmètre d'Hezoua 1

Encadré 10: Fiche synoptique du périmètre d'Hezoua 1

Localisation		Hezoua, à l'Est du Gouvernorat de Tozeur, frontière avec l'Algérie
Superficie (ha)	Initiale aménagée	72ha
	Actuelle aménagée	72ha
	Actuelle exploitée sur le périmètre	72ha – attention certaines parcelles sont en limite d'abandon
	Exploitée hors périmètre	0ha
Date	Réalisation initiale	1962 –oasis de type moderne
	Réhabilitations	Réalisation d'un puits de renforcement, réhabilitation des conduites principales en 2018
Nombre d'exploitants	Initialement	48 exploitants
	Aujourd'hui	94 selon le GDA ¹¹
	Statut foncier des exploitations	Propriétaires privés avec possession de certificat de propriété
	% de femmes attributaires de parcelles	Aucune
Eau	Ressource en eau	3 forages profonds d'un débit de 140l/s chacun
	Système de distribution de l'eau	Selon le tour d'eau
	Gestion de l'eau	Transféré au GDA qui assure la gestion courante. Le CRDA est en charge des grosses réparations.
	Redevance et taux de recouvrement	Le taux de recouvrement a significativement baissé au cours des deux dernières années et les dettes se sont accumulées vis-à-vis de la STEG
Agriculture	Taille moyenne des exploitations sur l'aménagement	0,8ha en moyenne (sur l'échantillon, cela varie de 0,25 à 1,75ha)
	Systèmes de production	Dattes Déglet Nour dominant (et selon les exploitations + arboriculture + maraîchage + élevage)
	Intensité culturale	120 pieds /ha soit 180 pieds pour 1.5 ha
	Pratiques agro écologiques	Environ 50% des exploitations sont certifiées bio (mais entraîne souvent l'abandon des autres cultures)
Organisations	Organisations paysannes	1 GDA et 1 SMSA qui sont peu fonctionnels
	Association d'usagers d'eau et/ou de gestion du périmètre	1 GDA
	Autres	Groupement interprofessionnel des dattes, mais qui est dominé par l'aval de la filière
Projets en cours et/ou projet planifié		Projet cofinancé par la coopération italienne intervient dans lutte contre l'ensablement, l'amélioration de la qualité des dattes, ainsi que l'aménagement des infrastructures

¹¹ Le CRDA a d'abord mentionné la présence de 63 exploitants actuellement, mais cette information ne semble pas correcte/actualisée, puisque le GDA mentionne la présence aujourd'hui de 98 exploitant et le risque d'arriver à 120 exploitants dans le court terme avec la poursuite du morcellement des exploitations.

2.3.2. Histoire du périmètre / trajectoire d'évolution du périmètre

Le périmètre d'Hezoua 1 est l'un des plus anciens périmètres qui a été créé au niveau de la zone (village de Hezoua). Sa création date de 1962 sur un forage qui a été aménagé par l'état depuis 1954. Il s'agit d'un oasis de type « moderne ».

La superficie de ce périmètre est de 72 ha qui ont été octroyés au départ sous forme de 48 lots pour des pasteurs nomades ; soit 1,5ha par exploitant.

Historiquement l'objectif derrière la création de ce périmètre était surtout géostratégique dans le cadre d'une politique de sédentarisation d'une population nomade sur une zone frontalière avec l'Algérie. Cette politique visait comme finalité la fixation durable des limites frontalières entre l'Algérie et la Tunisie dans un contexte de post indépendance des deux pays.

Suite au processus d'héritage les exploitations se morcellent de plus en plus. Aujourd'hui le périmètre d'Hezoua 1 compte 94 exploitants, soit 0,8ha par famille en moyenne. Dans le court terme il pourrait compter jusqu'à 120 exploitants. Certaines parcelles sont en limite d'abandon et semblent surtout conservées pour des raisons sociales ou culturelles.

A ce stade le périmètre n'a pas connu de forages illicites comme c'est le cas d'autres périmètres en zone avoisinante.

Photo 2 : Vues d'ensemble du périmètre d'Hezoua 1



2.3.3. Focus sur les enjeux clés du périmètre

Le tableau ci-après résume les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces pour le périmètre d'Hezoua 1.

Tableau 4 : Analyse SWOT du périmètre d'Hezoua

Forces (ou atouts)	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Eau à ce jour pas vraiment contraignante sur l'oasis cible à Hezoua 1 (malgré le faible niveau de fonctionnalité du GDA) • Qualité des dattes d'Hezoua reconnue par les acheteurs • Filière structurée (mais semble surtout structurée au profit de l'aval, par des privés et non au profit des irrigants) • Oasis / exploitations en partie certifiées bio 	<ul style="list-style-type: none"> • La Sarl Beni Ghrib, une entreprise « sociale » et le GDABD qui ont développé une sous-filière intégrée bio-équitable pourraient permettre l'évolution de la filière en une véritable chaîne de valeur. Cette entreprise a également fait une tentative de commercialisation de cultures fruitières (citrons) en plus des dattes afin de mieux prendre en compte l'ensemble des ateliers des paysans. • Introduction du système d'irrigation bubbler (cf. plus loin) sur une exploitation et en test au niveau de la recherche et qui pourrait être généralisé (si test positif) : diminution des consommations d'eau et des besoins de main d'œuvre • Quelques logiques d'innovation apparaissent • Introduction d'une mécanisation adaptée (le CRRAO et d'autres travaillent sur le sujet)
Faiblesses (ou contraintes)	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Forte contrainte de main d'œuvre (surtout manque de MO qualifiée) et très faible mécanisation (culture essentiellement manuelle) • Morcellement des exploitations entraînant des surfaces en dessous du seuil de rentabilité • Contraintes de financement (vente sur pied) • Désengagement de l'Etat sans montée en puissance des organisations paysannes et sans contrôle des logiques des entreprises privées • Organisations paysannes d'Hezoua 1 (GDA, SMSA) peu fonctionnelles et offrant peu de services • Services dominés par les acteurs avals de la filière et pas toujours dans l'intérêt des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • La ressource en eau risque de devenir contraignante (risque d'extensions illicites, changements climatiques avérés, défaillance d'entretien des réseaux par le GDA) • Le morcellement des exploitations va se poursuivre • Accentuation de la logique d'exploitation / de rente au profit de quelques privés et aux dépens des exploitations familiales • Des exploitations en voie de décapitalisation / d'abandon

2.3.4. Analyse comparée rapide avec d'autres périmètres

Entre les années 80 et les années 2000, au niveau de la même zone abritant l'oasis d'Hezoua 1, 15 autres oasis ont été créées ainsi avec l'appui de l'Etat. 4 autres ont été créées à titre privé par des sociétés de mise en valeur sans compter les extensions et les nouvelles créations réalisées à titre individuel par les privés. En 2021, la superficie des périmètres oasiens au niveau de la zone totalise 1.077 ha tous des oasis modernes dont 813 ha sont gérés par 15 GDA et les autres (264ha) sont gérées et exploitées par des sociétés privées de mise en valeur.

Le tableau ci-dessous présente quelques différences et similarités d'Hezoua 1 par rapport aux autres périmètres de la zone.

Tableau 5 : Comparaison rapide du périmètre d'Hezoua 1 avec d'autres périmètres de la zone

Similarités par rapport aux autres périmètres	Différences par rapport aux autres périmètres
<ul style="list-style-type: none"> • Services commerciaux dominés par les grandes entreprises de commercialisation des dattes • Même tendance pour tout ce qui est pratique des élevages et stratégies productives au niveau des oasis • GDA qui ne s'occupe que de l'eau • Difficultés d'accès au financement • Des exploitations oasiennes à caractère social 	<ul style="list-style-type: none"> • Le service de l'eau est encore relativement correct à Hezoua 1 alors que d'autres périmètres font face à des difficultés • Le morcellement des exploitations est plus accentué : il s'agit de la plus ancienne oasis au niveau de la zone qui a été octroyé dans le cadre d'une politique de sédentarisation d'une population des nomades

3. Typologie des exploitations agricoles

3.1. Rappel de la méthodologie utilisée pour la typologie des exploitations agricoles et l'analyse des besoins de services

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 31 irrigants du périmètre d'Hezoua 1. L'échantillon a été constitué à partir des informations et données recueillies auprès du CRDA et d'échanges avec un focus group d'irrigants et est considéré comme représentatif des exploitations de l'oasis. La taille de l'échantillon représente 64% de tous les propriétaires à la date du lancement du périmètre en 1962 et 33% des ayants droits en 2021.

L'enquête a visé les paramètres sociaux et technico-économiques des irrigants et a permis d'apprécier :

- les structures d'exploitations : superficie, mode de faire valoir, main d'œuvre, niveau d'instruction, équipements disponibles, etc. ;
- les systèmes de culture et d'élevage des exploitations et les stratégies productives en lien avec les dynamiques des familles ;
- les services rendus aux irrigants : besoins, disponibilité, niveau de satisfaction des divers services rendus, la nature des relations qui relient les irrigants aux autres opérateurs concernés par la filière dattes.

Le travail a été mené en deux étapes :

- les données quantitatives ont d'abord été collectées au cours d'une première mission.
- dans un second temps des analyses plus qualitatives ont permis de mettre en perspective ces données et de leur donner du sens. Ces analyses plus qualitatives ont été débattues au cours d'une seconde mission.

Bien qu'il y ait une certaine homogénéité des exploitations, l'analyse des trajectoires d'évolution permet de distinguer plusieurs types d'exploitations qui sont présentées ici. On présente ici d'abord les données brutes, puis les analyses et la typologie.

3.2. Principales données quantitatives et qualitatives sur les exploitations agricoles du périmètre

3.2.1. Données socio-économiques et structures des exploitations

L'analyse de l'âge des exploitants témoigne d'un certain vieillissement des chefs d'exploitations. Plus d'un tiers ont déjà passé l'âge de la retraite mais restent en activité, les jeunes étant peu intéressés par l'agriculture et leurs installations étant difficiles sur des petites exploitations.

Avec une moyenne de 6,7 personnes à charge par famille et les pratiques d'héritage, le morcellement des exploitations va se poursuivre. Les plus grandes familles se rencontrent logiquement chez les exploitants les plus âgés et les plus petites familles chez les exploitants les plus jeunes.

En ce qui concerne le niveau d'éducation, à part les plus âgés dont 83% n'ont pas fréquenté les écoles, la majorité des autres irrigants ont atteint le niveau secondaire. Certains ont même réalisé des études supérieures.

Les résultats de l'enquête indiquent que 26% des irrigants pratiquent des activités extra oasiennes à côté de l'agriculture oasienne et ce pour diversifier et augmenter leurs revenus. Cette pratique est surtout observée au niveau des plus jeunes qui sont en phase de capitalisation et dont les revenus issus des dattes n'arrivent pas à couvrir les besoins familiaux. Par contre, les plus âgés qui détiennent les parcelles les plus importantes en superficie continuent à s'appuyer sur les productions issues de leur périmètre oasien comme principale source dans la composition du revenu familial.

Près de la moitié des exploitations font moins de 1ha et près d'un quart sont de très petites exploitations de moins de 0,5ha. Il s'agit des exploitations qui ont déjà été partagées par héritage entre les ayant droits. Les exploitations les plus grandes n'ont pas encore été transférées mais, étant donné l'âge des exploitants, elles le seront dans les années qui viennent. La majorité des exploitations est donc sous le seuil de rentabilité¹². Certaines exploitations seraient seulement conservées pour leur dimension sociale ou culturelle. On observe sur d'autres oasis des ventes de parcelles, mais cela n'a pas été observé à Hezoua 1. Environ un tiers des exploitants dispose aussi de petites surfaces sur d'autres oasis.

Toutes les exploitations sont gérées par les propriétaires eux-mêmes, c'est-à-dire en mode de faire valoir direct.

Encadré 11 : Chiffres clés relatifs aux aspects socio-économiques (source : enquêtes)

10% des exploitants de l'échantillon ont moins de 40 ans, 52% ont entre 40 et 60 ans, 39% ont plus de 60 ans.
26% des exploitations de l'échantillon disposent de revenus extra-agricoles.

Encadré 12 : Chiffres clés relatifs aux structures d'exploitations (source : enquêtes)

La superficie moyenne sur l'oasis est de 0,8ha/famille alors qu'elle était de 1,5ha/famille en 1962. Nb : elle est de 1,1ha pour notre échantillon.
45% des exploitations de l'échantillon font moins de 1ha et 23% font moins de 0,5ha.
32% disposent de parcelles sur une autre oasis.

¹² L'étude n'a pas permis d'évaluer quantitativement la rentabilité des exploitations. Cette appréciation est ici à dire d'acteurs.

Quasiment toutes les exploitations font face à des difficultés de main d'œuvre : manque de main d'œuvre ordinaire et surtout manque de main d'œuvre qualifiée.

En première synthèse on distingue donc :

- des exploitations dont le chef d'exploitation est plus âgé et moins instruit, avec des superficies plus importantes (avant héritage) et une main d'œuvre familiale plus importante, dépendant uniquement (ou très majoritairement) de l'agriculture ;
- et des exploitations dont les chefs d'exploitation sont plus jeunes, mieux instruits, avec une superficie plus petite (après héritage) et moins de main d'œuvre familiale disponible et souvent dépendant aussi d'activités extra-agricoles.

Encadré 13: Chiffres clés relatifs à la main d'œuvre (source : enquêtes)

Au total les 31 exploitations de l'échantillon fournissent des emplois à 30 salariés permanents et 159 salariés temporaires et valorisent la main d'œuvre familiale de 71 personnes.

3.2.2. Systèmes de cultures, systèmes d'élevage et systèmes de production

Les systèmes de cultures et d'élevage suivants sont présents :

- le système de culture dominant est celui de la datte Deglet Nour qui est pratiqué par tous les irrigants et constitue la base des revenus agricoles. On trouve aussi de la datte commune mais elle est en régression et devient marginale. La datte est essentiellement destinée à la vente. Près de la moitié des irrigants sont certifiés en bio pour leur production de dattes. Au sein de notre échantillon les petites exploitations sont davantage certifiées bio que les grandes dans l'espoir de donner plus de valeur ajoutée à leur production et ainsi compenser les faibles superficies. Les rendements sont très variables selon les exploitants.
- quasiment tous les exploitants possèdent aussi d'anciens vergers de fruitiers sous les dattiers qui constituent le deuxième étage des oasis. La production est extensive sans application d'engrais ou de produits de traitement (les traitements sont d'ailleurs interdits pour conserver la certification bio des dattes). La production est destinée pour moitié à l'autoconsommation et pour moitié à la vente. Cependant on constate une tendance à la régression de l'entretien de ces vergers faute de main d'œuvre.

Encadré 14 : Chiffres clés relatifs aux systèmes de cultures et d'élevage (source : enquêtes)

100% des exploitations de l'échantillon ont des vergers de Deglet Nour.
 97% des exploitations de l'échantillon possèdent des vergers fruitiers conduits extensivement, avec en moyenne 20 pieds/famille.
 50% des exploitations de l'échantillon pratiquent l'élevage ovin.
 25% des exploitations de l'échantillon pratiquent le maraîchage, mais seulement 6% pour la vente.
 42% des exploitations de l'échantillon sont certifiées bio pour les dattes. La certification bio est plus répandue chez les petites exploitations (71%) que chez les grandes (38%).

- la moitié des irrigants de notre échantillon pratiquent aussi l'élevage d'ovins. Pour rappel les 48 irrigants installés en 1962 étaient des pasteurs nomades. Ils exploitaient donc les parcours avec leurs troupeaux. Aujourd'hui les effectifs détenus sont de petite taille et ils sont conduits presque en hors sol sous les oasis en profitant des quelques unités fourragères produites sous les arbres. Dans la stratégie des irrigants les ovins



Photo 3: Petit élevage ovin-caprin sous les palmiers

- constituent une forme de thésaurisation pour faire face aux dépenses courantes (besoins familiaux, achats d'intrants agricoles, paiement de la main d'œuvre salariale recrutée pour l'entretien des plantations de palmier dattier). Indépendamment de la taille des exploitations, l'introduction de l'élevage ovin est observée surtout chez les groupes qui continuent à disposer d'une main d'œuvre familiale disponible et qui considèrent l'activité agricole comme leur activité principale. La forme d'élevage pratiquée aujourd'hui est donc bien différente de celle pratiquée en 1962.
- environ un quart des exploitants pratiquent encore les cultures maraichères et seulement une petite minorité le font pour la vente. La pratique des cultures maraichères tend à être abandonnée à cause des contraintes liées à la disponibilité de la main d'œuvre familiale et à cause des exigences liées à la conversion biologique du palmier dattier (absence des semences maraichères biologiques, absence d'autres intrants autorisés en bio, marché...).

L'atelier « Deglet Nour » tend de plus en plus à dominer le système de production oasisien. La pratique des autres activités (maraîchage, céréales, fourrage, horticulture, élevage, etc.) tend à diminuer progressivement faute de disponibilité de main d'œuvre familiale, de parcellisation des exploitations suite à l'héritage et des contraintes/exigences liées à la conduite biologique du palmier dattier. Cette tendance semble subie par les exploitants. En effet, lorsqu'ils sont interrogés sur leurs projets, une part importante semble souhaiter maintenir des exploitations diversifiées (avec élevage, horticulture, maraîchage), voire même développer l'ensemble des ateliers aux côtés de la Deglet Nour.

La vaste majorité des exploitations repose uniquement sur la culture manuelle et les exploitations mécanisées sont ultra-minoritaires. Quasiment toutes font face à des difficultés de main d'œuvre.

Encadré 16 : Souhaits d'évolution des exploitations (source : enquêtes)

50% des exploitants de l'échantillon souhaitent développer leur cheptel, dont la moitié de ceux qui n'ont pas de cheptel aujourd'hui.
30% des exploitants de l'échantillon souhaitent développer le maraîchage.
67% des exploitants de l'échantillon souhaitent développer l'horticulture.

Encadré 15 : Chiffres clés relatifs à la main d'œuvre (source : enquêtes)

95% des exploitations de l'échantillon reposent sur la culture manuelle.
97% des exploitations font face à des difficultés de main d'œuvre.

Toutes les exploitations utilisent la submersion améliorée sauf une qui est dotée d'un système d'irrigation bubbler (cf. ci-dessous). Cet agriculteur dispose d'une très petite exploitation de 0,25ha sur cette oasis, d'un niveau d'éducation acceptable et est considéré innovant par ses pairs. Au-delà de l'innovation technique bubbler il est aussi à la recherche des moyens pour commercialiser ses productions indépendamment des grandes entreprises de commercialisation des dattes qui opèrent sur place.

Encadré 17 : Des initiatives pour adopter des systèmes plus efficaces en matière d'utilisation des eaux d'irrigation

Quelques irrigants oasiens commencent à introduire un nouveau système d'irrigation dit « bubbler ». Il s'agit de petits systèmes d'irrigation par aspersion localisée. Ce système a été introduit par un irrigant en 2012 puis vulgarisé dans la zone à titre démonstratif par une entreprise privée exportatrice des dattes (Beni Ghrib) et adopté en tant que projet de recherche par le CRRAO. Ce système a été surtout adopté au niveau d'exploitations de petite taille détenues par des jeunes propriétaires. Il permettrait d'économiser 40% sur les apports en eau d'irrigation et de minimiser le recours à une main d'œuvre ordinaire par les irrigants, devenue de moins en moins disponible. Puisque la qualité des fruits est fortement tributaire de sa teneur en eau et que cette teneur en eau résulte d'un microclimat généré au niveau de l'oasis en question, il y a intérêt d'approfondir la recherche afin de voir si une utilisation généralisée du système d'irrigation « Bubbler » en substitution du système d'irrigation traditionnel ne va pas agir sur la qualité du produit d'un point de vue teneur en eau par exemple.

3.3. Principaux types d'exploitations agricoles

3.3.1. Les clés et facteurs de différenciation des exploitations

À la création du périmètre en 1962, les 48 exploitations étaient relativement homogènes : elles faisaient toutes 1,5ha, étaient confiées à des pasteurs nouvellement sédentarisés et le système de production de polyculture-élevage reposait sur des ateliers dattes, de l'horticulture, du maraîchage et de l'élevage grâce à une main d'œuvre suffisante.

Plusieurs dynamiques ont ensuite déterminé des trajectoires différenciées d'évolution des exploitations :

- des dynamiques négatives: le vieillissement des chefs d'exploitations, le morcellement des exploitations après héritage qui se retrouvent alors sous le seuil de rentabilité, l'exode de la main d'œuvre ou le désintérêt pour l'agriculture, la tendance à la spécialisation des exploitations dans la monoculture de dattes et la régression de certains ateliers (maraîchage en particulier). Plus récemment, la surproduction de dattes entraînant une chute des prix payés aux producteurs impacte négativement les exploitations.
- des dynamiques positives: l'amélioration du niveau d'instruction des chefs d'exploitation (les plus jeunes sont mieux instruits que leurs pères), des innovations de la part des irrigants et/ou d'autres acteurs (innovations techniques, économiques, organisationnelles), la diversification des revenus au travers d'activités extra-agricoles, un peu de capitalisation (en élevage par exemple).
- d'autres dynamiques territoriales ou sectorielles sont aussi à prendre en compte : le retrait de l'Etat de l'accompagnement des producteurs, la structuration de la filière dattes par les privés, la stagnation des GDA et SMSA qui ne se professionnalisent pas suffisamment et l'absence d'émergence d'un mouvement paysan.

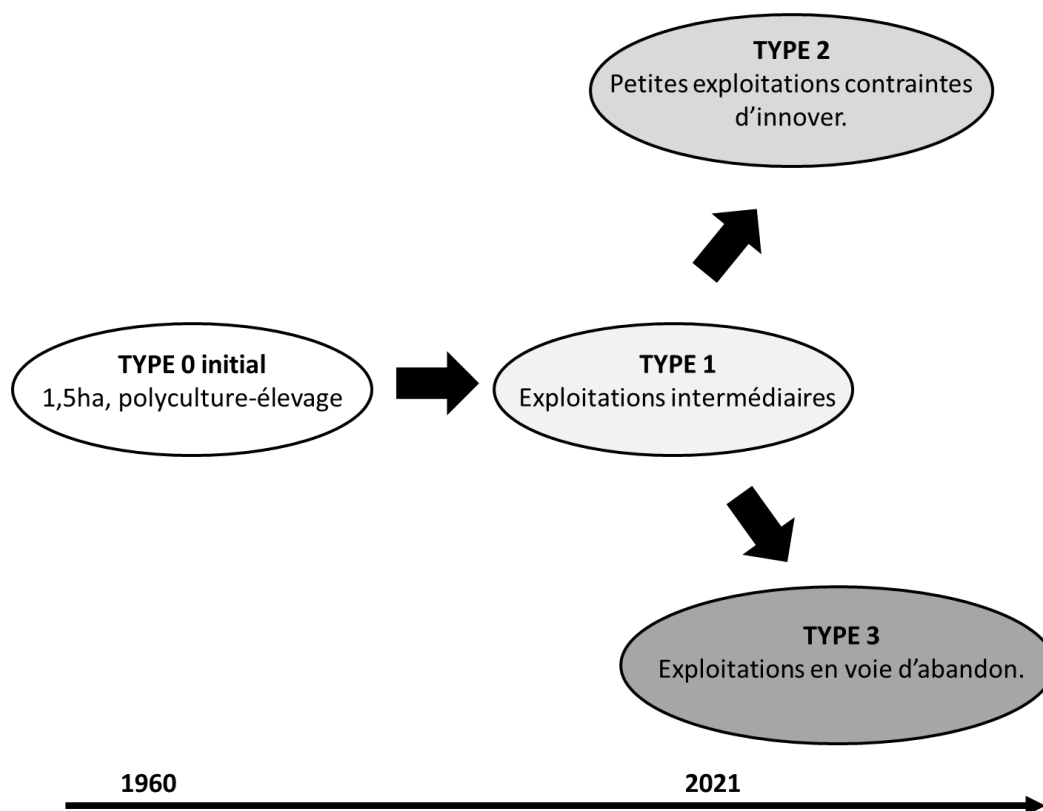
3.3.2. Synthèse des trois grands types d'exploitations agricoles

Aujourd'hui trois grands types d'exploitations semblent coexister sur l'oasis d'Hezoua 1.

- **TYPE 1** : il s'agit d'exploitations intermédiaires en terme de taille. Le système de production est encore assez diversifié (dattes, horticulture, maraîchage, élevage) selon la disponibilité en main d'œuvre, mais l'atelier dattes reste la principale source de revenu agricole. Certaines de ces exploitations sont en bio (mais le % d'exploitations en bio est plus faible que pour le type 2). Ces exploitations n'ont pas de revenus extra-agricoles. En l'absence de revenus extra-agricoles, le système diversifié en étage permet de fournir quelques revenus complémentaires limités et de sécuriser les revenus familiaux face aux aléas du marché des dattes. Ces exploitations peuvent être issues d'un héritage dans des familles pas trop nombreuses. Ce type est prédisposé pour toutes sortes d'adaptations et d'ajustements au niveau de leurs stratégies productives à condition que les nouveaux choix proposés permettent de sécuriser d'avantage leur revenu familial.
- **TYPE 2** : il s'agit de plus petites exploitations après héritage issues de familles très nombreuses et dont les chefs d'exploitations sont plus jeunes et plus instruits que le type 1. Les familles sont plus petites et la main d'œuvre est plus contraignante menant souvent à l'abandon du maraîchage et à une spécialisation dattes plus marquée, souvent en bio (la certification bio des dattes, en l'absence d'accompagnement suffisant entraînant aussi la diminution des autres ateliers). Certaines exploitations disposent de revenus extra-agricoles car l'exploitation est trop petite pour pouvoir faire vivre une famille. On trouve parmi ces exploitations des « exploitations innovantes », l'innovation étant nécessaire pour maintenir l'exploitation et pour son développement. Selon les moyens des exploitants ces petites exploitations peuvent se développer de différentes façons.
- **TYPE 3** : il s'agit d'exploitations en voie d'abandon et gardant surtout une vocation sociale/culturelle. Elles peuvent être soit trop petites après héritage (sous le seuil de rentabilité), soit plus grandes (avant héritage) mais sans main d'œuvre familiale suffisante, soit sans véritable successeur. L'exploitation ne constitue plus le revenu principal des familles pour les très petites exploitations dont les ayants droits sont généralement des fonctionnaires, cadres et autres, et également pour les plus grandes exploitations dont les enfants (les successeurs) ne sont pas sur place et n'ont pas l'intention de reprendre l'exploitation.

Comme toute typologie, cette typologie est assez simpliste mais constitue cependant une façon de représenter la réalité.

Figure 5 : Evolution simplifié des exploitations agricoles



3.4. Analyses des besoins / demandes de services des irrigants

3.4.1. Besoins/demandes de services des exploitations irriguées

Le tableau page suivante résume les principaux besoins/demandes de services des paysans oasiens et propose une priorisation provisoire. Selon les cas il s'agit de demandes effectivement formulées par les paysans ou de besoins identifiés par les consultants sur base d'observations de terrain.

On distingue ainsi trois niveaux de priorités de services :

- **Niveau 1 :** eau, approvisionnement, commercialisation, mécanisation / main d'œuvre, et financement. Le service de l'eau est la première priorité : sans eau pas d'oasis ! Il est certes encore relativement fonctionnel aujourd'hui mais se détériore et est à risque. Les enquêtes ont révélé de grosses insatisfactions et problèmes liés aux services d'approvisionnement (y compris financement), de commercialisation et de main d'œuvre/mécanisation qui sont donc également en priorité n°1.
- **Niveau 2 :** conseil, recherche et représentation. Etant donnée la très faible structuration du milieu paysan il n'y a pas de demande explicite pour un service de représentation. Le besoin est pourtant bien là pour peser dans l'interprofession, pour construire une chaîne de valeur ou pour peser dans les autres politiques de développement et pour faire entendre la voix des paysans. On estime qu'il s'agit

d'une priorité de rang 2. De même le sentiment d'abandon des paysans est marqué et est exprimé par les paysans qui justifie que le conseil et la recherche soit une priorité n°2. Il est en particulier attendu de la recherche des innovations techniques en mécanisation adaptée.

- **Niveau 3 : vétérinaire et juridique.** D'une part ces services ne sont pas explicitement demandés par les paysans. D'autre part aucune des données de terrain n'en font mention. Ils sont donc non prioritaires et sont mentionnés en dernier niveau de priorité.

En plus de ces services relatifs à l'agriculture et à l'élevage, des services sociaux de qualité restent nécessaires : santé, éducation, etc.

Tableau 6 : Priorisation des besoins de services

Niveau de priorité	Besoins/demandes de services
1	Services d'irrigation : gestion courante de l'eau (tour d'eau), entretiens courants et gros entretiens lorsque le cas se présente, assurer une desserte régulière et continue en eau d'irrigation (creusage des puits de consolidation). Ce service est évidemment fondamental pour les paysans (sans service d'irrigation pas d'oasis), mais puisqu'il est assez fonctionnel il ne constitue pas une forte préoccupation (demande) des paysans aujourd'hui. En revanche le risque de dégradation du service est élevé et des signaux d'alertes sont déjà présents (pannes, moindre recouvrement de la redevance et dettes auprès de la STEG).
1	Services d'approvisionnement en intrants et équipements pour leurs différentes cultures et en particulier pour les dattes qui restent l'activité dominante. La certification bio des dattes entraîne des exigences sur les intrants pour les autres cultures qui ne sont pas encore disponibles et facilement accessibles pour les irrigants. La demande pour une amélioration de ce service est explicitement formulée par les paysans et constitue un vrai besoin.
1	Service de mécanisation et main d'œuvre ordinaire et qualifiée (entretien des plantations, récolte des dattes, etc.). Les paysans expriment clairement leurs difficultés de main d'œuvre et demandent des services de mécanisation adaptée. Le besoin est réel.
1	Service commerciaux. Des services commerciaux existent mais les paysans demandent des services commerciaux plus équitables sur la filière dattes.
1	Services financiers. Des services financiers pour les dépenses courantes et les projets d'installation sont effectivement demandés.
2	Services de conseil, de vulgarisation, de formation. Les paysans se sentent livrés à eux-mêmes et demandent surtout des services d'accompagnement.
2	Services de représentation et plaidoyer et des moyens de négociation avec les autres opérateurs. Etant donné la faiblesse des organisations paysannes (GDA et SMSA) et l'absence de mouvement paysan en Tunisie ce service n'est pas demandé explicitement par les paysans. Mais il est clairement nécessaire pour une amélioration des autres services.
2	Services de recherche. Les paysans ne formulent pas de demandes par rapport à ce service. Cependant l'introduction d'innovations techniques est nécessaire.
3	Services vétérinaires. Ces services existent déjà et cela ne constitue pas une demande des paysans.
3	Services juridiques. Ce service n'a pas été demandé par les irrigants mais constitue à priori un besoin (par exemple pour l'obtention de titres de propriétés).

Au-delà de ces services, d'autres besoins ont été identifiés sur l'oasis d'Hezoua 1.

3.4.2. Autres besoins plus spécifiques constatés sur l'oasis d'Hezoua 1

Cette section met en évidence quelques besoins de services identifiés au travers du diagnostic.

a. Accompagner la transmission des exploitations et l'installation des jeunes

Le processus de morcellement des exploitations lié aux pratiques d'héritage crée des exploitations trop petites et en dessous du seuil de viabilité.

Il faudrait accompagner les processus de transmission des exploitations des pères vers leurs enfants et d'installation des jeunes agriculteurs sur des projets viables (par exemple exploitation en commun¹³). Cela impliquerait :

- du conseil à la transmission pour préparer l'arrêt d'activité des chefs d'exploitations et la transmission vers les ayants droits ;
- du conseil à l'installation du/des ayants droits : aide au montage de projets d'installation viable, aide à la formation des jeunes agriculteurs, conseil juridique, etc. ;
- de l'aide financière à l'installation : subventions, exonération de taxes.

b. Faire face au manque de main d'œuvre grâce à de services de mécanisation adaptés et d'organisation du travail

Le manque de main d'œuvre ordinaire et qualifiée est ressenti par tous les exploitants et résulte du morcellement des exploitations et du désintérêt grandissant pour l'agriculture parmi les jeunes.

Etant donnée la petite taille des exploitations, l'achat par chaque exploitant d'équipements ne semble pas justifié / possible. Des services de mécanisation de certaines opérations culturales pourraient être mis en place. Cela supposerait des organisations collectives qui n'existent pas aujourd'hui (par exemple de type CUMA¹⁴ ?).

L'organisation collective de certains travaux manuels pourrait peut-être être envisagée ou des pratiques d'entraides entre exploitants (ce qui suppose aussi de la coordination entre exploitants).

c. Faire évoluer la filière dattes vers une véritable chaîne de valeur

Dans son ensemble, la filière semble structurée pour le bénéfice des acteurs aval et les producteurs ne semblent pas suffisamment partie prenante de la gestion de la filière. La bioconversion ne donne aucune garantie d'équité au sein de la filière.

Pourtant il existe aussi l'exemple intéressant de la sous-filière intégrée bio-équitable mise en place dès 2002 par le GDABD et l'entreprise Beni Ghrib.

Il faudrait pouvoir faire évoluer la filière dattes vers une chaîne de valeur davantage cogérée entre les entreprises privées et les producteurs. Etant donné le poids stratégique de la filière dattes, l'Etat devrait pouvoir intervenir dans cette gestion pour garantir le respect de l'intérêt général.

¹³ Les modèles de type GAEC (groupement d'exploitation agricole en commun) pourrait-il être adapté ?

¹⁴ Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

En termes de services cela supposerait :

- accompagner la professionnalisation des organisations de producteurs pour qu'elles puissent être partie prenante de la gestion de la filière au sein du GID. Pour que les agriculteurs deviennent des acteurs plus forts de la filière il faut qu'ils soient organisés.
- mettre en place du conseil filière auprès des producteurs pour qu'ils maîtrisent mieux leur intégration dans cette filière et puissent en tirer profit.
- cela suppose aussi un changement de perspective de la part des acteurs aval de la filière et donc des appuis/conseil dans ce sens.

d. Représenter et défendre les intérêts des paysans

Deux organisations paysannes sont présentes sur le site d'Hezoua 1 : le GDA et le SMSA (qui couvre une zone plus vaste d'ailleurs). Ces deux organisations restent fragiles et offrent peu de services. En particulier elles n'interviennent pas, ou très marginalement, sur l'approvisionnement, la commercialisation, le conseil, la représentation et le plaidoyer.

Au niveau du village d'Hezoua 14 autres GDA sont également présents. Il y a aussi le cas singulier du GDABD qui n'est pas limité à une oasis et s'investi bien au-delà de la simple gestion de l'eau comme les autres GDA.

Au niveau du Gouvernorat l'union régionale de l'UTAP est présente à Tozeur (affiliée à l'UTAP).

Pendant il ne semble pas exister de véritable mouvement paysan¹⁵, ni localement ni à l'échelle du pays.

Dans un contexte de retrait de l'Etat, la faiblesse des organisations paysannes fait que la filière se développe essentiellement au profit de quelques acteurs avals. Les intérêts des paysans ne sont pas défendus et les services actuellement présents ne répondent pas à l'ensemble des besoins des paysans.

L'appui aux organisations paysannes est un impératif transversal. L'enjeu est de faire émerger un mouvement paysan qui offre des services, qui soit force de propositions, qui puisse négocier au sein de la filière.

e. Sécuriser le service de l'eau

Bien que les irrigants soient globalement assez satisfaits de la distribution de l'eau et de leur GDA (cf. nos données d'enquêtes), les trajectoires suivies par d'autres oasis laissent à penser que la gestion de l'eau et la gestion de l'aménagement pourraient devenir un enjeu dans le très court terme. Les années 2020 et 2021 témoignent d'ailleurs déjà d'une baisse du taux de collecte de la redevance par le GDA et d'impayés accrus auprès de la STEG¹⁶ (impayés en

¹⁵ D. Gentil et MR Mercoiret (1991) retiennent 5 critères pour apprécier l'existence d'un mouvement paysan : autonomie intellectuelle et financières, objectifs conscients et explicites, des rapports significatifs avec l'Etat et/ou le reste de la société civile, une taille ou un poids économique/politique « suffisant », une organisation interne déjà établie.

¹⁶ La STEG, société tunisienne d'électricité et de gaz, établissement public à caractère industriel et commercial sous tutelle du ministère de l'industrie tunisien, fournit l'électricité (courant MT) nécessaire aux stations de pompage et facture les GDA selon sa consommation électrique et le tarif en vigueur. En cas de non-paiement de facture d'électricité la STEG peut couper l'électricité, comme à n'importe quel autre abonné. Le forage reste propriété de l'Etat (pas de la STEG, celle-ci n'étant propriétaire que des lignes électriques jusqu'au transformateur). Les équipements de pompage sont transférés au GDA.

moyenne 2.500 dinars/paysan sur le site en 2021 alors qu'elles étaient inexistantes en 2019). Sécuriser le service de l'eau est donc un enjeu. Cela suppose :

- de renforcer le GDA dans son rôle ;
- de doter le CRDA de moyens humains et financiers plus conséquents ;
- possiblement de réfléchir à une externalisation du service à un privé comme proposé par certains lors des travaux de terrain¹⁷.

Photo 4: Un élément du réseau d'irrigation d'Hezoua 1



a. Des services pas seulement pour la production de dattes mais aussi pour les autres productions

Certaines exploitations sont actuellement contraintes, pour diverses raisons, à réduire leur diversification agricole et à se concentrer sur l'atelier dattes. Alors qu'une majorité de paysans souhaite maintenir des fermes diversifiées (selon nos enquêtes), actuellement les services concernent essentiellement la filière dattes. En particulier les paysans ne trouvent pas d'intrants bio pour les autres cultures.

En termes de services cela suppose :

- de mettre en place des services pour les divers ateliers des paysans : dattes, horticulture, maraîchage, céréales, fourrage, élevage ;
- de mettre en place du conseil de gestion à l'exploitation familiale pour mieux gérer l'ensemble de ces activités. Ce conseil devrait s'intéresser aux activités Agricoles et extra-agricoles (puisque certains paysans sont contraints de combiner ces activités).

¹⁷ Cette option a été mentionnée par des irrigants lors des entretiens mais nous ne disposons pas d'information quant à sa faisabilité. Elle est juste mentionnée ici pour mémoire.

4. Cartographie et analyse des offres de services

4.1. Rappel de la méthodologie utilisée pour l'analyse de l'offre de services

Les enquêtes suivantes ont été réalisées au cours des deux missions :

- des entretiens avec le CRDA ont d'abord permis d'identifier les principaux acteurs de services et les principaux enjeux de services ;
- les aspects de services ont également été traités lors de l'enquête auprès des 31 exploitants afin d'apprécier leur satisfactions quant aux services ;
- un focus groupe avec des irrigants a été organisé afin d'échanger collectivement sur les enjeux de services ;
- un focus groupe a également été organisé avec le GDA et le SMSA pour mieux cerner les dynamiques des organisations professionnelles agricole ;
- ensuite des entretiens individuels avec différents prestataires ont permis d'approfondir l'analyse de l'offre de services ;
- enfin des résultats partiels ont été présentés au CRDA afin de tester des hypothèses et mieux orienter les réflexions.

4.2. Cartographie des acteurs de services

4.2.1. Présentation des institutions impliquées dans la gestion des oasis et autres acteurs de services aux irrigants¹⁸

Cette section décrit le partage théorique des responsabilités et les mandats ou missions théoriques de chacun de ces acteurs. On précise également si ces acteurs ont, en pratique, les moyens humains et financiers pour exécuter leurs missions. On précise aussi si l'acteur est présent à Hezoua, à Nafta (30km) ou seulement à Tozeur (60km).

a. Les acteurs publics

Commissariat régional de développement agricole (CRDA) – Tozeur et Cellule territoriale de vulgarisation agricole (CTV) - Hezoua

Le CRDA est en charge d'accompagner et de soutenir le développement agricole et la gestion des ressources naturelles dans les oasis à travers ses divers services techniques. En principe ses interventions concernent principalement la mobilisation et le contrôle de la gestion des ressources en eau, la mise en valeur agricole, l'appui technique aux organisations locales des

¹⁸ Sauf mention contraire, cette section reprend en grande partie la présentation des institutions impliquées dans la gestion des oasis de la Stratégie de développement durable des oasis en Tunisie (2015).

exploitants et l'appui conseil aux exploitants en lien avec l'AVFA (cf. ci-dessous). Les CRDA assurent en principe le conseil agricole de terrain à travers le personnel dédié des cellules territoriales de vulgarisation agricole (CTV) et des centres de rayonnement agricole (CRA).

Le CRDA est basé à Tozeur et il y a un CTV à Hezoua.

En pratique les moyens humains et financiers du CRDA et du CTV sont insuffisants pour leur permettre de remplir pleinement leurs missions.

AVFA : Agence de la vulgarisation et de la formation agricole¹⁹ - Tozeur

Fondée en 1990, l'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricoles AVFA, est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. L'AVFA veille à la réalisation des programmes de formation et de vulgarisation agricoles prévus dans les plans de développement économique et social. D'une part l'AVFA assure l'appui aux programmes de vulgarisation de terrain mis en œuvre par les commissariats régionaux de développement agricole (CRDA) à travers la formation des vulgarisateurs, la diffusion des spots TV et des communiqués radiophoniques, la distribution des supports écrits et l'exploitation des TIC. D'autre part l'AVFA veille aussi à l'insertion des conseillers agricoles privés dans le dispositif national de la vulgarisation à travers le renforcement de leurs capacités dans les domaines techniques, managériaux, économiques et environnementaux.

L'AVFA dispose d'un centre de formation à Tozeur. Elle est très peu / pas présente à Hezoua.

CRRAO : Centre régional de recherche en agriculture oasisienne - Tozeur

Le centre régional de recherche en agriculture oasisienne est situé à Tozeur et compte 10 chercheurs dans différentes disciplines. Les thèmes de recherche concernent les domaines suivants : maladies du palmier, gestion des ressources en eau et en sol, biodiversité de l'oasis... L'orientation est la promotion d'une approche intégrée qui prend en compte la complexité de la problématique de l'oasis. Il a été signalé que la stratégie de la recherche scientifique agricole n'a pas spécifié un axe pour les oasis. Ce Centre est intervenu notamment sur la production des rejets de palmier in vitro et dispose d'un programme de partenariat avec GIFRUIT sur la lutte biologique.

Centre technique des dattes de Kébili - Kébili

Le Centre Technique des Dattes (CTD), créé à Kébili en août 2011, a pour rôle essentiel d'apporter, en partenariat avec les autres intervenants, l'appui conseil nécessaire aux producteurs de dattes en valorisant les résultats de la recherche. La stratégie de développement durable des oasis soulignait en 2015 que ce centre était dépourvu de moyens et n'était pas en mesure de remplir sa mission.

Agence Foncière Agricole (AFA) - Tozeur

Couvrant les quatre gouvernorats du Sud (Gabès, Gafsa, Kébili et Tozeur), cette agence est en charge des opérations de remembrement et d'assainissement foncier dans les terres agricoles ainsi que de la supervision et du contrôle de l'occupation des terres agricoles et la préservation de leur vocation. En dépit d'importantes interventions, notamment dans les périmètres irrigués publics, l'AFA n'arrive pas à freiner le processus d'urbanisation et à

¹⁹ Source : www.avfa.agrinet.tn

assurer plus rapidement l'assainissement de la situation foncière dans les oasis dans des délais raisonnables.

L'AFA ne semble pas active à Hezoua.

Cellule des affaires foncières - Tozeur

Elle s'occupe de l'assainissement de la situation foncière des terres collectives qui relèvent de la responsabilité des services administratifs du gouvernorat. Les interventions dans ce domaine sont très limitées ce qui a donné lieu à une véritable spéculation foncière notamment dans le cadre de la création des nouveaux périmètres irrigués privés et l'extension de l'urbanisation dans les oasis à Kébili et Gabès, avec occupation des terres et création de points d'eau de manière illégale.

La Cellule des affaires foncières ne semble pas active à Hezoua.

b. Les acteurs de la profession agricole

Après la Révolution de 2011, le climat semble désormais plus favorable à une indépendance des organisations de producteurs (cf. ci-dessous quelques analyses de la FAO sur le sujet).

Encadré 18 : Une stratégie de rupture pour organiser le monde agricole - extraits (source : FAO, 2019²⁰)

« La Tunisie vit depuis 2011 une période de transition démocratique, certes à prédominance politique, mais qui touche aussi progressivement les domaines économique, institutionnel et social. Le climat socio-politique est maintenant nettement plus favorable à une indépendance des organisations de producteurs. » (...) « Le poids des héritages est tel qu'il ne faudra rien de moins qu'une véritable stratégie de rupture si l'on veut atteindre les objectifs ambitieux d'organisation du monde agricole, d'amélioration de la compétitivité et de développement régional inclusif et durable et répondre, ce faisant, aux aspirations populaires qui les portent. »

Les GDA : groupement de développement agricole à Hezoua

Depuis que l'Etat s'est désengagé du service de l'eau vers la fin des années 80 début des années 90, ce service est à la charge des irrigants organisés au départ en associations d'intérêt collectif (AIC), puis en groupements de développement agricole et de la pêche (GDA).

Les GDA sont des organisations locales à but non lucratif groupant des exploitants et dont la création constitue un préalable aux interventions de l'Etat dans le domaine de la création des périmètres irrigués publics et la gestion des systèmes collectifs d'irrigation notamment dans les oasis. Il y a en principe un GDA par système irrigué.

La loi n° 2004-24 du 15 mars 2004 prévoit la généralisation du statut amendé de GDA aux différentes formes d'organisations formelles (à but non lucratif) des propriétaires et d'exploitants dans le secteur de l'agriculture et de la pêche. Elle fixe également le mode de fonctionnement et les prérogatives des GDA en retirant toute activité lucrative des GDA qui devraient être en charge des missions suivantes :

- protéger les ressources naturelles et rationaliser leur utilisation ;
- équiper les périmètres où ils interviennent en infrastructures agricoles et rurales de base ;
- participer à l'encadrement de leurs adhérents et à la diffusion des techniques agricoles dans le but d'augmenter la productivité ;
- aider les organismes concernés à la révision des situations agraires ;

²⁰ Tunisie : Quel avenir pour les coopératives agricoles? FAO / Centre d'investissement, 2019.

- établir des relations de coopération et d'échange d'expériences dans le domaine de l'agriculture et de la pêche avec les autres organismes agricoles locaux et étrangers ;
- appuyer les intérêts collectifs et les adhérents.

Les grands travaux de maintenance sont restés à la charge de l'administration.

En contrepartie de ces services les GDA perçoivent une redevance au m³ d'eau consommé dont le montant est fixé avec l'administration.

Dans la pratique, le rôle des GDA dans les oasis se limite à la distribution de l'eau et la gestion du système d'irrigation (maintenance et fonctionnement des équipements de pompage, entretien du réseau d'irrigation). Les GDA sont occasionnellement associés par les CRDA pour assurer l'approvisionnement des exploitants en plastiques et en moustiquaires à prix subventionnés pour la protection des régimes de dattes, en semences fourragères subventionnées et plants arboricoles comme par exemple à Kébili (Hazoua) et à Tozeur (Noueil).

Il existe au total 15 GDA pour l'ensemble des oasis collectifs de la zone d'Hezoua (correspondant à 813ha). L'oasis d'Hezoua 1 que l'on étudie dispose d'un GDA comme prévu par les textes officiels.

Le GDA biodynamique GDABD - Hezoua²¹

Ce GDA est un cas assez singulier et est présent sur la zone (le village) d'Hezoua et peut-être aussi au-delà. Ce GDA a bénéficié d'appuis du Projet «Gestion durable des oasis - généralisation de systèmes d'exploitation et de technologies adaptés à Hazoua» (GIZ).

Des agriculteurs pratiquent l'agriculture biologique et biodynamique dans la zone d'Hezoua depuis les années 1990. En 2002 le GDABD (biodynamique) a été créé. Le GDABD, qui accompagne la production des dattes biologiques de qualité destinées aux marchés européens, assure la coordination entre les différents intervenants surtout pour les activités de terrain. Il est également responsable de la gestion financière et organisationnelle des activités du projet, notamment celles liées à la formation, à l'installation des parcelles d'irrigation et à la construction des chambres frigorifiques. Le GDABD et la Sarl Beni Ghrîb partagent une identité commune et collaborent pour la mise en place de cette filière intégrée bio-équitable, mettant l'accent sur la justice sociale et la responsabilité écologique.

A la différence des autres GDA, le GDABD ne couvre pas une unique oasis. Ses membres, environ une centaine, seraient repartis sur plusieurs oasis.

Les SMSA : sociétés mutuelles des services agricoles : Hezoua

Le mouvement coopératif a été réactivé en 2005 avec la création des SMSA sur la base des anciennes coopératives de services agricoles existantes. Il a connu une relance à partir de 2012 (année internationale des coopératives). En 2017 la Tunisie comptait 270 SMSA à l'échelle du pays dont seulement 3 pour le gouvernorat de Tozeur qui était à l'époque l'un des gouvernorats les moins bien dotés. Mais seulement une coopérative sur 3 était fonctionnelle à l'échelle de pays. Par ailleurs seulement 6% des agriculteurs étaient membres d'une SMSA. La filière laitière concentrait 31% des coopératives et notamment les plus actives. (source : FAO, 2019)

²¹ Ce GDA n'a malheureusement pas pu être rencontré pendant la mission et les informations relatives à ce GDA restent provisoires. En revanche la mission a effectivement rencontré la Sarl Beni Ghrîb.

Les SMSA peuvent en principe prendre en charge un panel assez large de services (approvisionnement, commercialisation, encadrement, etc.). A la différence des GDA, les SMSA n'existent pas toujours sur une oasis moderne.

Bien que la loi leur offre la possibilité de se mettre en organisation socio professionnelle pour offrir des services agricoles aux adhérents, les producteurs sont faiblement organisés et ils ne tirent pas parti des avantages fiscaux et des encouragements de l'Etat mis à la disposition des SMSA. Il faut noter que ces SMSA ne sont pas suffisamment accompagnées (appui à la professionnalisation, appui à l'organisation interne, appui aux investissements, etc.).

Une SMSA est effectivement présente à Hezoua 1 : la SMSA « Mazaraa » Hezoua qui couvre une zone d'ailleurs bien plus large que le seul site d'Hezoua 1. Cette SMSA qui a entamé ses activités récemment (en février 2018) agit surtout dans l'élevage, la collecte et la commercialisation du lait des camélidés, et dans une moindre mesure dans la vente des intrants agricoles et des équipements d'irrigation. Le conditionnement, la commercialisation et tous les autres services se rapportant au palmier dattier ne figurent pas parmi ses objectifs et ses priorités. Les services offerts par la SMSA restent limités à ce stade.

Photo 5 : Boutique du SMSA « Mazaraa » Hezoua



Les syndicats agricoles - Tozeur

Pendant longtemps, une seule institution, l'UTAP Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche, créée en 1950, assurait une fonction syndicale. L'UTAP dispose d'une union à Tozeur. Aujourd'hui une nouvelle institution a vu le jour aux côtés de l'UTAP : le SYNAGRI.

c. Les autres acteurs du secteur privé

Les agri-fournisseurs – Nafta (30km) et Tozeur (60km)

Les agri-fournisseurs privés sont très peu / pas implantés localement au village d'Hezoua. Ils sont implantés à Nafta (30km environ) et à Tozeur (60km environ). Vu les risques que présente actuellement le secteur des dattes, la plus part de ces agri-fournisseurs a presque abandonné les ventes échelonnées avec les facilités de paiement, même au dépens de leurs chiffres d'affaires.

Collecteurs et entreprises de conditionnement - Hezoua

Au niveau de la zone d'Hezoua il s'agit de 5 intermédiaires négociateurs des productions sur pied, d'une usine d'exportation de dattes (cf ; ci-dessus la Sarl Beni Ghrib) et de 5 autres représentations de firmes nationales spécialisées dans le conditionnement et l'exportation des fruits et légumes.

Le GID : groupement interprofessionnel des dattes - Tozeur

Le GID a été créé en 2002 sous tutelle du groupement interprofessionnel des fruits en vue de mettre en œuvre et de concrétiser la stratégie nationale en matière de promotion du secteur des dattes. Le GID doit identifier les problèmes que rencontre la filière dattes, agir au niveau du développement de la production nationale des dattes et améliorer sa qualité, promouvoir les exportations des dattes tunisiennes, contribuer à la formation et la mise à niveau des agriculteurs oasiens.

Le GID est présent au niveau national et des gouvernorats. Il est présent à Tozeur, mais pas à Hezoua. Il essaye de réunir tous les acteurs en vue d'une meilleure organisation de la filière dattes, il organise les rencontres et les négociations entre les opérateurs, il contribue à appuyer les agriculteurs oasiens en vue d'arriver à une meilleure qualité des dattes répondant aux exigences des marchés internationaux.

Le Pôle du Djerid²² - Tozeur

Le Cluster Dattes & Palmiers Tunisie initié par le Complexe Industriel et Technologique de Tozeur (Pôle de Djerid) a été créé officiellement, le 30 octobre 2015, sous la forme d'une association à but non lucratif qui supervise des projets communs unissant divers acteurs et entreprises impliqués dans la filière dattes. L'alliance est fondée par 31 membres, dont un noyau dur composé de 18 industriels, 4 coopératives agricoles (540 agriculteurs) et soutenue par 9 structures d'appui. Elle est basée à 87 % dans le territoire du Sud-ouest de la Tunisie sur lequel elle devra concentrer ses actions et concrétiser ses objectifs.

Les IMF et Banques : Hezoua et Tozeur

Une seule IMF est présente à Hezoua. D'autres IMF et banques sont présentes à Tozeur mais qui offrent actuellement peu de services accessibles aux paysans.

D'autres associations locales - Tozeur

Depuis la Révolution, plusieurs associations œuvrant dans divers domaines de développement et de protection de l'environnement, ont été créées dans les quatre gouvernorats de Gabès, Kébili, Tozeur et Gafsa (une trentaine par gouvernorat). Certaines associations sont très actives et jouent un rôle important dans la dynamique de développement et de préservation des oasis.

Ces associations n'ont cependant pas été identifiées à Hezoua.

4.2.2. En synthèse

Le tableau page suivante résume l'inventaire des prestataires de services et mentionne leur présence locale (Hezoua) ou plus loin (Nafta à 30km ou Tozeur à 60km). Le schéma d'après

²² Source : Analyse de la filière des dattes, Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation – Centre d'études et de perspectives industrielles, mars 2017.

passé en revue l'ensemble des besoins théoriques de services et l'offre effectivement présente.

Il ressort les éléments suivants :

- le CTV d'Hezoua est la seule structure publique effectivement présente à Hezoua. Ses moyens sont cependant très insuffisants pour lui permettre de remplir pleinement sa mission. Les autres structures publiques sont présentes à Tozeur.
- le SMSA apparaît comme le seul fournisseur d'intrants agricoles et d'élevage présent localement à Hezoua. Les autres agri-fournisseurs privés sont situés à Nafta (30km) ou Tozeur (60km).
- cinq collecteurs et six entreprises de conditionnement sont effectivement présentes à Hezoua. Certaines fournissent parfois quelques intrants agricoles.
- certains services sont absents et les prestataires de services n'existent pas : c'est le cas des services juridiques et de mécanisation.
- au final les acteurs privés semblent les plus actifs mais s'intéressent surtout à la filière dattes. Très peu de services sont offerts par des organisations de producteurs hormis ceux du SMSA et du GDABD, mais ce dernier concerne un groupe restreint d'irrigants.

Des analyses plus précises sont données ensuite service par service.

Tableau 7 : Inventaires des prestataires de services et présence localement

	Présent à			
	Hezoua	Nafta (30km)	Tozeur (60km)	Autre gouvernorat
CRDA			X	
CTV	X			
AVFA			X	
CRRAO			X	
Centre technique des dattes				Kébili
AFA			X	
Cellule des affaires foncières			X	
GDA	15			
GDABD	X			
SMSA	X		X	
UTAF et Synagri			X	
Les agri-fournisseurs privés		X	X	
Collecteurs / négociateurs	5			
Entreprise conditionnement / commercialisation / export	5			
Sarl Beni Ghri	X			
GID			X	
Le Pôle du Djerid			X	
IMF	1		X	
Banques			X	
D'autres associations locales	?		X	

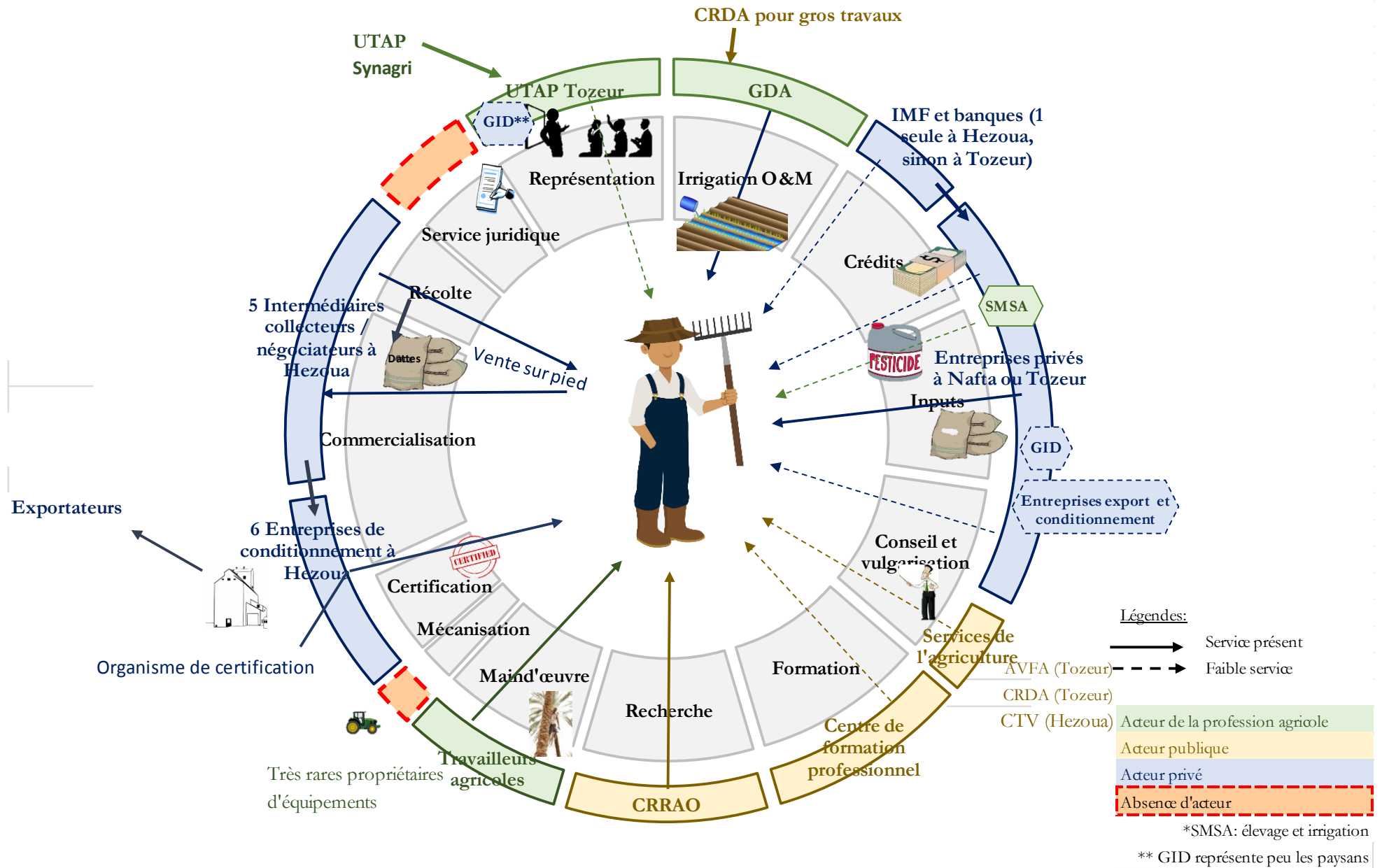


Figure 6 : Cartographie simplifiée des services

4.3. Evaluation des services

4.3.1. Les services à l'amont

a. Service de l'eau²³

Globalement le système d'irrigation d'Hezoua 1 est encore en relativement bon état d'où une relativement bonne fonctionnalité du service de l'eau. A ce jour, le service de l'eau n'est donc pas véritablement une contrainte prioritaire sur l'oasis d'Hezoua 1. Une petite majorité d'irrigants est ainsi satisfaite du système de distribution de l'eau. Le tour d'eau théorique de 6 jours est plus ou moins respecté (pouvant cependant aller à 7 à 8 jours en pratique). Il a cependant été rapporté quelques pannes. Le problème principal relatif à ce service semble être le prix jugé trop élevé par la quasi-totalité des producteurs. Bien que le GDA soit faiblement fonctionnel, il semble encore s'acquitter des tâches minimums pour maintenir le service de l'eau, ce qui expliquerait qu'une très grande majorité des exploitants soient satisfaits de leur GDA.

Encadré 19 : chiffres clés sur le service de l'eau (source : enquêtes)

58% des exploitants de l'échantillon sont satisfaits du système de distribution de l'eau.
 Seulement 13% des exploitants se plaignent du tour d'eau (trop éloigné). 3% jugent le coût du service de l'eau abordable, 58% le jugent moyennement abordable et 45% le jugent non-abordable.
 90% des exploitants sont satisfaits du GDA.
 Aucun exploitant ne se plaint d'ensablement ni de problème de drainage.

Cependant, comme cela a été le cas cette année, ce service pourrait devenir problématique dans le court terme pour plusieurs raisons :

- jusqu'en 2019 le taux de collecte des redevances était de 100%. Or étant données les difficultés financières des exploitants, depuis 2 ans ceux-ci ont de plus en plus de mal à payer leur redevance. En deux ans les dettes d'Hezoua 1 auprès de la STEG ont atteint 70.000 dinars²⁴. Le jour où le GDA deviendra déficitaire et dépourvu des moyens pour assurer les entretiens et les réparations nécessaires, les problèmes risquent de commencer à surgir. C'est le cas sur d'autres oasis.
- de nombreuses oasis de la zone connaissent des forages et des extensions illicites qui rendent plus difficile la gestion de l'eau au niveau collectif. Cela n'a pas encore été constaté à Hezoua 1, mais cela pourrait se produire à l'avenir (si Hezoua 1 suivait la même trajectoire que d'autres oasis).
- enfin le CRDA a de moins en moins de moyens financiers et humains pour faire face aux pannes importantes (ce qui relève pourtant de son mandat).

²³ Tous les aménagements d'un périmètre irrigué collectif sont réalisés par l'Etat puis transférés aux agriculteurs ayant créés un GDA ; le forage appartient à l'Etat (il est réalisé par la DGGREE ou la Régie des sondages).

²⁴ En l'absence de paiement la STEG peut couper l'électricité nécessaire au pompage de l'eau.

Des producteurs réfléchissent à plusieurs pistes pour améliorer et pérenniser le service de l'eau :

- externaliser ce service à des prestataires privés ;
- réfléchir à nouveau au prix du service de l'eau (tout en conservant des contributions financières d'équilibre à l'Etat)²⁵;
- explorer les possibilités de source d'énergie photovoltaïque moins chère pour réduire les coûts de pompage.

D'autres pistes sont également possibles :

- renforcer le GDA, y compris en remettant à plat son modèle technique et financier (possiblement en retravaillant la relation GDA/SMSA) ;
- mettre en place un centre de services aux GDA (un centre appuyant plusieurs GDA) à l'image de l'Irrigation Service Center du Cambodge ou des Centres de Prestation de Services du Mali ou du Sénégal (deux modèles différents mais proches). Un tel centre pourrait d'ailleurs aussi appuyer la SMSA et possiblement d'autres services (par exemple il pourrait aussi faciliter les relations avec l'aval de la filière).

b. Approvisionnement en intrants et en équipements

C'est l'un des points noirs de l'offre de services. Une très grande majorité des exploitants ne sont pas satisfaits de l'approvisionnement en intrants.

L'approvisionnement en intrants est assuré généralement par des agri-fournisseurs privés qui sont implantés au niveau des zones avoisinantes à Nafta (30km environ) et à Tozeur (60km environ). D'autres fournisseurs interviennent également de façon limitée pour certains producteurs seulement : le groupement interprofessionnel des dattes (GID) fournit quelques produits subventionnés (filets de protection, traitement), quelques entreprises privées de conditionnement et d'exportation des dattes et la société mutuelle de service agricole (SMSA) qui intervient sur l'élevage et l'irrigation, le GDABD. La SMSA est le seul prestataire effectivement présent sur le site d'Hezoua.

Encadré 20 : Chiffres clés relatifs aux services d'approvisionnement (Source : enquêtes)

90% des exploitants de l'échantillon estiment l'accès aux services d'approvisionnement difficile.
97% jugent les prix non-abordables.
Les fournisseurs sont : les privés pour 81% des exploitants, le SMSA pour 26%, des entreprises de l'aval pour 13%.

Les irrigants ne sont pas organisés pour coordonner leurs approvisionnements (sauf via la SMSA pour l'élevage).

Deux problèmes principaux se posent :

- le financement des intrants : coût des intrants jugé trop élevé et manque de trésorerie pour les exploitants (ces deux points étant liés à la trop faible viabilité économique des exploitations) ;
- non-disponibilité de certains intrants et équipements : Les acteurs aval de la filière dattes ne fournissent pas d'intrants en bio pour le maraîchage et l'horticulture. Ainsi de nombreux producteurs, afin de conserver leur certification bio sur les dattes, ont été contraints d'abandonner des cultures de diversification associées (cultures en

²⁵ Une étude sur la tarification de l'eau d'irrigation a été conduite récemment en Tunisie.

étages) faute d'accès à des intrants acceptés en bio pour ces autres cultures. En 2021 des producteurs de Tozeur se sont plaint de l'absence et du prix des caisses de stockage des dattes rendant difficile la récolte.

c. Services de mécanisation ou sous-traitance d'opérations agricoles

Du fait du commerce transfrontalier jugé plus rémunérateur et du manque de perspectives offertes par des exploitations agricoles, les jeunes quittent le secteur agricole. Le manque de main-d'œuvre ordinaire et qualifiée pour assurer les travaux d'entretien des palmeraies (pollinisation, protection contre les ravageurs, irrigation, désherbage, pose de filets...) est ainsi devenu une contrainte très forte des exploitations. C'est en particulier le cas pour les petites familles ou celles dont certains membres travaillent à l'étranger.

Des activités historiquement faites par les exploitants et leurs fils sont maintenant sous-traitées à de la main d'œuvre extérieure. La main d'œuvre ordinaire et qualifiée se fait de plus en plus rare et devient donc plus chère. Le coût de plus en plus élevé de cette main d'œuvre qui dépasse les 100 dinars par pied de palmier dattier, ne permet pas à la majorité des irrigants oasiens de donner les soins nécessaires à leurs plantations, chose qui se répercute sur la quantité et la qualité des dattes.

En plus de ce manque de main d'œuvre (qualifiée et ordinaire) il faut aussi signaler la perte de savoirs et savoir-faire liée au vieillissement des paysans.

A cause de la non-disponibilité d'une main d'œuvre ordinaire et qualifiée, un besoin pour un service de mécanisation adaptée a été récemment ressenti. A ce jour seulement une très petite minorité d'exploitation est mécanisée. De plus un exploitant a adopté le système Bubbler d'irrigation qui permet d'économiser de la main d'œuvre (en plus de l'économie d'eau réalisée).

Etant donnée la très petite taille des exploitations, l'achat d'équipements adaptés ne pourrait se faire que collectivement. Or les producteurs sont trop faiblement organisés à ce jour.

d. La certification biologique de la production de dattes

Ce service est assuré par des organismes certificateurs agréés et reconnus. Ces derniers ont été mobilisés par les entreprises intéressées par l'exportation des dattes et par le Groupement interprofessionnel des dattes (GID). Le paiement de ce service est assuré surtout par les entreprises d'exportation des dattes au profit d'un groupe d'irrigants. En contrepartie ces derniers (les irrigants) s'engagent unilatéralement à livrer une partie et/ou la totalité de leurs productions aux entreprises ayant pris en charge les frais de certification. Une telle mesure a fait augmenter la dépendance des irrigants envers les entreprises qui disposent de toute la latitude pour imposer les prix à la production, d'acheter ou pas les productions auprès des exploitations certifiées. Néanmoins, et comme il a été mentionné plus haut, les retombés d'une telle certification n'arrivent pas au niveau des irrigants producteurs des dattes et restent uniquement au niveau des entreprises d'exportation des dattes. Par exemple il a été rapporté

Encadré 21 : Chiffres clés relatifs à la main d'œuvre (source : enquêtes).

42% des exploitations de l'échantillon manquent de main d'œuvre ordinaire.
97% des exploitations manquent de main d'œuvre qualifiée.
Seulement 6% des exploitations sont mécanisées.
1 exploitant dispose du système d'irrigation Bubbler.

Encadré 22 : chiffres clés sur la certification bio (source : enquêtes)

42% des exploitations de l'échantillon sont certifiées bio.
La certification bio est plus répandue chez les petites exploitations (71%) que chez les grandes (38%).

à la mission que les engagements signés entre les entreprises et les irrigants exigent de ces derniers de ne pas demander aux entreprises des primes et/ou des plus-values dues à la certification bio de leurs dattes. Au contraire, cette certification commençait à avoir des incidences négatives sur les agriculteurs oasiens producteurs des dattes du fait qu'ils ont abandonné les autres cultures sous le palmiers dattiers qui constituaient une source de diversification des revenus et un moyen de trésorerie presque permanente tout au long de l'année.

4.3.2. Les services à l'aval de la production

A l'aval de l'opération de production interviennent des intermédiaires négociateurs des productions sur pied, des centres de conditionnement et de tri des dattes qui appartiennent soit à ces commerçants exportateurs soit sont indépendants.

Au niveau de la zone d'Hezoua il s'agit d'une usine d'exportation de dattes (Sarl Beni Grhib), de 5 intermédiaires négociateurs des productions sur pied, de 5 représentations de firmes nationales spécialisées dans le conditionnement et l'exportation des fruits et légumes.

Les services de commercialisation sont un autre point noir de l'offre de services et une très grande majorité des producteurs ne sont pas satisfaits des services de commercialisation : prix trop bas (des manifestations et sitting ont par exemple été organisés dans la région de Kébili par les paysans en 2021), toute la production n'est pas systématiquement achetée, accords seulement engageant pour les producteurs, etc.

La vente sur pied est pratiquée par presque tous les exploitants d'Hezoua 1 et c'est l'acheteur qui assure ainsi la récolte. Or une étude FAO de 2019 montre que la vente sur pied est souvent la première étape vers la perte des terres pour les exploitants.

Les producteurs ne sont pas organisés collectivement pour assurer la commercialisation de leurs dattes. A ce stade les producteurs ont peu / pas de poids dans les décisions de gestion de la filière, et peu / pas de poids dans le GID. Une filière davantage cogérée permettrait d'évoluer d'une « simple filière » à une véritable « chaîne de valeur » pour le bénéfice de tous.

Encadré 23: Chiffres clés relatifs aux services de commercialisation (source: enquêtes)

100% des producteurs de l'échantillon écoulent leurs dattes au travers de collecteurs intermédiaires et 74% directement aussi auprès des sociétés d'exportation.
100% des producteurs de l'échantillon vendent leurs dattes sur pied.
90% vendent sur la base d'un accord verbal.
81% des producteurs de l'échantillon ont des difficultés d'écoulement de leur production.
Les principales difficultés d'écoulement mentionnées sont : le prix trop bas pour 81% des producteurs, l'accès au marché pour 58% des producteurs, le manque d'information sur les prix et le marché pour 90%.
84% des producteurs de l'échantillon ne sont pas satisfaits des services de commercialisation.

Photo 6: Récolte de dattes: très rare cas où l'irrigant a effectué la récolte plutôt que de faire de la vente sur pied (désormais le plus fréquent à Hezoua 1)



La sous-filière bio-équitable impliquant le GDABD et la Sarl Beni Ghrib constitue une success story intéressante mais ne concerne qu'une toute petite minorité d'exploitants d'Hezoua ¹²⁶ et semble donc anecdotique. A l'export, une certification équitable combinée à une certification bio, avec des appuis sur l'ensemble du système de production, et pas seulement sur les dattes, pourrait être plus intéressante pour les producteurs que la seule certification bio. Cependant de telles certifications sont souvent des certifications de niche qui ne concerneraient pas tous les paysans.

Encadré 24 : De l'équité dans la fixation du prix payé aux producteurs

Les prix payés aux producteurs sont généralement fixés par les firmes nationales spécialisées dans la commercialisation des dattes à l'échelle internationale. Les 6 grands acheteurs s'entendent sur les prix. Une fois fixés, ils seront transmis aux négociateurs des productions sur pied (les intermédiaires) pour servir comme base dans l'achat des productions sur pied au niveau des producteurs. Le plus souvent et surtout courant ces deux dernières années, les prix proposés aux producteurs sont considérés non équitables par les producteurs. Les commerçants qui dominent cette filière ont tendance à déterminer les prix d'une manière unilatérale (entente entre les 6) sans véritable négociation avec les paysans. Le manque d'organisation du côté producteurs, la surproduction sont en défaveur d'une négociation plus transparente et équitable des prix et de partage de la valeur ajoutée issue de cette filière dattes. Les surplus de production observés ces dernières années sont en faveur des entreprises de conditionnement et de commercialisation des dattes.

4.3.3. Les services transversaux

a. Financement

Malgré la présence d'une IMF à Hezoua et de quelques banques et IMF à Tozeur, les exploitants ont un très faible accès au crédit, qu'il s'agisse de crédit de campagne ou d'équipement. Plusieurs causes à cela : la faible rentabilité des exploitations devenues trop petites, l'absence de garanties foncières (terrain sans titre de propriété ou propriété en indivision), la faible solvabilité des exploitants, et depuis deux ans l'endettement accru des paysans.

De plus une étude récente de la FAO sur les coopératives agricoles en Tunisie (2019) met en relief le contraste qui existe entre le nouveau système d'incitations à l'investissement, très avantageux pour les coopératives, et une quasi-absence de canaux fiables pour le financement, non seulement des coopératives mais du secteur agricole dans son ensemble. La portée des incitations à l'investissement s'en trouve ainsi fortement diminuée.

A noter que les agri-fournisseurs offrent de moins en moins de facilité de paiement (donc de crédit) étant donné le contexte de surproduction des deux dernières années et les risques que cela représente pour eux.

b. Conseil, vulgarisation, encadrement et formation

Historiquement les services de conseil, vulgarisation, encadrement et formation étaient assurés par les structures du Ministère de l'Agriculture au niveau régional et décentralisé. Il s'agissait de services dispensés gratuitement.

²⁶ Les enquêtes de terrain en ont identifié 2 sur ce périmètre.

Cependant, depuis les années 2000 ces services sont en très forte régression, tant quantitativement que qualitativement, pour plusieurs raisons :

- d'abord des départs à la retraite non renouvelés des vulgarisateurs au niveau des structures les plus décentralisées du ministère de l'agriculture ;
- ensuite un retrait général des services de l'Etat depuis la Révolution : les agents restant en poste disposent alors de peu de moyens (logistiques et financiers) ni de recyclage.

Aujourd'hui les exploitants se sentent livrés à eux-mêmes. Bien que le CTV soit présent à Hezoua, les faibles services de conseil, vulgarisation, encadrement et formation ne semblent pas répondre aux besoins des irrigants.

Par ailleurs, les formations dispensées au profit des jeunes agriculteurs et qui sont assurées dans les centres de formation professionnelle agricoles de l'agence de la vulgarisation et de la formation agricole n'intéressent plus actuellement cette catégorie de groupe cible (les fils d'agriculteurs et les jeunes). Ces derniers se trouvent de plus en plus attirés et orientés vers le commerce transfrontalier et l'exode vers les grandes villes pour gagner leur vie, que par l'agriculture et par les formations proposées en agriculture (qui les retiennent trop longtemps loin de leurs autres activités).

c. La recherche

Le CRRAO mène actuellement quelques projets de recherche et recherche-action :

- développement de l'irrigation par barbotage (système bubbler d'aspersion décrit plus haut) à travers la mise en place des pilotes. Ce système permettrait de réduire la consommation d'eau, de réduire les coûts de pompage, de réduire les besoins de main d'œuvre.
- la possibilité de développer ce qu'on appelle de l'irrigation intelligente en association avec le développement de l'irrigation par barbotage.
- la mise en œuvre d'un projet de promotion d'une mécanisation adaptée à la pollinisation des palmeraies (recours à des petits échafaudages motorisés).

Cependant les résultats actuels sont faiblement répliquables par les producteurs sur le terrain du fait de l'absence de relais entre la recherche et les producteurs et de la faible coordination entre différents intervenants (CRDA, centre technique, centre de formation et CRRAO).

d. La représentation et le plaidoyer

L'UTAP (Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche) dispose d'une union à Tozeur. En 2021 elle a alerté les autorités sur le prix trop bas des dattes payés aux producteurs et sur les marges importantes des intermédiaires.²⁷

Le groupement interprofessionnel des dattes réunit les acteurs de la filière. Le GID semble dominé par les acteurs avals et les paysans n'y ont que peu d'influence.

²⁷ L'UTAP a indiqué que les prix de vente en mars 2021 s'élevaient à 11 et 12 dinars le kilogramme, bien que les intermédiaires les acquièrent auprès des agriculteurs à des prix ne dépassant pas 4 dinars.

e. Les services juridiques

Les producteurs ne disposent d'aucun service juridique (vulgarisation de textes, conseil juridique ou assistance juridique). L'AFA et la cellule foncière ne semblent pas actives à Hezoua.

5. Analyses préliminaires de l'adéquation offres / besoins de services

5.1. Synthèse de l'évaluation des services aux irrigants et de leur adéquation aux besoins

Les services sont plutôt dominés par les acteurs privés. En effet les services de l'Etat sont en nette régression depuis quelques années et les organisations paysannes (GDA et SMSA) restent peu actives et seulement impliquées sur quelques services (service de l'eau pour le GDA et un peu d'approvisionnement en produits d'élevage et d'irrigation pour la SMSA). L'ensemble des services n'est pas coordonné.

Seul le service de l'eau reste correct aujourd'hui. Cependant, étant donné la faiblesse du GDA, le manque de moyen du CRDA (pour les grosses réparations), la diminution de collecte de redevance depuis 2 ans, les risques d'extensions illicites et les changements climatiques en cours, la menace d'une dégradation de ce service dans le court terme est très forte. Une telle dégradation du service de l'eau a été constatée sur de nombreux autres périmètres et il est très probable qu'Hezoua 1 suive la même trajectoire. Les autres services aux irrigants sont insuffisants : approvisionnement, commercialisation, mécanisation, etc.. Dès lors, les producteurs ne semblent pas vraiment maîtriser le développement de leurs fermes, de l'oasis et encore moins de la filière.

Les services sont essentiellement destinés à la production de dattes et ne s'intéressent donc pas aux autres systèmes de culture ou d'élevage des irrigants. Les exploitations agricoles ne sont pas considérées dans leur globalité et on constate une tendance à la spécialisation des exploitations avec la régression des autres ateliers (maraîchage, horticulture, etc.).

Globalement les services sont donc orientés par l'aval de la filière et semblent plutôt au bénéfice de la filière dattes (s'assurer une production suffisante de dattes de qualité), qu'au bénéfice des irrigants (garantir des revenus descends aux paysans et soutenir leurs exploitations dans leur diversité – dattes + horticulture + maraîchage + céréales + fourrage + élevage + activités extra-agricoles). Dès lors, il ne faudrait pas parler de « services pour les irrigants » mais plutôt de « services pour les ateliers dattes des irrigants ».

La faible organisation des producteurs (faiblesse des GDA et SMSA, faiblesse d'une représentation paysanne au sein du GID, etc.) est un enjeu capital pour le développement durable des oasis.

Les tableaux ci-après résument les forces/faiblesses/opportunités/menaces liés aux services et l'évaluation globale des services.

Tableau 8 : Analyse SWOT des services

<p style="text-align: center;">Forces (ou atouts)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service de l'eau reste correct aujourd'hui • La filière dattes est structurée par des privés et reste assez performante sur le plan macro-économique. 	<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le GDABD et la Sarl Beni Ghrib présents dans la zone d'Hezoua ont mis en place une filière intégrée bio-équitable : cette expérience pourrait peut-être permettre l'évolution de la filière en une véritable chaîne de valeur. • Le GDA d'Hezoua 1 et la SMSA pourraient servir d'embryon pour une structuration plus solide des irrigants (en s'inspirant peut-être des expériences du GDABD voisin).
<p style="text-align: center;">Faiblesses (ou contraintes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désengagement de l'Etat. • Organisations paysannes (GDA, SMSA) peu fonctionnelles et offrant peu de services et absence d'un mouvement paysan (malgré l'existence de l'UTAP). • Services dominés par les acteurs aval de la filière et pas toujours dans l'intérêt des producteurs (les services ne concernent que les dattes et pas l'ensemble des systèmes de production des irrigants). • Insuffisance de la plupart des services. 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début de dégradation du service de l'eau et de diminution de la collecte de la redevance eau depuis 2 ans. • Morcellement et faible rentabilité des exploitations. • Filière dattes en difficulté depuis 2 ans.

L'analyse globale page suivante met en évidence les non-adéquations suivantes entre besoins et offres de services aux irrigants :

- les plus gros écarts offres / besoins sont constatés pour les services de commercialisation, de main d'œuvre/mécanisation et d'approvisionnement (en lien avec le crédit). Il s'agit de priorités n°1 pour les exploitants et les taux de satisfaction sont très bas (en rouge sur le tableau).
- ensuite viennent les services de conseil/vulgarisation/formation/recherche et de représentation /plaidoyer. Mentionné comme priorité N°2 mais avec une différence entre les deux services. Alors que les paysans formulent explicitement une demande de conseil/vulgarisation car ils s'estiment délaissés, ils ne formulent pas de demande de services de représentation/plaidoyer. Pourtant le besoin est effectivement présent. La faible structuration des organisations paysannes est une contrainte sous-jacente transversales au développement des oasis et des filières : les paysans ne maîtrisent pas les accords avec les acteurs de la commercialisation, ils ne maîtrisent pas les orientations de la filière (trop faible poids dans le GID), ils ne maîtrisent pas les orientations de politiques agricoles en général, etc.
- enfin viennent les autres services avec des niveaux de priorité 3 pour lesquels les paysans ne formulent pas de demande explicites : service vétérinaire (déjà assez présent) ou conseil juridiques.
- le cas du service de l'eau est particulier : il est aujourd'hui satisfaisant au niveau du périmètre cible et n'est donc pas une préoccupation des paysans, mais constitue un service indispensable et est menacé. C'est donc aussi une priorité N°1.

Services aux irrigants	Priorité	Perception des usagers / niveau de satisfaction ou de non-satisfaction	Modèle économique et viabilité	Autres enjeux et risques vis-à-vis du service	Difficultés / contraintes	Améliorations possibles
Irrigation	1	58% de satisfaction vis-à-vis du service de l'eau, système en bon état, pas d'ensablement, tour d'eau relativement respecté, 90% de satisfaction vis-à-vis du GDA	Seulement 3% jugent le coût de l'eau abordable et les exploitants ont de plus en plus de mal à payer la redevance. Le CRDA a moins de moyens (humain et financier) pour assurer les grosses réparations et appuyer le GDA. Deux ans de faible collecte de redevance (les impayés augmentent).	Baisse de la nappe. Tendance observée sur d'autres oasis au pompage illicite	Malgré le bon niveau de satisfaction vis-à-vis du GDA, celui-ci ne fait que le "service minimum" et à l'image des autres OP est peu professionnel et peu appuyé	Renforcement du GDA? Externalisation du service à un privé? Service d'appui au GDA ? Réduction du coût de pompage (solaire) ?
Approvisionnement en intrants	1	90% de non-satisfaction : intrants trop chères, seulement disponibles pour les dattes (difficulté pour les autres cultures)	Les fournisseurs = entreprises privées surtout. Viabilité OK, bien que la filière dattes soit en difficulté.	Très faible accès aux intrants (bio) des autres cultures entraîne une tendance à la spécialisation des exploitations	Les irrigants ne sont pas collectivement organisés pour l'approvisionnement (hormis un peu au travers du SMSA)	
Main d'œuvre et mécanisation	1	42% des irrigants manquent de MO ordinaire et 97% manquent de MO qualifiée. Accès difficile à la MO extérieure. Seulement 3% des exploitations sont mécanisées.	Puisque trop rare, la MO devient chère (>100 Dinars/pied) et des exploitants n'apportent alors plus les soins nécessaires aux palmiers.	Perte de savoirs et de savoir-faire.	La MO jeune est plus intéressée par les emplois non-agricoles. La MO vient parfois d'autres régions. Taille des exploitations trop petite (non viables)	Mécanisation adaptée en remplacement de la MO? Organisation collective pour accéder aux équipements ou organiser certains travaux ?
Commercialisation, certification, etc.	1	84% des exploitants ne sont pas satisfaits. 81% des exploitants ont des difficultés pour écouler leur production: prix, accès au marché, non-respect des accords verbaux. Mais une « entreprise sociale » existe qui a développé une filière intégrée.	Tunisie reste l'exportateur N°1 de dattes de qualité reconnue MAIS la filière semble surtout organisée au profit des acteurs aval. La filière repose sur de nombreuses exploitations non-viables (sous le seuil de rentabilité).	La certification bio ne semble pas beaucoup bénéficier aux paysans, hormis dans le cas de la filière intégrée bio-équitable.	Depuis 2 ans surproduction de dattes entraînant une chute des cours	Faire évoluer la filière vers une véritable « chaîne de valeur » cogérée avec les paysans ? Certification bio-équitable ?
Crédit	1	Faible accès des paysans au crédit : absence de titres fonciers, faible viabilité des exploitations.	Les prestataires sont des banques privées ou des IMF et sont viables. Mais les paysans sont « peu bancables ».			Conseil de gestion aux exploitations familiales et aux OP ? Conseil juridique ? Subvention à l'installation des jeunes ?
Vulgarisation, Conseil, formation	2	Les paysans se sentent livrés à eux-mêmes.	Conseil gratuit : soit par les structures publiques (mais qui ont de moins en moins de moyens) soit par les entreprises d'approvisionnement (intégré dans le prix d'achat)	Conseil surtout centré sur les dattes et non sur l'ensemble de l'exploitation	Les jeunes ne sont pas intéressés par les formations proposées.	Conseil de gestion à l'exploitation ? Conseil à l'installation des jeunes (+ appuis financiers) ? Conseil sur l'ensemble des systèmes de production ?
Représentation et plaidoyer	2	Existence de l'UTAP. Les paysans ne formulent pas de demande explicite vis-à-vis de ce service.		Absence d'un mouvement paysan pouvant influencer véritablement la filière.	Très faible structuration des organisations paysannes. Très faible poids des paysans dans le GID.	Programme national d'appui aux OP ? Conseil aux OP localement ?
Recherche	2	Quelques programmes de recherche par le CRRAO mais peu répliqués chez les producteurs. Quelques innovations apportées par le GID et des entreprises.	Recherche publique (CRRAO) gratuite pour les producteurs. Innovations du GID et des entreprises supportées par la filière	De moins en moins de moyens accordés aux services publics.		Meilleure participation des paysans dans les instances de gouvernance pour orienter les recherches et innovations?
Vétérinaire	3	SMSA fourni quelques intrants zootechniques et vétérinaires				
Juridique	3	Inexistant et non demandé				Conseil juridique pour installation des jeunes, pour accès au crédit ?

Code couleurs : = Satisfaisant = Assez satisfaisant = Quelques problèmes / risques = Gros problèmes / risques

Figure 7 : Evaluation générale de l'offre de services au regard des besoins prioritaires de services

5.2. Des préalables pour améliorer l'adéquation offre / besoins de services

Plusieurs préalables semblent nécessaires pour améliorer l'adéquation offre / besoins de services. Ces préalables relèvent de visions stratégiques du développement des zones oasiennes et concernent trois questions :

- quel équilibre entre acteurs ?
- quels systèmes de production sur les oasis ?
- quelle place des oasis dans le développement de la région ?

Ces questions et alternatives sont brièvement présentées ici. L'atelier de concertation devrait permettre de formuler avec les acteurs les visions les plus souhaitables. Ces visions sous-tendront alors le schéma opérationnel de développement des services.

5.2.1. Quelles visions de l'équilibre entre acteurs ? Pour un rééquilibrage Etat / privés / profession agricole

L'Etat s'est considérablement retiré depuis quelques années. Les organisations paysannes peinent à émerger et à se professionnaliser et il n'existe pas de mouvement paysan (malgré l'existence de GDA, de SMSA et de l'UTAP). Dès lors, le secteur privé se retrouve l'acteur dominant pour structurer la filière dattes et par conséquent oriente considérablement le devenir des oasis. L'enjeu est de trouver le « bon » équilibre entre Etat / secteur privé / profession agricole. « Bon » équilibre tant en terme de production de richesses que de partage de ces richesses.

Quels scénarios d'avenir sont possibles ?

- La poursuite de la trajectoire actuelle avec un Etat affaibli et des organisations paysannes faibles : c'est le scénario tendanciel le plus probable. Cependant dans ce scénario les logiques commerciales privées risquent de s'imposer sur les intérêts des exploitations familiales (risques de paupérisation des irrigants et d'abandon de certaines exploitations) et sur les intérêts environnementaux (poursuite de l'abaissement des nappes et de l'orientation à la monoculture). La filière dattes pourrait se maintenir un certain temps et rester productive, mais elle ne ferait plus vivre un nombre important d'exploitations familiales et risquerait de reposer sur un plus petit nombre d'exploitations patronales ou d'agri-business²⁸. A termes les écosystèmes oasiens seraient menacés et la production de dattes également.
- Un réinvestissement massif de l'Etat et donc une reprise en main par l'Etat : ce scénario est peu probable.
- Une montée en puissance de la profession agricole et un certain retour de l'Etat sur des fonctions régaliennes (coordination, contrôle, etc.) afin d'avoir un meilleur équilibre Etat / secteur privé / profession agricole. Afin que cette montée en

²⁸ Dans la zone d'Hezoua 4 entrepreneurs privés exploitent déjà à eux-seuls 264ha, soit 25% des superficies irriguées de la zone.

puissance de la profession agricole se concrétise il va falloir un programme massif d'appui aux organisations paysannes. Ce scénario semble le plus à même de permettre le développement durable de la filière dattes, des oasis et des exploitations familiales. Cet équilibre Etat /privé / profession agricole devrait alors se retrouver dans les instances de gouvernance territoriales et les instances de gouvernance de la filière (pour construire une chaîne de valeur cogérée aux bénéfices partagés). Ce scénario est le plus souhaitable et a été analysé récemment (2019) par la FAO qui a fait des propositions concrètes pour relancer les coopératives Tunisiennes (cf. encadré ci-dessous).

Encadré 25 : Proposition pour une relance des coopératives en Tunisie – extraits (source : FAO, 2019)

« La question du rôle et du potentiel d'investissement des coopératives a une portée qui dépasse de loin la question de l'avenir des coopératives agricoles. Elle soulève en fait toute la question de la stratégie de développement agricole sinon du modèle de développement économique de la Tunisie.

Le poids des héritages est tel qu'il ne faudra rien de moins qu'une véritable stratégie de rupture si l'on veut atteindre les objectifs ambitieux d'organisation du monde agricole, d'amélioration de la compétitivité et de développement régional inclusif et durable et répondre, ce faisant, aux aspirations populaires qui les portent. En résumé, il s'agit de promouvoir les coopératives de manière à favoriser l'émergence d'un secteur coopératif autonome, dynamique et professionnalisé, ayant une place reconnue dans l'économie rurale et nationale. L'autonomie et l'identité de la coopérative comme entreprise doit être garantie aussi bien vis-à-vis de l'administration publique que des syndicats, et la règle du gagnant-gagnant doit prévaloir entre l'agriculteur et la coopérative. »

Un plan d'action en sept points pour la promotion des coopératives agricoles a été formulé (on ne liste ici que les intitulés des 7 points) :

1. Améliorer ultérieurement et de manière décisive le cadre juridique et incitatif : entre autre, supprimer totalement la notion de tutelle de la loi organique des coopératives;
2. Investir dans une mise à niveau des coopératives et faire avancer des réformes clés : entre autre, élaborer une véritable politique des revenus agricoles, ce qui suppose une correction des politiques de prix et de commerce extérieur actuelles dont le bilan net désavantage apparemment les producteurs;
3. Encourager l'installation d'industries agro-alimentaires à proximité des zones de production : entre autre promouvoir la création de consortiums entre le secteur privé et les coopératives et réorganiser les filières pour responsabiliser les acteurs;
4. Favoriser une nouvelle adhésion à la forme coopérative de la part des exploitants agricoles ;
5. Recentrer le rôle de l'Etat sur ses fonctions régaliennes d'arbitrage et de facilitation ;
6. Renouveler les approches des services d'appui aux coopératives : entre autre, il faudrait, à terme, fédérer tous les services d'appui aux coopératives et autres organismes professionnels dans une Agence de Promotion des Coopératives, mettre en œuvre un véritable programme d'appui aux coopératives, prévoir une période d'incubation, etc. ;
7. question du financement est déterminante.

5.2.2. Quelles visions pour les systèmes de production oasiens ?

Traditionnellement les oasis sont à étages et combinent des ateliers de dattes, d'horticulture, de maraîchage et de productions céréalières et fourragères et d'élevage. Le manque de main d'œuvre, le morcellement des exploitations et la certification bio de dattes ont entraîné une tendance à la spécialisation accrue des exploitations. Moins diversifiées, les exploitations agricoles deviennent moins résilientes. Or les enquêtes montrent que les exploitants souhaitent maintenir un certain degré de diversification des productions – ce qui est bien dans leur intérêt – mais n'en ont plus les moyens. Elles n'en ont plus les moyens car elles

manquent de main d'œuvre, de financement et que les acteurs avals de la filière dattes ne les accompagnent pas sur leurs autres spéculations (pas de fourniture de semences maraîchères bio ou de conseil sur ces autres spéculations par exemple).

Quels scénarios d'avenir sont possibles pour les systèmes de production :

- une poursuite vers d'avantage de spécialisation dattes et l'abandon des autres productions : ce scénario tendanciel bien en phase avec la logique filière est le plus probable.
- le maintien d'exploitations plus diversifiées. Ce scénario semble plus souhaitable en termes de résilience des exploitations et en termes de fonctionnement écosystémique (donc d'impacts environnementaux et de durabilité). Mais il va supposer que les services s'intéressent à l'ensemble du système de production, voire même au système d'activités (pour prendre en compte les activités agricoles et extra-agricoles).

5.2.3. Quelle place des oasis dans le développement régional ?

Le rapport de démarrage soulignait l'insuffisance d'une vision partagée de développement des zones oasiennes et du Sud plus largement. Les systèmes de production des oasis ne peuvent pas supporter une population grandissante. Dès lors se pose la question des autres alternatives. La survie des oasis dépend aussi des autres opportunités d'activités en dehors des oasis.

5.2.4. Pour une transition agroécologique des oasis modernes ?

Au final l'étude du cas d'Hezoua 1 pose les questions suivantes :

- comment faire évoluer la filière dattes vers une véritable chaîne de valeur ? Cela couvre plusieurs aspects : Comment introduire d'avantage de cogestion dans la gouvernance de la filière ? Comment mieux répartir la valeur ajoutée dans la filière ? etc. Le cas de la sous-filière intégrée bio-équitable peut donner des pistes.
- comment accompagner et renforcer les organisations paysannes (GDA, SMSA, unions UTAP...) pour permettre l'émergence d'un véritable mouvement paysan sur la zone et en Tunisie plus largement ? L'étude FAO (2019) sur le sujet donne également quelques pistes.
- comment garantir la durabilité des oasis ? Cela couvre plusieurs aspects : Comment maintenir un certain niveau de diversification des systèmes de production (systèmes en étage) et contrecarrer la tendance à la monoculture ? Comment renforcer le GDA et le CRDA pour le service de l'eau ? etc.

D'une certaine façon ces questions couvrent des aspects économiques, environnementaux et sociaux. A l'intersection des trois se trouve le développement durable. Ces questions abordent également plusieurs des principes de l'agroécologie (cf. encadré ci-dessous) : des principes économiques (équité, diversification économique, connectivité producteurs/consommateurs), des principes organisationnels (de participation, de co-création de connaissance, connectivité producteurs/consommateurs), des principes techniques (santé du sol, biodiversité, synergie des systèmes).

La question est donc : quelles transitions agroécologiques pour permettre le développement durable des exploitations de l'oasis d'Hezoua 1 ?

Encadré 26: Les 13 principes de l'agroécologie (source HLPE, CSAM, juillet 2019)

1. Recyclage
2. Réduction des intrants chimiques importés.
3. Santé du sol.
4. Santé et bien-être des animaux.
5. Biodiversité.
6. Synergies (entre activités productives et entre éléments de l'agrosystème)
7. Diversification économique.
8. Co-création des connaissances.
9. Valeurs sociales et types d'alimentation.
10. Équité.
11. Connectivité producteurs / consommateurs
12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles.
13. Participation.

6. Actualisation de chronogramme de l'étude et principaux risques

6.1. Chronogramme actualisé

La réalisation du chantier services aux irrigants a pris énormément de retard du fait du contexte COVID. A noter que les retards sont similaires au Cambodge et en Tunisie et que les deux équipes progressent donc en parallèle.

Récemment l'atelier de concertation a été programmé puis décalé à deux reprises (1^{ère} tentative en décembre, deuxième tentative en janvier et nouvelle programmation début mars).

Le chronogramme actualisé est donné ci-après. Il reste incertain du fait du contexte COVID.

Idéalement l'atelier d'élaboration du schéma opérationnel pourrait se tenir en décembre.

6.2. Risques possibles quant à la réalisation de l'étude

Risques ou difficultés anticipées	Mesures de mitigations
Contexte COVID rend difficile l'organisation de l'atelier opérationnel ou empêche la participation de l'Iram à l'atelier	<p>L'atelier de concertation a été programmé une 1^{ère} fois en décembre (reporté pour cause de COVID en France), une 2^{nde} fois en janvier (reporté pour cause de COVID en Tunisie) et est reprogrammé début mars.</p> <p>Alors que l'atelier de démarrage avait pu être organisé 100% en visio, cette option visio n'est pas possible pour l'atelier de restitution et d'élaboration du schéma opérationnel qui doit impérativement se tenir en présentiel sur le terrain.</p>
La méthodologie prévoyait que l'atelier schéma opérationnel dure deux jours. Il pourrait s'avérer difficile de réunir les acteurs pendant deux jours complets.	<p>Au lieu d'un atelier de deux jours, on pourrait envisager :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De tenir un atelier d'une journée avec une participation large des acteurs qui se concentrerait sur la restitution des résultats et des échanges généraux sur le schéma opérationnel. • D'organiser des focus groupes plus courts ensuite avec chacun des pôles d'acteurs : les services de l'Etat, les privés, la profession agricole.

6.3. Limites possibles de l'étude

Le contexte COVID a imposé certaines limites à l'étude :

- l'Iram n'a pas pu participer en présentiel à la mission de démarrage devant cadrer l'ensemble du travail sur le plan méthodologique et conduire quelques entretiens préliminaires. L'Iram a dû se limiter à une participation en visio à l'atelier de démarrage.
- l'atelier de démarrage a dû être organisé 100% en visio ce qui a réduit les interactions entre acteurs (en durée et qualité).
- les interdictions de déplacements et de rencontres ont considérablement rallongé l'étude délayant ainsi la réflexion.

Par ailleurs le champ d'étude est assez large et malgré la réalisation d'enquêtes de terrain et de bibliographie il n'est pas possible d'objectiver avec des chiffres tous les dires d'acteurs. Ainsi certaines conclusions préliminaires sont présentées sans chiffres à l'appui :

- l'étude souligne la domination de la filière par les acteurs avals mais n'est pas en mesure de présenter des chiffres précis de répartition de la valeur ajoutée le long de la filière ou de poids des producteurs dans les décisions de la filière (cependant plusieurs sources sont données pour étayer ces analyses) ;
- l'étude souligne que de nombreuses exploitations sont sous le seuil de rentabilité, mais ce seuil n'est pas calculé et l'étude n'a pas non plus calculé les revenus des exploitations ;
- de même il n'est pas possible de comparer dans le détail les coûts de revient des cultures bio et non-bio, ni les coûts de conversion au bio.

Cependant ces conclusions préliminaires semblent s'appuyer sur des dires d'acteurs convergents et sur les observations des consultants. Ces conclusions seront validées lors de l'atelier de concertation et, si possibles, d'avantage étayées par des données quantitatives.

7. Annexes

7.1. ANNEXE 1 : Bibliographie pertinente à l'étude

Cf. le fichier excel séparé pour le format biblio du COSTEA.

- Abdelfettah Kassah, 1996. Les oasis tunisiennes aménagement hydro-agricole et développement en zone aride.
- Abdelfettah Kassah et Ahmed Mamou, 2002. Eau et développement dans le sud tunisien.
- Abdelfettah Kassah, 2002. Irrigation et développement agricole dans le Sud tunisien.
- Analyse de la filière dattes, Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation, Centre d'études et de prospectives industrielles, mars 2017.
- De l'eau aux dattes : aperçu de la filière datte tunisienne et perspectives d'interventions. Bachta M., Le Gal PY, Rhouma A., Kuper M., 2006.
- DGEDA, 2019. Résultat d'enquête d'Oasis. Direction Générale des Forêts, Mai 2017.
- Etude sur l'Etat de l'Ensablement et la Fixation de Dunes dans le Gouvernorat de Tozeur. Direction Générale des Forêts, Mai 2017.
- Résumé Tozeur. Direction Générale de l'environnement et de la qualité de la vie, Septembre 2015.
- Elaboration d'une monographie complète oasis en Tunisie. F.A.O, 2019. Quel avenir pour les coopératives agricoles.
- Gifruits, 1 février 2019. Stratégie développement du secteur dattes 2020-2030.
- Micheal Ritcher, 1995. Les oasis du Maghreb : typologie et problèmes agro-écologiques.
- Ministère de l'environnement, Mars 2015. Stratégie de développement durable des oasis en Tunisie.
- Ministère de l'Environnement, Septembre 2015. Stratégie et plan d'action de développement durable des oasis.
- Ministère de l'Environnement, Avril 2012. Les oasis de Tunisie à protéger contre la dégradation et les effets du changement climatique.
- Ministère de l'Environnement, Novembre 2020. Gestion durable des écosystèmes oasis en Tunisie.
- Ministère de l'Agriculture, Septembre 2017. Référentiel du développement agricole durable en Tunisie.
- Tallel 8 novembre, 2013. Un nouveau système d'irrigation pour Hezoua.
- Tunisie : Quel avenir pour les coopératives agricoles? FAO, 2019.

- Vincent Battesti et Nicolas Puig ,1999 .Le sens des lieux. Espaces et pratiques dans les palmeraies du Jérid (Sud-ouest tunisien).
- WMC avec TAP, 6 juin 2020. Les agriculteurs de Hezoua déplorent le manque d'eau d'irrigation.

7.2. ANNEXE 2 : Programme réalisé des deux missions de terrain

Tableau 10: programme de la mission de terrain n°1

Dates	Activités	Résultats
30/03/2021	Rencontre du Commissaire régional au développement agricole et débriefing	S'assurer des préparatifs pour l'atelier du 31/03/2021
31/03/2021 AM	Atelier d'échange multi acteurs	Information sur le projet, plan de travail, objectifs et produits attendus, information sur périmètre, problématique liée aux services d'une façon générale,
31/03/2021 PM	CTV Hezoua : Echange avec CTV, GDA et SMSA	Information complémentaire territoriale sur Hezoua, économie locale, système oasisiens, population, activités économiques, rôle des structures socioprofessionnelles et fonctionnement, problématiques majeures rencontrées par les irrigants en lien avec les services
01/03/2021 AM	Visite des exploitations types Hezoua 1 accompagnée par CTV et agriculteurs	Prise de connaissance du système de production au sein du périmètre oasisien et échange avec des irrigants
01/03/2021 AM	Visite d'une société pionnière « BIOORIGIN » dans le conditionnement et d'exportation des dattes	Approvisionnement en dattes, commercialisations, relations avec les irrigants, problèmes et contraintes rencontrés...
01/03/2021 PM	Visite au CRRAO	Projets de recherches, échange sur le système oasisien et problématique...
01/03/2021	Visite au GID	Services fournis par le GID aux irrigants
02 Avril au 8 avril 2021	Enquête de terrain	

Tableau 11 : programme de la mission de terrain n°2

04/10/2021	Départ pour Tozeur	
05/10/2021 AM	Atelier CRDA	Restitution des résultats Mission terrain 1, finalisation du programme
05/10/2021 PM	Focus groups d'irrigants	Analyse des stratégies productive et de survie
06/10/2021 AM	Focus Groups d'irrigants	Analyse des stratégies productive et de survie
06/10/2021 PM	Focus Groups Irrigants autre Oasis	Cerner d'avantage la problématique des services et des problèmes soulevés par les irrigants oasisiens d'une façon générale
07/10/2021	Entretien avec organisation	Services aux irrigants fournis par les SMSA

	professionnelle d'irrigants (SMSA)	et capacités à répondre aux besoins des irrigants oasiens en services
07/10/2021	Echange avec Association de développement à Hezoua	Accès aux petits financements
07/10/2021	Echanges avec BFPME, BNA, BTS	Les services financiers (contraintes d'accès par les irrigants,
08/10/2021	Echange avec APIA,	Les problèmes liés à l'accès aux encouragements et par conséquent aux investissements par les irrigants oasiens
08/10	Focus Group des prestataires de services techniques aux irrigants	L'offre en services techniques aux irrigants, analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande, contraintes, opportunités et atouts

7.3. ANNEXE 3 : Données d'enquêtes détaillées

Identification de l'irrigant									
Age exploitant	Nb personnes selon la tranche d'âge	Nb Personnes à charges (moyenne)	Niveau d'instruction				Activité principale		Type Oasis
			Kottab	Primaire	Secondaire	Supérieur	Fellah	Autres	Oasis moderne privée
Entre 20 et 39	3	3,3	0%	0%	100%	0%	100%	67%	100%
Entre 40 et 60	16	6,3	0%	31%	56%	13%	100%	13%	100%
Plus que 60	12	7,5	83%	8%	8%	0%	100%	0%	100%
Total	31	6,5	32%	19%	42%	6%	100%	13%	100%

Identification de l'Oasis									
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants (effectif)	Nombre d'exploitant (%)	Surface totale exploitée sur l'Oasis (Ha)	Mode de faire valoir		équipements /Mécanisation d'exploitation		Autres types d'équipements	
				Héritage	Propriétaire	Manuel	Moto Culture	Submersion améliorée	Système Bubbler
>=1,5	13	42%	20,25	62%	38%	92%	8%	100%	0%
Entre 1,1 et 1,4	4	13%	5,1	100%	0%	100%	0%	100%	0%
Entre 0,5 et 1	7	23%	5,35	100%	0%	86%	14%	100%	0%
< 0,5	7	23%	2,02	100%	0%	100%	0%	86%	14%
Total	31	100%	32,72	84%	16%	94%	6%	97%	3%

Les cultures pratiquées et les productions au sein de l'Oasis											
Cultures pratiquées sur d'autres Oasis						Pratique d'élevage					
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants		Espèces		Superficie (Ha)	Valeur moyenne de production en dinars	Nombre d'exploitations ayant des	Type d'animaux	Effectif d'animaux / exploitant ayant	Nbre d'effectifs (animaux)	Revenu annuel issu de la vente d'animaux
>=1,5	13		Deglat Nour		3	22500	6	Ovin	23	138	3450
Entre 1,1 et 1,4	4		Deglat Nour		2	15000	3		15,66666667	47	3533
Entre 0,5 et 1	7		Deglat Nour		1	Jeune plantation	4		15,25	61	2700
< 0,5	7		Deglat Nour		5	7500	3		7	21	733
Total	31				11	15000	16				267

Les cultures pratiquées et les productions au sein de l'Oasis														
Autres espèces arboricoles									Cultures maraichères					
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Superficie du groupe	Nombre de pieds	Production			Valeur moyenne des productions annuelles en dinars			Nombre de personnes	Superficie Globale (Ha)	S maraichage / S total	Valeur de production en dinars	
				pieds/ha	Productions en Kg	Auto-consommation	Bonne année	Mauvaise année					Productions en Kg	Auto-consommation
>=1,5	13	20,25	494	24	1033	54%	2875	900	2	0,33	2%	800	15%	
Entre 1,1 et 1,4	4	5,1	80	16	766	25%	1566	666	2	1,42	28%	400	0%	
Entre 0,5 et 1	7	5,35	38	7	60	71%	2000	1000	1	0,10	2%	0	0%	
< 0,5	6	2,02	78	39	700	29%	1133	533	2	0,37	18%	1500,00	14%	
Total	30	32,72	690	21	2559	45%	1893,50	774,75	7	2,22		675	7%	

Services de l'irrigation									
		Tours d'eau				Coût de l'eau			
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'irrigants	Source et tours d'eau	Débit l/s	Théorique	Pratiquée	Coût moyen en DT	Abordable	Moyennement abordable	N'est pas abordable
>=1,5	13	Sondage	50 l/s	6 jours	7 à 8 jours selon les exploitants	2400	0%	54%	46%
Entre 1,1 et 1,4	4	Sondage				1500	0%	100%	46%
Entre 0,5 et 1	7	Sondage				1232,86	0%	43%	57%
< 0,5	7	Sondage				677,14	14%	57%	29%
Total	31	Sondage							3%

Services de l'irrigation											
		Taux de satisfaction GDA		Taux de satisfaction CRDA		Taux de satisfaction système de distribution d'eau		Mode d'irrigation		Taux de la gestion d'exploitation + Taux d'accompagnement en gestion	Les problèmes liés aux services de l'eau (Moyennement grave)
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'irrigants	Satisfaisant	Peu Satisfaisant	Satisfaisant	Peu Satisfaisant	Satisfaisant	Peu Satisfaisant	Gravitaire	Par Barbotage		
>=1,5	13	92%	8%	69%	31%	77%	23%	100%	0%	0%	Salinité Hydromorphisme Gaspillage de l'eau / Infiltration de l'eau
Entre 1,1 et 1,4	4	75%	25%	25%	75%	25%	75%	100%	0%	0%	
Entre 0,5 et 1	7	100%	0%	43%	57%	43%	57%	100%	0%	0%	
< 0,5	7	86%	14%	86%	14%	57%	43%	86%	14%	0%	
Total	31	90%	10%	61%	39%	58%	42%	97%	3%	0%	

Services techniques						
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Les améliorations introduites dans la conduite du palmier dattiers	Taux de satisfaction	Nouvelles techniques introduites	Assistance techniques de la part CRDA et autres acteurs	Améliorer services technique
>=1,5	13	Utilisation technique de protection par les filets moustiquaire et plastique.	100%	Améliorer la qualité des dattes (GID)	Néant	Créer une structure d'assistance technique
Entre 1,1 et 1,4	4					
Entre 0,5 et 1	7	Utilisation de produit biologique contre l'acarien	100%			
< 0,5	7					
Total	31	Utilisation de compostage	71%			

Services financiers et crédit						
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Moyen de financement	Utilisation des financements	Taux de satisfaction vis-à-vis des services financiers	Les prochains investissements planifiés sur l'exploitation	Vers qui pourrait-il être conseillé sur la gestion ?
>=1,5	13	Auto-financement	Opérations d'entretiens des cultures et des plantations	Difficultés bancaires	Matériel d'irrigation moderne	Un gestionnaire pour tous les agriculteurs
Entre 1,1 et 1,4	4				Mécanique adaptée	
Entre 0,5 et 1	7				Unité de stockage	
< 0,5	7				Unité de conditionnement	
Total	31				Salon de triage	

		Services d'approvisionnement								
		Facilité d'accès aux services approvisionnement		Disponibilité des services approvisionnement			Moyen d'accès aux services approvisionnement			Entreprises de conditionnements et de commercialisation des dattes
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Oui	Non	Local	Régional	National	SMSA	GDA	Des privés	
>=1,5	13	15%	85%	77%	15%	0%	31%	8%	92%	8%
Entre 1,1 et 1,4	4	0%	100%	75%	0%	0%	50%	0%	75%	0%
Entre 0,5 et 1	7	0%	100%	100%	0%	0%	14%	14%	71%	29%
< 0,5	7	14%	86%	100%	14%	0%	14%	0%	71%	14%
Total	31	10%	90%	87%	10%	0%	26%	6%	81%	13%

Services d'approvisionnement								
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Prix payés pour l'octroi des services		Plus cher que les prix pratiqués au niveau des autres zones et prestataires	Taux disponibilité des services d'approvisionnement		Taux Satisfaction de la qualité des services fournis	Comment améliorer l'accès aux services d'approvisionnement
		Abordable	Non abordable		Pas toujours disponibles et sont difficilement accessibles	Toujours disponibles et accessibles		
>=1,5	13	8%	92%	Pas de concurrence Inflation	8%	92%	8%	Créer une structure d'approvisionnement sur place
Entre 1,1 et 1,4	4	0%	100%		100%	0%	0%	
Entre 0,5 et 1	7	0%	100%		14%	86%	0%	
< 0,5	7	0%	100%		100%	0%	0%	
Total	31	3%	97%		42%	58%	3%	

Services commerciaux											
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Ecoulement de productions						Modalités de commercialisation des productions			
		A travers des collecteurs		A travers des sociétés d'exportations		A travers les deux (Collecteurs + Société d'exportations)		Accord verbal		Vente sur pieds	
		Nombre de personnes	Taux	Nombre de personnes	Taux	Nombre de personnes	Taux	Nombre de personnes	Taux	Nombre de personnes	Taux
>=1,5	13	13	100%	9	69%	9	69%	11	85%	13	100%
Entre 1,1 et 1,4	4	4	100%	4	100%	4	100%	4	100%	4	100%
Entre 0,5 et 1	7	7	100%	5	71%	5	71%	6	86%	7	100%
< 0,5	7	7	100%	5	71%	5	71%	7	100%	7	100%
Total	31	31	100%	23	74%	23	74%	28	90%	31	100%

		Services commerciaux					
Superficie exploitée sur	Nombre d'exploitants	Marché d'écoulement				Difficultés pour écouler la production	
		Local	Régional	National	International	OUI	NON
>=1,5	13	62%	0%	8%	46%	62%	38%
Entre 1,1 et 1,4	4	100%	0%	0%	25%	100%	0%
Entre 0,5 et 1	7	71%	0%	0%	43%	86%	14%
< 0,5	7	71%	0%	0%	29%	100%	0%
Total	31	71%	0%	3%	39%	81%	19%

		Services commerciaux								Propositions d'améliorations
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Difficultés pour écouler la production						Satisfaction services commerciaux		
		Type de difficultés						Oui	Non	
		Prix proposé par les commerçants	Qualité	Accès au marché	Quantité commercialisé	Marché Monopolistique	Manque d'information sur les prix et les marchés			
>=1,5	13	69%	15%	46%	23%	77%	85%	31%	69%	
Entre 1,1 et 1,4	4	75%	0%	100%	0%	75%	100%	0%	100%	
Entre 0,5 et 1	7	86%	14%	57%	0%	43%	86%	14%	86%	
< 0,5	7	100%	14%	57%	71%	43%	100%	0%	100%	
Total	31	81%	13%	58%	26%	61%	90%	16%	84%	

Maîtriser le circuit d'écoulement et créer un réseau d'information

Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Représentation et de plaidoyer	Services Juridiques
		Qui représente les exploitants auprès des instances locales	Disponibilité des services Juridiques
>=1,5	13	1 seule personne / 31 personnes (Président)	0%
Entre 1,1 et 1,4	4		
Entre 0,5 et 1	7		
< 0,5	7		
Total	31		

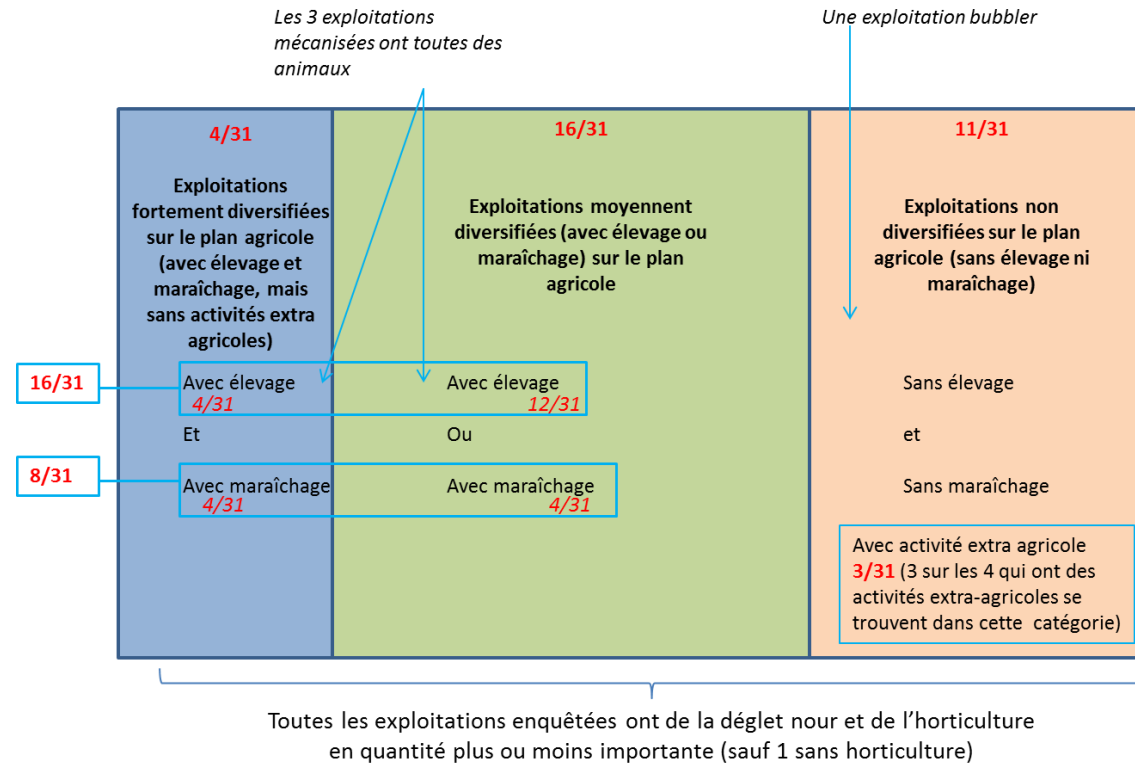
Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Services en général				Services du SMSA dont bénéficie l'exploitant				
		Services des prestataires				Intrants	Produits Phytosanitaires	Autres services	Satisfaction	Expliquer
		CRDA	GID	Société de service privée	Autres services					
>=1,5	13	77%	62%	92%	Néant	38%	15%	Néant	0%	Activité limitée
Entre 1,1 et 1,4	4	75%	50%	100%		23%	15%		0%	
Entre 0,5 et 1	7	71%	71%	57%		71%	0%		0%	
< 0,5	7	100%	71%	86%		43%	29%		0%	
Total	31	81%	65%	84%		45%	15%		0%	

Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Autres difficultés de l'agriculture									
		Tour d'eau éloignée	Manque de Main d'œuvre ordinaire	Manque de Main d'œuvre qualifiée	Coût des intrants élevé	Coût de l'eau élevé	Accès aux marchés	Accès aux sources de financement	La pratique des prix pour l'écoulement des produits	Ensemblement	Drainage
>=1,5	13	8%	54%	92%	92%	100%	100%	100%	100%	0%	0%
Entre 1,1 et 1,4	4	25%	50%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	0%
Entre 0,5 et 1	7	14%	43%	100%	100%	100%	86%	100%	86%	0%	0%
< 0,5	7	14%	14%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	0%
Total	31	13%	42%	97%	97%	100%	97%	100%	97%	0%	0%

Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Nombre d'exploitants	Autres difficultés de l'agriculture				Questions diverses et synthèses		
		Qualité de l'eau	Certification des produits (Production Bio)	Changement climatique	Transparence des circuits d'écoulement	A l'immédiate	A moyen Terme	A long terme
>=1,5	13	0%	38%	85%	92%	Formation en gestion de l'eau + Formation en gestion de l'exploitation	Création de plantation	Créer une organisation groupant toutes les activités (approvisionnement, commercialisation avec assistance technique)
Entre 1,1 et 1,4	4	0%	50%	100%	100%	Formation technique de production + analyse du sol	Elevage	
Entre 0,5 et 1	7	0%	14%	100%	100%	Mécanisation adaptée (pollisation, amendement et renouvellement du sol,)	Culture maraichère	Centre de conditionnement et d'emballage
< 0,5	7	0%	71%	100%	100%	Mécanisation adaptée (pollisation, amendement et renouvellement du sol,)	Developpement culture en etage (arboriculture + culture herbacée)	Unité de transformation
Total	31					Créer un réseau information en commerce extérieur et intérieur		Compostage

Superficie exploitée sur l'Oasis (Ha)	Enquêtes		Exploitants certifiés bio		Surfaces certifiées bio	
	Nombre exploitants	Superficies	Nombre d'exploitants	%	Nombre d'ha	%
>=1,5	13	20,25	5	38%	7,75	38%
Entre 1,1 et 1,4	4	5,1	2	50%	2,55	50%
Entre 0,5 et 1	7	5,35	1	14%	0,75	14%
< 0,5	7	2,02	5	71%	1,52	75%
Total	31	32,72	13	42%	12,5	38%

Encadré 27 : Principales caractéristiques de 31 exploitations de l'échantillon étudié



NB : Les 11 exploitations non-diversifiées (droite sur le schéma) correspondent plutôt au type 2 (petites exploitations après héritage, non diversifiées). Les 4 exploitations diversifiées (gauche sur le schéma) correspondent plutôt aux exploitations diversifiées avant héritage. Mais il n'y a pas correspondance exacte entre les 3 groupes mentionnés ci-dessus sur le schéma et les trois types de la typologie.

7.4. ANNEXE 4 : Note de cadrage des ateliers de concertation et de restitution pour la validation du diagnostic et la formulation du schéma opérationnel

7.4.1. Evolutions par rapport aux TDR et à l'offre méthodologique du groupement

a. Ce que disent les TDR

Les termes de référence du chantier services aux irrigants prévoient « *l'animation d'un atelier de concertation avec chacune des équipes et les acteurs locaux (décideurs, opérateurs, prestataires de service et chercheurs) pertinents sur le sujet des services aux irrigants, pour la hiérarchisation des besoins en services aux irrigants et la formulation de propositions d'amélioration des dispositifs en place.* » Après cet atelier les TDR prévoient « *la formulation d'un schéma opérationnel consolidé pour chacun des terrains* ».

Ainsi les TDR proposent que l'atelier ait lieu sur le terrain (et non en capitale comme c'était le cas pour l'atelier de démarrage), qu'il s'agisse d'une étape de concertation multi-acteurs, qu'il permette de restituer les résultats provisoires et formule des propositions d'amélioration, l'élaboration du schéma opérationnel venant seulement après l'atelier. Les TDR ne donnent pas d'indication sur la durée de cet atelier.

b. Ce que dit l'offre méthodologique du groupement

L'offre méthodologique du groupement prévoyait initialement un atelier de deux jours sur chacun des terrains pour :

- Présenter les rapports de diagnostic, les mettre en débat, et approfondir les diagnostics ;
- Hiérarchiser les besoins, identifier les trajectoires à favoriser, identifier les éléments favorisant ces trajectoires ;
- Identifier les mesures/activités d'accompagnement et formuler des pistes de schémas opérationnels pour les services aux irrigants.

Après cet atelier les consultants devaient finaliser les schémas opérationnels.

c. Ce qu'il semble souhaitable et réaliste d'organiser au vu du contexte

Il semble toujours impératif que cet atelier est lieu sur le terrain et non en capital. Il semble toujours impératif que l'atelier permette de restituer les diagnostics (diagnostic territorial, typologie, analyse offre/besoins de services) à un panel large d'acteurs pour ensuite débattre des pistes d'améliorations des services aux irrigants. Une participation en présentiel (et non en visio comme pour l'atelier de démarrage) est également un impératif pour ce genre de discussions. Cependant le contexte COVID et l'étalement de l'étude sur de longs mois rendent difficile la tenue d'un atelier de deux jours.

Il est alors proposé de ramener l'atelier multi-acteurs à une journée complète (au lieu de deux jours), puis de poursuivre les réflexions au travers de trois focus groupes séparés : un focus

groupe services publiques, un focus groupe avec le secteur privé et un focus groupe avec les irrigants et leurs organisations (GDA et SMSA). Cela permettrait :

- De ne pas mobiliser tous les acteurs pendant deux journées complètes (donc plus facile à caser dans leur agenda) ;
- De réduire le nombre de participants à chaque réunion (mesure préventive par rapport au COVID), la multiplication des réunions (1 atelier + 3 focus groupes) permettant malgré tout une concertation suffisamment large ;
- De s'adapter plus facilement aux contraintes de calendriers des différents acteurs ;
- Au travers des focus groupes de concentrer les discussions sur ce qui intéresse vraiment chacun des acteurs et sur les points sur lesquels ils peuvent faire des contributions effectives.

Ainsi la présente note de cadrage couvre à la fois l'atelier multi-acteurs, les trois focus groupes et les temps d'échanges en marge de ces activités.

7.4.2. Démarche pour valider et enrichir le diagnostic et pour élaborer le schéma opérationnel

La validation et l'enrichissement du diagnostic, puis la formulation de schéma opérationnel, seront conduits en trois étapes :

- Etape 1 : atelier de concertation multi-acteurs sur le terrain ;
- Etape 2 : réalisation de trois focus groupes sur le terrain avec les services de l'Etat, le secteur privé et les organisations paysannes ;
- Etape 3 : Rédaction sur place du schéma opérationnel par l'équipe du groupement.

a. Atelier multi-acteurs de concertation pour valider le diagnostic et identifier les grands axes du schéma opérationnel

Objectifs de l'atelier :

- Présenter, mettre en débat et valider les éléments du diagnostic : diagnostic territorial, typologie des exploitations, analyse des besoins de services (typologie et hiérarchisation), analyse de l'offre de services, analyse de l'adéquation offre / besoins.
- Identifier des pistes d'amélioration des services.
- Identifier des grandes lignes d'un schéma opérationnel de développement des services aux irrigants ou une vision de développement des services aux irrigants.

Les questions suivantes seront traitées :

- Comment faire évoluer la filière dattes vers une véritable chaîne de valeur ?
- Comment garantir la durabilité des oasis ?
- Comment accompagner et renforcer les OP (GDA, SMSA, unions UTAP...) pour permettre l'émergence d'un véritable mouvement paysan sur la zone et en Tunisie plus largement ?

L'atelier devra en particulier identifier quelle est le meilleur angle d'attaque pour un schéma opérationnel. Cet angle étant ensuite élaboré plus précisément lors des focus groupes.

Participants : environ 15-20 personnes

- Représentant des autorités nationales / point focal (1 personne / DDGRRE)
- Représentant des autorités locales / régionales / provinciales (5 personnes / CRDA, centre technique des dattes, centre de formation professionnel, CRRAO, CTV),
- AFD et autres bailleurs le cas échéant (1 personne / AFD),
- Représentants paysans (5 personnes / GDA, SMSA, irrigants, union régional UTAP)
- Représentants du secteur privé (5 personnes/ GID, Ghrib, autres entreprises)
- Equipe du groupement y compris équipe Iram en présentiel (3 à 4 personnes, en espérant que les contraintes sanitaires seront levées).

Lieu : En région (CRDA de Tozeur) ou si possible directement sur le site d'Hezoua.

Programme possible d'atelier de concertation:

Le programme ci-dessous est donné à titre très provisoire et n'est pas très élaboré à ce stade.

Horaire	Activités
9h00-9h15	<i>Accueil des participants / thé-café</i>
9h15-9h30	Session Introduction
9h30-10h30	Session diagnostic : présentation du diagnostic territorial, de la typologie, de la cartographie de l'offre de services et de l'adéquation offre/besoins
10h30-11h00-	<i>Pause café-thé</i>
11h00-12h30	Session diagnostic : débats, enrichissement du diagnostic, validation Nb : la technique de facilitation (animation avec des paper board et des cartes) permettra : <ul style="list-style-type: none"> • De prioriser les enjeux de services ; • De commencer à collecter des éléments pour le schéma opérationnel
12h30-14h00	<i>Pause déjeuner</i>
14h-15h15	Session schéma opérationnel : présentation introductive, débats concernant des visions possibles et choix d'une vision préférentielle
15h15-15h30	<i>Pause café-thé</i>
15h30-17h00	Session schéma opérationnel : approfondissement de la vision choisie et identification des points qui seront discutés pendant les trois focus groupes des jours suivants.
17h00-17h15	Conclusions de la journée

b. Trois focus groupes d'approfondissement du schéma opérationnel

En première approximation les focus groupes seront conduits dans l'ordre suivant : focus groupe irrigants, focus groupe secteur privé, focus groupe services de l'Etat.

Objectifs de chaque focus groupe :

- Approfondir concrètement les éléments du schéma opérationnel avec les acteurs concernés ;
- Le cas échéant, approfondir certains éléments du diagnostic qui auraient été identifiés par l'atelier (par exemple des éléments qui n'auraient pas été validés ou qui auraient suscité des débats importants).

Les trois questions listées ci-dessus (comment construire une chaîne de valeur dattes ? comment garantir la durabilité des oasis ? comment renforcer les organisations paysannes pour obtenir un véritable mouvement paysan ?) seront abordées.

Participants : environ 5 personnes / focus groupe. Les trois focus groupes proposés sont :

	Participants
Focus groupe organisations paysannes et irrigants	GDA, SMSA, union UTAP et irrigants
Focus groupe secteur privé	Ghrib, autres entreprises de collecte et commercialisation, autres entreprises d'approvisionnement
Focus groupe services de l'Etat	CRDA, centre technique des dattes, centre de formation professionnel, CRAO, CTV

Lieu : En région (CRDA de Tozeur) ou directement sur le site d'Hezoua 1 (pour le focus groupe irrigants).

Programme possible d'un focus groupe: Durée de 2-3 heures maximum.

- Echanges généraux suite à l'atelier de concertation : Y-a-t-il des points qui n'ont pas pu être exprimés pendant l'atelier ? Y-a-t-il des craintes particulières ?
- Echanges spécifiques concernant la vision de schéma opérationnel : Formulation d'activités types nécessaires, étapes à prévoir, contributions possibles de chaque type d'acteur (par exemple engagements possibles des acteurs), modalités opérationnelles et institutionnelles, risques possibles, etc.

c. Rédaction du schéma opérationnel sur place par le groupement

L'équipe du groupement amorcera collectivement et en présentiel la rédaction du schéma opérationnel et du livrable L2 immédiatement après les focus groupes. Cela sera conduit sous forme d'atelier d'écriture à 3 ou 4.

Le contenu provisoire du livrable L2 est donné dans l'encadré ci-après.

Encadré 28 : Proposition provisoire de contenu d'un schéma opérationnel (rapport L2)

Contexte : Eléments clés du diagnostic :

Les éléments suivants seront synthétisés :

- Eléments clés du diagnostic territorial ;
- Présentation du périmètre irrigué ;
- Présentation de la typologie des exploitations et des types de besoins ;
- Présentation et analyse de l'offre actuelle de services aux irrigants sur le périmètre ;
- Adéquation demandes ou besoins / offres de services ;
- Identification de leviers prioritaires en termes de services.

Schéma opérationnel pour le développement des services aux irrigants sur ce site :

- Logique d'intervention ou théorie du changement proposée (y compris grands éléments de vision);
- Dimensions techniques : quels services ? pour quels changements au niveau des exploitations agricole ? au niveau des organisations (OP, OI, AUE) ? au niveau des filières ?
- Dimension institutionnelle et organisationnelle : quels acteurs impliqués ? quels partages de tâches ? quelles modalités de gouvernance ? quels changements institutionnels requis ?
- Dimension économique et financière : quels modèles d'affaires de services ? quels besoins de subventions ?
- Quelles politiques / projets / programmes nécessaires pour accompagner cela ? Quels supporteurs ?
- Risques possibles.

7.4.3. Organisation générale de la mission en Tunisie

Cette mission mobilisera l'équipe BICHE (Abdessalem Fezzani et Mongi Mejri) et l'équipe Iram (Christophe Rigourd). La participation de l'équipe Iram reste cependant dépendante du contexte COVID. NB : dans l'état actuel du contexte sanitaire elle est possible.

De façon provisoire cette mission pourrait se dérouler comme suit :

- J1 : Briefing de démarrage à la DGGREE et finalisation du programme de mission
- J2 : Trajet Tunis-Hezoua et finalisation des préparatifs avec le CRDA
- J3 : Atelier de concertation multi-acteurs
- J4 : Deux focus groupes (irrigants et secteur privé)
- J5 : Un focus groupe (services publiques) et éventuels entretiens complémentaires
- J6 : Rédaction du schéma opérationnel
- J7 : Trajet Hézaou-Tunis
- J8 : Briefing fin de mission avec la DGGREE et rédaction du schéma opérationnel